



OCCITANIE

onisep

# Les métiers de la santé et du social

Se former en Occitanie - édition 2017



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Avec le soutien de la région Occitanie

# Les métiers du social

## en région Occitanie

### Des métiers au plus près des personnes fragiles

Permettre à une personne âgée dépendante de continuer à vivre chez elle, animer des activités de jeux et d'éveil pour des enfants à la crèche, accompagner un jeune handicapé dans ses apprentissages en classe, aider une famille à sortir de la précarité : autant de situations et de publics auxquels un travailleur social peut avoir affaire dans son quotidien professionnel.



© alexsokolov / Fotolia.com

**L'accompagnement individuel** des personnes reste le cœur du travail social. Mais de plus en plus s'y ajoute une dimension collective et territoriale intégrant les conditions de vie des populations. Les travailleurs sociaux sont ainsi amenés à monter des projets d'intérêt collectif au sein des communes ou des quartiers, auprès de populations particulières (jeunes, mères de famille isolées, personnes âgées...).

### Emploi, le secteur social résiste

Non délocalisables, les métiers du social (travailleurs sociaux, services à la personne) offrent des opportunités pour les jeunes candidats prêts à s'investir. Il faut dire que les besoins vont croissant : le vieillissement de la population, le fractionnement des structures familiales, l'augmentation des situations d'isolement, de dépendance et de précarité appellent un accompagnement social par des personnels qualifiés. Dans le même temps, une large part des travailleurs sociaux arrive à l'âge de la retraite.

Un bémol néanmoins : l'État et les collectivités pourraient limiter la création de postes, les associations freiner les embauches. Malgré les aléas budgétaires, le secteur social devrait continuer à créer des emplois et inciter au développement plus important que par le passé d'une offre privée dans un secteur encore largement non marchand. Collectivités, associations, organismes sociaux, entreprises...

*Si les besoins en effectifs dans le secteur social sont nombreux, la sélection à l'entrée des formations n'en est pas moins réelle, en particulier dans les écoles préparant aux diplômes d'État. Multipliez le plus tôt possible des expériences dans le domaine du social et de l'animation, par exemple à l'occasion de stages et de jobs d'été. C'est une étape essentielle pour approfondir votre connaissance du milieu et qui se révélera très utile lors des entretiens de sélection. Des activités associatives et les diplômes comme le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) constituent également un plus.*

## Les professions sociales en Occitanie

### La filière éducative

Aide médico-psychologique .....	4
Éducateur/trice de jeunes enfants.....	6
Éducateur/trice spécialisé/e .....	8
Éducateur/trice technique spécialisé/e .....	10
Moniteur/trice éducateur/trice .....	12

### La filière sociale

Assistant/e de service social.....	14
Conseiller/ère en économie sociale et familiale .....	16
Médiateur/trice familial/le .....	18

### La filière animation

Animateur/trice socio-culturel/le.....	19
--	----

### La filière aide et intervention à domicile

Assistant/e familial/e .....	21
Assistant/e maternel/le.....	22
Auxiliaire de vie sociale .....	23
Technicien/ne d'intervention sociale et familiale .....	26

### La filière direction et encadrement

Directeur/trice d'établissements sociaux .....	28
Responsable de service éducatif .....	30

➤ <u>Les professions sanitaires en Occitanie</u> .....	33
--	----

➤ <u>Les formations polyvalentes</u> .....	78
--	----



# Aide médico-psychologique

L'aide médico-psychologique (AMP) accompagne au quotidien les personnes handicapées (enfants, adolescents et adultes), âgées ou dépendantes. Il donne les soins de la vie courante (coucher, lever, toilette, habillage et déshabillage, repas, déplacements...). Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression. Au travers d'activités manuelles, de jeux, de promenades, il stimule les patients pour développer leurs compétences intellectuelles et motrices.

L'AMP travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, assistant de services sociaux, éducateur spécialisé...) sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical. Son rôle se situe souvent à la frontière du médical et du social. L'aide médico-psychologique assure régulièrement des gardes la nuit et le week-end. Il intervient partout où des personnes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement individualisé du fait de la gravité de leur handicap ou de leur état de dépendance : hôpitaux généraux et psychiatriques, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs, établissements et services d'aide par le travail, maisons de retraite médicalisées...

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Capacité d'écoute, patience
- Bonne santé et résistance physique
- Bon équilibre psychologique
- Goût du travail en équipe



## La formation

### Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre.

Le DEAES est un diplôme de niveau V. Ce diplôme peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (<http://vae.asp-public.fr>).

**Durée :** 525 heures de formation théorique (378 h de socle commun et 147 h de spécialisation) et 840 heures de pratiques se déroulant sur une amplitude de 12 à 24 mois. Le candidat choisit sa spécialité en début de formation lors d'une séquence de positionnement de 14 heures.

#### Conditions d'accès :

Aucun diplôme n'est exigé. Les établissements de formation organisent des épreuves de sélection comprenant :

- une épreuve écrite : questionnaire orienté sur l'actualité sociale. Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat et son niveau d'information ainsi que ses capacités d'expression écrite.
- une épreuve orale, sous forme d'entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les

#### Lieux de formation :

■ 11 Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
■ 12 Monteils	François Marty formation continue	Tél. : 05 65 29 62 13	<a href="http://www.francoismartyformationcontinue.com">www.francoismartyformationcontinue.com</a>
■ 30 Nîmes	Institut de formation aux métiers éducatifs	Tél. : 04 66 68 99 60	<a href="http://www.ifme.fr">www.ifme.fr</a>
■ 31 Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 31 Toulouse	Institut Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 08	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>

candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV, ou d'un diplôme d'État d'assistant familial, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'un CAP dans le domaine du social ou de la petite enfance.

#### Contenu de la formation :

La formation théorique se décompose en 4 domaines de compétences :

- se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité
- coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

Ces 4 domaines de compétences seront complétés par la spécialité "Accompagnement de la vie en structure collective".

■	34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■	34	Montpellier	CEMEA	Tél. : 04 67 50 46 00	<a href="http://www.cemea-languedoc-roussillon.org">www.cemea-languedoc-roussillon.org</a>
■	66	Perpignan	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>

## Les débouchés et les salaires

Ces professionnels peuvent travailler dans le secteur associatif, les communes et le secteur hospitalier.

Les maisons d'accueil spécialisées, les foyers d'accueil spécialisés mais aussi les unités de prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, d'accueil de jour ou d'accueil temporaire et les établissements d'hébergement des personnes âgées (EHPAD) sont les principaux employeurs des aides médico-psychologiques.

Les nouveaux besoins, liés au vieillissement de la population et à la prise en charge de publics dépendants, expliquent le recours croissant à ces professionnels dans la région. D'autre part, le profil d'AMP s'avère pertinent car il apporte des compétences complémentaires au personnel soignant dans l'animation et l'accompagnement psychologique.

Le salaire de départ varie selon que l'AMP travaille dans le secteur public ou privé.

Dans le premier cas, il s'élève à 1 430 € brut par mois ; dans le second, de 1380 à 1594 selon les conventions collectives. À cela s'ajoutent diverses primes de nuit ou de week-end (100 à 300 € par mois). En fin de carrière, le salaire mensuel d'un AMP peut atteindre 1 990 € brut dans le public.

## Les perspectives de carrière

Les aides médico-psychologiques peuvent entamer une autre formation du secteur social en bénéficiant d'allègements de formation : le diplôme d'État de moniteur-éducateur, le diplôme d'État d'éducateur spécialisé, le diplôme d'État de technicien(ne) d'intervention sociale et familiale.

Les titulaires du DEAMP bénéficient de dispenses de certains domaines de formation et d'épreuves de sélection relatives au diplôme d'État d'aide-soignant.

# Éducateur/trice de jeunes enfants

C'est un spécialiste de la petite enfance. À travers des activités ludiques et éducatives, l'éducateur amène les jeunes enfants âgés de 0 à 7 ans à développer leurs capacités intellectuelles, affectives et artistiques. Ainsi, il contribue à leur éveil et leur permet d'apprendre à vivre en groupe. Attentif aux problèmes de santé ou de comportement que peuvent rencontrer les enfants, il a aussi un rôle de prévention.

Une majorité d'éducateurs de jeunes enfants intervient en crèche ou halte garderie. Un plus petit nombre d'entre eux travaille en foyer (auprès d'enfants séparés de leur famille), en hôpitaux (auprès d'enfants malades), en centres spécialisés (auprès d'enfants handicapés) ou en centres de loisirs.

Tout en conservant une certaine autonomie dans l'organisation de ses activités, l'éducateur de jeunes enfants travaille en équipe et collabore souvent avec d'autres structures qui sont concernées par la petite enfance. Le travail avec la famille est également essentiel.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Pédagogie
- Sens de l'observation
- Patience et disponibilité
- Imagination et créativité
- Bon équilibre psychologique



## La formation

### Le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)

C'est un diplôme de niveau III. Il est accessible par la VAE (<http://vae.asp-public.fr>).

**Durée :** 3 ans, 1500 heures d'enseignement théorique et 60 semaines de stage pratique.

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire soit du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense pour la poursuite des études dans les universités, soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), soit d'un diplôme de travail social ou du secteur paramédical au moins de niveau IV.

- Soit être titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, soit du certificat d'aptitude professionnelle «petite enfance», soit du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social et avoir exercé pendant 3 ans dans le champ de la petite enfance.

Et être admis aux épreuves de sélection qui comprennent :

- deux épreuves écrites d'admissibilité permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite

- des entretiens individuels et une épreuve de groupe destinés à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession

#### Contenu de la formation :

La formation est basée sur le principe de l'alternance alliant séquence théorique et formation pratique (stages). La formation théorique se structure en quatre domaines de formation : accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille ; action éducative en direction du jeune enfant ; communication professionnelle ; dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales.

La formation pratique, en lien avec les enseignements théoriques, se déroule sous la forme de cinq stages d'une durée totale cumulée de 60 semaines.

#### Allègements de formation :

Des allègements de formation (dans la limite des 2/3 de la durée de formation) peuvent être accordés aux personnes titulaires d'au moins une licence ou d'un titre équivalent, du DUT mention carrières sociales, du diplôme d'État d'infirmier ou de puéricultrice.

Des allègements sont également possibles (dans la limite d'1/3 de la durée de formation), pour les personnes titulaires d'un diplôme Bac + 2, du diplôme d'État de moniteur éducateur, du diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale, du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.

#### Lieux de formation :

■ 31	Toulouse	IFRASS - Pôle petite enfance	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
■ 31	Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 34	Montpellier	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■ 65	Tarbes	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 62 44 42 67	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 66	Perpignan	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 68 08 20 75	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>



## Les débouchés et les salaires

La fonction publique territoriale offre les principaux débouchés puisque plus de 60 % des EJE exercent dans le cadre communal. Les éducateurs de jeunes enfants travaillent également pour des associations et des structures privées.

Des débouchés sont possibles dans les crèches, les services de la protection maternelle et infantile (PMI), les centres de loisirs associés à l'école et les relais d'assistantes maternelles, des postes de direction ou de codirection dans les structures de la petite enfance. Par ailleurs, des postes peuvent être proposés dans des établissements spécialisés : centre médico-psycho-pédagogique, institut médico-éducatif, foyer de l'enfance, centre d'accueil de jeunes mères ou foyers maternels, etc.

Compte tenu de l'intérêt croissant des employeurs pour les profils éducatifs, de l'accès possible des éducateurs de jeunes enfants (avec expérience) aux postes de direction des structures n'excédant pas 40 places, les besoins en EJE pourraient se développer dans les prochaines années.

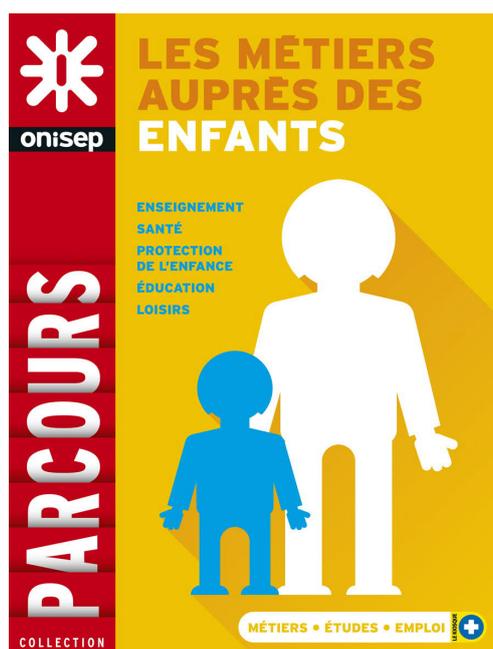
Le salaire varie légèrement selon qu'il exerce dans le secteur public ou privé. De 1 450 € brut en début de carrière, leur rémunération mensuelle peut atteindre 2 500 € en fin de parcours.

## Les perspectives de carrière

L'éducateur de jeunes enfants a la possibilité de préparer le diplôme d'État d'éducateur spécialisé en bénéficiant d'allègements de formation.

Avec quelques années d'expérience et une formation complémentaire, il peut diriger une halte-garderie, une crèche, un jardin d'enfants, un service éducatif ou un établissement.

Il peut aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS), le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) ou le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).



# Éducateur/trice spécialisé/e

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents et au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

L'éducateur spécialisé est confronté à de multiples formes d'inadaptation : difficultés sociales, délinquance, toxicomanie, déficiences intellectuelles, handicaps... Son rôle d'aide et de soutien se fait en liaison avec d'autres professionnels (psychologues, enseignants, assistants de service social, magistrats...).

Les lieux et les manières d'intervenir peuvent être très diversifiés : suivi éducatif d'adolescents, aide à la réinsertion de personnes sortant de prison, travail avec les jeunes d'un quartier défavorisé. Il met également en place des actions de prévention.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Solide équilibre personnel, affectif et émotionnel
- Capacité à travailler en équipe
- Sens des responsabilités, et des réalités
- Engagement personnel



## La formation

### Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

C'est un diplôme de niveau III. Il peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ([www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)). Dans la région, cette formation est aussi accessible par apprentissage.

**Durée :** 3 ans, 1450 heures de formation théorique et 2100 h de formation pratique (60 semaines).

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense pour la poursuite des études dans les universités, soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), soit d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.

- Soit être titulaire du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant.

- Soit avoir réussi l'examen de niveau organisé par la DRJSCS (voir paragraphe examen de niveau de la DRJSCS, page 11).

Et

- Être admis aux épreuves de sélection. La première phase de sélection est une épreuve d'admissibilité permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse, et les aptitudes à l'expression écrite du candidat. Les épreuves de la seconde phase d'admission prennent la forme d'entretiens individuels et de situations de groupe, elles sont destinées à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

Les titulaires de la licence de sciences de l'éducation de l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès ayant validé l'unité d'enseignement : spécialisation dans le domaine de l'intervention sociale, peuvent accéder directement à la seconde phase des épreuves d'admission.

#### Contenu de la formation :

L'enseignement théorique est organisé en 4 domaines de formation : l'accompagnement social et éducatif spécialisé, la conception et la conduite du projet éducatif spécialisé, la communication professionnelle en travail social, les dynamiques partenariales institutionnelles et interinstitutionnelles. La formation pratique se déroule sous forme de stages.

#### Allègements de formation :

Des allègements de formation (dans la limite de 2/3 de la durée de formation) peuvent être accordés aux personnes titulaires d'au moins une licence ou d'un titre équivalent, d'un DUT mention carrières sociales, d'une attestation de réussite à la formation dispensée par le centre national de formation et d'étude de la protection judiciaire de la jeunesse, du diplôme d'État d'infirmier ou de puéricultrice.

Des allègements de formation (dans la limite d'1/3 de la durée de formation) sont également possibles pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2, du diplôme d'État de moniteur-éducateur, de technicien d'intervention sociale et familiale, des diplômes d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale avec 5 ans d'exercice.

**Lieux de formation :**

■	11	Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
A	30	Nîmes	Institut de formation de moniteurs éducateurs	Tél. : 04 66 68 99 60	<a href="http://www.ifme.fr">www.ifme.fr</a>
■	31	Toulouse	IFRASS	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
■	31	Labège	CRFMS - ERASME	Tél. : 05 61 19 27 60	<a href="http://www.erasme.fr">www.erasme.fr</a>
■	31	Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
A	34	Montpellier	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■	48	Marvejols	École du travail éducatif et social	Tél. : 04 66 32 27 78	<a href="http://www.etes.fr">www.etes.fr</a>
◆	46	Figeac *	IUT de Figeac - partenariat IFRASS	Tél. : 05 65 50 30 60	<a href="http://www.iut-figeac.univ-tlse2.fr">www.iut-figeac.univ-tlse2.fr</a>
■	66	Perpignan	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 68 08 20 75	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
A	81	Le Sequestre	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 63 43 57 76	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>

\* une promotion de 14 étudiants issus du DUT Carrières sociales, option éducation spécialisée et reçus au concours d'entrée aux formations sanitaires et sociales, a la possibilité d'effectuer une 3ème année de DEES conçue spécifiquement pour les étudiants titulaires du DUT.

**Les débouchés et les salaires**

Environ 80 % des éducateurs spécialisés sont employés par le secteur associatif. Toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre d'une des trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale et d'État). Constituant le gros des troupes de l'éducation sociale, le métier s'exerce dans trois types de structures : le milieu fermé (foyer d'accueil, institut médico-éducatif), le milieu ouvert (centre social) et le terrain (dans un quartier). Les jeunes diplômés formés à la conduite de projet, à l'organisation et à l'encadrement d'une équipe ou les professionnels de terrain expérimentés qui souhaitent intervenir auprès d'un public difficile constituent des profils recherchés.

Les employeurs du secteur du handicap et du secteur de l'action sociale ne signalent pas de difficulté de recrutement particulière pour les éducateurs spécialisés qui évoluent de plus en plus vers des postes d'encadrement, tandis que l'activité directe auprès de publics dans les structures est assurée par les moniteurs éducateurs et les aides médico-psychologiques.

Les salaires diffèrent selon le secteur d'activité. Dans le public, le salaire brut atteint 1 450 € en début de carrière et 2 500 € en fin de carrière, primes non comprises. Dans la convention collective de l'enfance inadaptée figurent des salaires bruts, primes non comprises, de 1 505 € en début de carrière et de 2 614 € en fin de carrière.

**Les perspectives de carrière**

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'éducateur spécialisé peut exercer des fonctions de chef de service ou de directeur d'établissements sociaux. Il peut aussi se voir confier la responsabilité d'une circonscription d'action sociale, ou occuper un poste de conseiller technique.

Autre possibilité, poursuivre une formation supérieure en vue de préparer le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS), le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) ou le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'Intervention sociale (CAFERUIS).

Une formation particulière lui permet d'exercer comme médiateur familial, délégué à la tutelle ou conseiller conjugal et familial.

# Éducateur/trice technique spécialisé/e

À la fois éducateur et spécialiste d'un domaine technique, le but de l'éducateur technique spécialisé est de mobiliser les personnes déficientes ou fragilisées sur un projet professionnel (menuiserie, horticulture, mécanique...). À lui de leur donner les repères nécessaires à une activité régulière (hygiène, respect des horaires...) et de leur inculquer des gestes simples. Suivant les projets, les publics et les pathologies, la prise en charge en atelier peut être collective ou individuelle, et s'étendre sur une heure ou une journée entière.

Par des attitudes éducatives et thérapeutiques appropriées, par une pédagogie adaptée à l'initiation gestuelle et à l'apprentissage, il contribue à restructurer la personnalité de la personne handicapée. Il l'aide aussi à rétablir une communication avec autrui et à s'insérer dans un milieu professionnel.

Il veille à l'équilibre entre les contraintes matérielles et les difficultés de chacun. Pour cela, il travaille avec d'autres professionnels de la structure, mais aussi avec les milieux socioprofessionnels.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Intérêt pour le travail en équipe
- Posséder un métier de base
- Goût pour la transmission des savoirs
- Intérêt pour les problèmes humains et sociaux



## La formation

### Le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS)

C'est un diplôme de niveau III. Il peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ([www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)).

**Durée :** La formation se déroule sur 3 ans et comporte 1200 heures d'enseignement théorique et 15 mois de stage pratique.

#### Conditions d'accès :

- soit être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel de niveau IV homologué ou enregistré au RNCP sans condition d'expérience professionnelle préalable

- soit posséder un diplôme, certificat ou titre de niveau V homologué ou inscrit au RNCP et justifier de trois années d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

et

être admis aux épreuves de sélection permettant d'apprécier les connaissances professionnelles et les aptitudes à la fonction éducative auprès des personnes en situation d'exclusion ou handicapées.

#### Contenu de la formation :

Les enseignements théoriques sont répartis en 7 unités de formation : accompagnement social et éducatif spécialisé ; organisation de l'environnement de travail et de la gestion de production ; conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle ; travail en équipe pluri-professionnelle ; coordination ; implication dans les dynamiques institutionnelles ; travail en partenariat et en réseau.

#### Lieux de formation :

■ 31	Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEEA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
A ■ 66	Perpignan	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 68 08 20 75	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>

Les stages doivent être effectués dans au moins 2 établissements distincts accueillant les publics présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique de nature différente.

#### Allègements de formation :

Des allègements de formation (dans la limite de 2/3 de la durée de la formation) peuvent être accordés aux candidats titulaires d'une licence ou d'un titre admis en équivalence, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, titulaires d'une attestation de réussite à la formation dispensé par l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, titulaires du diplôme d'infirmier.

Des allègements de formation (dans la limite d'1/3 de la durée de la formation) pour les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins 2 années d'études après le baccalauréat.



## Les débouchés et les salaires

Les emplois d'éducateur technique spécialisé stagnent actuellement dans la région. Néanmoins, des départs à la retraite pourraient être importants dans les années à venir.

Les lieux d'exercice du métier d'éducateur technique spécialisé sont diversifiés : les établissements et services d'aide par le travail, les ateliers protégés, les centres de rééducation, les hôpitaux, les entreprises d'insertion, les centres d'adaptation à la vie active. Ce sont essentiellement les associations et le secteur hospitalier qui recrutent ces éducateurs.

Les salaires bruts dans la fonction publique (primes non comprises) varient de 1 358 € en début de carrière à 2 268 € en fin de carrière. De 1529 € à 2685 € dans le secteur privé.

## Les perspectives de carrière

Avec quelques années d'expérience et une formation complémentaire, l'éducateur technique spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement.

Il peut également poursuivre une formation supérieure en vue de préparer le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS), le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), ou le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

## L'EXAMEN DE NIVEAU DE LA DRJSCS

L'examen de niveau pour les formations d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé est organisé par la DRJSCS. Il s'adresse aux candidats non bacheliers qui désirent accéder aux épreuves d'admission dans un des centres de formation. Les candidats ayant passé avec succès les épreuves de l'examen reçoivent une attestation de réussite d'une validité permanente et nationale, délivrée par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales au nom du préfet de Région.

### Inscriptions *(se renseigner début septembre, l'examen est en fin d'année) :*

#### Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie

3, avenue Charles Flahault  
34094 Montpellier Cedex 5  
Tél : 04 67 10 14 55

### Conditions d'accès

- Soit être âgé de 20 ans à la date de la clôture des inscriptions à l'examen et justifier à la même date de 24 mois d'activité professionnelle effective ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale
- Soit être âgé de 24 ans au moins à la date de clôture des inscriptions à l'examen
- Soit justifier d'un diplôme étranger non homologué habilitant à exercer la profession d'assistant de service social dans le pays où il a été délivré

**Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante :**

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à Pôle emploi
- la participation à un dispositif de formation professionnelle

### Épreuves de l'examen de niveau

- Rédaction en 3 heures d'un exposé sur une question d'ordre général *(coefficient 2)*
- Étude en 4 heures d'un texte argumentatif *(coefficient 2)*
- Questionnaire d'1h30 portant sur des thèmes liés à l'actualité économique, politique, sociale et culturelle *(coefficient 1)*.

# Moniteur/trice éducateur/trice

Répondre aux différents problèmes d'inadaptation ou de dépendance liés à l'isolement, à l'exclusion sociale, à la précarité, à la vieillesse ou au handicap. Telle est la mission du moniteur-éducateur qui apporte assistance aux personnes dépendantes dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.

Le moniteur-éducateur s'occupe de personnes qui rencontrent des handicaps moteurs, mentaux ou sensoriels, des difficultés sociales ou qui sont atteintes de troubles du comportement. Attentif à leur épanouissement, le moniteur-éducateur amène les personnes dont il s'occupe à développer leurs capacités d'adaptation et les aide à accomplir les gestes de la vie quotidienne. Son action s'insère dans un travail d'équipe, et complète celle des éducateurs spécialisés.

Il a pour principal outil de travail les activités qu'il met en place (ateliers artisanaux, de loisirs, expression corporelle, soutien scolaire...). Ce qui le différencie de l'aide médico-psychologique plus spécifiquement dédiée aux actes de la vie quotidienne et aux soins individuels.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Disponibilité**
- **Investissement personnel**
- **Bon équilibre émotionnel**
- **Patience**
- **Goût du travail en équipe**



## La formation

### Le diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME)

**Durée :** La formation se déroule sur 2 ans, 950 heures de cours théorique et 980 heures de formation pratique.

#### Conditions d'accès :

Aucun diplôme n'est exigé. Les établissements de formation organisent des épreuves de sélection comprenant :

- une épreuve écrite (QCM) destinée à apprécier les capacités de raisonnement ainsi que le niveau de formation générale du candidat.
- des épreuves orales, sous forme d'entretiens individuels et de situations de groupe, permettant d'apprécier les motivations, la maturité, le contrôle de soi, les capacités d'adaptation et d'organisation, ainsi que l'aptitude à travailler en équipe.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV, ou d'un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale et familiale ou d'aide médico-psychologique.

#### Contenu de la formation :

L'enseignement théorique se structure en 4 domaines de formation : l'accompagnement social et éducatif spécialisé, la participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé, le travail en équipe pluri-professionnelle et l'implication dans les dynamiques institutionnelles.

#### Lieux de formation :

 <b>11</b>	<b>Souilhanel</b>	<b>CPFP la Rouatière</b>	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
 <b>30</b>	<b>Nîmes</b>	<b>Institut de formation de moniteurs éducateurs</b>	Tél. : 04 66 68 99 60	<a href="http://www.ifme.fr">www.ifme.fr</a>

#### Allègements de formation :

Des allègements de formation peuvent être accordés aux personnes titulaires du diplôme d'État d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de vie sociale, d'assistant familial.

Des dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :

- du DETISF,
- du Bac pro services de proximité et vie locale,
- du bac pro services aux personnes et aux territoires,
- du BPJEPS animation sociale,
- du titre professionnel technicien médiation service.

■	31	Toulouse	IFRASS	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
■	31	Labège	CRFMS - ERASME	Tél. : 05 61 19 27 60	<a href="http://www.erasme.fr">www.erasme.fr</a>
A	34	Montpellier	Centre de formation professionnelle aux métiers de l'éducation et de l'animation	Tél. : 04 67 50 46 00	<a href="http://www.cemeal.org">www.cemeal.org</a>
■	48	Marvejols	École du travail éducatif et social	Tél. : 04 66 32 27 78	<a href="http://www.etes.fr">www.etes.fr</a>
■	82	Montauban	CRFMS - ERASME	Tél. : 05 61 19 27 60	<a href="http://www.erasme.fr">www.erasme.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

Le moniteur-éducateur travaille en milieu spécialisé (foyers d'hébergement, établissements et services d'aide par le travail, institut médico-éducatifs...), hospitalier ou dans les services d'aide sociale à l'enfance.

Le marché du travail se caractérise actuellement par un recrutement favorable de ces professionnels. Plus de 80 % des moniteurs-éducateurs travaillent dans le secteur privé associatif. Toutefois, le cadre de la fonction publique offre également des possibilités.

Les salaires des moniteurs-éducateurs dans la fonction publique vont de 1 430 € brut par mois en début de carrière à 2 143 € en fin de parcours, hors primes. Les salaires bruts mensuels, fixés par la convention collective de l'enfance inadaptée sont de 1 460 € à 2 307 €, également hors primes.

## Les perspectives de carrière

Les moniteurs-éducateurs peuvent entamer une autre formation du secteur social en bénéficiant d'importants allègements de formation : le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF), le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS), le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE).



# Assistant/e de service social

L'assistant de service social intervient auprès des personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité.

L'assistant social peut aussi être amené à encadrer des groupes de professionnels et de bénévoles, à participer au développement social de quartiers ou de collectivités, à jouer un rôle de médiation. Pour cela, l'assistant de service social est appelé à se déplacer souvent.

Il entretient tout un réseau de relations avec d'autres travailleurs sociaux, des magistrats, des médecins, de nombreux services administratifs, et éventuellement des chefs d'entreprises ou des élus... Son activité revêt des aspects différents selon le milieu où il exerce : administrations de l'action sanitaire et sociale, prisons, associations, hôpitaux, entreprises, établissements scolaires...

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Esprit volontaire, initiative**
- **Bonne culture générale**
- **Intérêt pour les problèmes humains et sociaux**
- **Intérêt pour les tâches administratives**
- **Aptitudes à la communication, au travail en équipe et disponibilité**



## La formation

### Le diplôme d'État d'assistant/e de service social (DEASS)

Le DEASS est un diplôme de niveau III, délivré par le ministère des affaires sociales et de la santé. Ce diplôme peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (<http://vae.asp-public.fr>).

**Durée :** La formation préparant au diplôme d'État d'assistant de service social est dispensée en 3 ans (6 semestres), soit 1740 heures de formation théorique et 12 mois de stage pratique.

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire soit du baccalauréat, soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), soit de l'un des titres ou diplômes admis pour poursuivre des études dans les universités, soit d'un diplôme du secteur paramédical ou social au moins égal au niveau IV, soit passer avec succès l'examen de niveau organisé par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (voir paragraphe examen de niveau de la DRJSCS, page 11).

Et être admis aux épreuves de sélection qui comprennent :

- une épreuve écrite d'admissibilité, qui vérifie les capacités d'analyse et de synthèse des candidats
- deux épreuves orales d'admission, qui apprécient l'aptitude et la motivation des futurs élèves à l'exercice de la profession.

#### Lieux de formation :

■ 30	Nîmes	Institut de formation aux métiers éducatifs	Tél. : 04 66 68 99 60	<a href="http://www.ifme.fr">www.ifme.fr</a>
■ 31	Toulouse	École Régionale d'Assistant de Service Social	Tél. : 05 61 32 40 20	<a href="http://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">http://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
■ 31	Toulouse	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 61 31 56 34	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
■ 66	Perpignan	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 68 08 20 75	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■ 81	Albi	Antenne IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 63 43 72 50	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>

#### Contenu de la formation :

Le référentiel est décliné en 4 domaines de compétences, chacun faisant l'objet d'une validation particulière lors du diplôme d'état.

- Intervention Professionnelle en Service Social
- Expertise Sociale
- Communication Professionnelle en Travail Social
- Implication dans les Dynamiques, Partenariales, Institutionnelles et Inter Institutionnelles.

#### Allègements de formation :

Les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III bénéficient d'allègement de formation. Les candidats justifiant d'un diplôme, certificat ou titre de niveau au moins égal au niveau III, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, peuvent bénéficier, sur leur demande, d'allègements de formation dans la limite des 2/3 des unités de formation contributives.

## Les débouchés et les salaires

Les besoins en recrutement sont essentiellement des besoins de remplacement. La moitié des assistants de service social travaille dans les Conseils départementaux où le recrutement des AS est de plus en plus concurrencé par celui des conseillers en économie sociale et familiale.

L'autre moitié travaille dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les prisons, les caisses de sécurité sociale, d'allocation familiale, de retraite, les entreprises privées ou publiques et les associations. Le salaire brut mensuel hors primes d'un ASS se situe, dans le secteur public, aux environs de 1 450 € en début de carrière (1 505 € dans le privé) et de 2 500 € en fin de carrière (2 630 € dans le privé).

## Les perspectives de carrière

Les assistants de service social peuvent poursuivre une formation supérieure pour l'obtention :

- du diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ;
- du certificat d'aptitude à la fonction de directeur d'établissement social (CAFDES) ;
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement tels que :

- Responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale ;
- Conseiller technique ;
- Chef de service ;
- Directeur d'établissement ou d'association.

# Conseiller/ère en économie sociale et familiale

Le Conseiller en économie sociale et familiale intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Le CESF travaille en collaboration avec les autres travailleurs sociaux, tout en conservant une grande liberté dans l'organisation de son travail. Ses interventions fréquentes en soirée et le week-end entraînent cependant des horaires irréguliers.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Sens des contacts humains et de l'écoute
- Disponibilité
- Capacités d'adaptation et ouverture d'esprit
- Intérêt pour les problèmes économiques et sociaux, les aspects techniques et pratiques de la vie quotidienne



## Les formations

La formation de ce professionnel se fait en deux temps. Il lui faut d'abord préparer le BTS, puis suivre une année d'études spécialisées en économie sociale et familiale pour l'obtention du diplôme d'État.

### Le BTS Économie sociale et familiale (ESF)

Le BTS ESF est un diplôme de niveau III délivré par le Ministère de l'Éducation nationale. Ce diplôme est accessible par la validation des acquis d'expérience (VAE). Il peut aussi se préparer par apprentissage.

**Durée :** 2 ans, dont 13 semaines de stage.

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire du baccalauréat de préférence sciences et technologie de la santé et du social (ST2S).

#### Contenu de la formation :

- En plus d'un enseignement général en français et en langue vivante étrangère, la formation apporte des connaissances sur le cadre politique et juridique de l'action sociale et de la vie quotidienne, l'économie et la gestion, les sciences humaines (psychologie et sociologie), la biologie appliquée à la santé, l'alimentation théorique et pratique, les sciences et technologies de l'habitat et de l'environnement et les actions professionnelles.

13 semaines de stage en milieu professionnel sont prévues sur les deux années du BTS.

#### Lieux de formation :

■	11	Narbonne	Lycée privé Beauséjour	Tél. : 04 68 32 04 13	<a href="http://www.lycee-beausejour.com">www.lycee-beausejour.com</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
◆	30	Milhau	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhau.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhau.ac-montpellier.fr</a>
A	30	Saint-Hippolyte-du-Fort	Maison familiale rurale St Hippolyte du fort	Tél. : 04 66 71 53 05	<a href="http://www.mfr-sainthippolytedufort.com">www.mfr-sainthippolytedufort.com</a>
■	31	Toulouse	Institut Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 08	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>
■	34	Montpellier	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■	34	Montpellier	Section générale et technologique privée Turgot	Tél. : 04 67 10 42 00	<a href="http://www.lppturgot.com/etablissement/accueil.html">www.lppturgot.com/etablissement/accueil.html</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>
◆	46	Cahors	Lycée Clément Marot	Tél. : 05 65 35 25 17	<a href="http://clement-marot.entmip.fr">http://clement-marot.entmip.fr</a>
■	48	Mende	Lycée privé Notre-Dame	Tél. : 04 66 49 14 57	<a href="http://www.notredamemende.fr">www.notredamemende.fr</a>
◆	65	Tarbes	Lycée Marie Curie	Tél. : 05 62 44 56 56	<a href="http://marie-curie.entmip.fr">http://marie-curie.entmip.fr</a>
◆	66	Perpignan	Lycée Jean Lurçat	Tél. : 04 68 50 28 91	<a href="http://www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr">www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr</a>
A	81	Brens	CFA privé régional des Maisons Familiales et Rurales	Tél. : 05 63 57 05 15	<a href="http://www.ineopole-mfr.com">http://www.ineopole-mfr.com</a>
◆	82	Moissac	Lycée François Mitterrand	Tél. : 05 63 04 05 83	<a href="http://cite-francois-mitterrand.entmip.fr">http://cite-francois-mitterrand.entmip.fr</a>

◆ Voie scolaire enseignement public  
 ■ Voie scolaire enseignement privé  
 A apprentissage

## Le diplôme d'État de conseiller/ère en économie sociale et familiale

**Durée :** Une année, au cours de laquelle les enseignements de BTS sont approfondis. L'enseignement théorique est d'une durée de 540 h et la formation pratique est de 560 h (16 semaines de stage).

### Conditions d'accès :

- Être titulaire du BTS Économie Sociale et Familiale, ou du DUT Carrières sociales, ou des DE d'Assistant de service social, d'Éducateur spécialisé, d'Éducateur technique spécialisé, d'Éducateur de Jeunes enfants.

### Lieux de formation :

■	11	Narbonne	Lycée privé Beauséjour	Tél. : 04 68 32 04 13	<a href="http://www.lycee-beausejour.com">www.lycee-beausejour.com</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
■	31	Toulouse	Institut Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 08	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>
■	34	Montpellier	Institut régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>
■	48	Mende	Lycée privé Notre-Dame	Tél. : 04 66 49 14 57	<a href="http://www.notredamemende.fr">www.notredamemende.fr</a>
◆	65	Tarbes	Lycée Marie Curie	Tél. : 05 62 44 56 56	<a href="http://marie-curie.entmip.fr">http://marie-curie.entmip.fr</a>
◆	66	Perpignan	Lycée Jean Lurçat	Tél. : 04 68 50 28 91	<a href="http://www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr">www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr</a>
A	81	Brens	CFA privé régional des Maisons Familiales et Rurales	Tél. : 05 63 57 05 15	<a href="http://www.ineopole-mfr.com">http://www.ineopole-mfr.com</a>

## Les débouchés et les salaires

Les conseillers en économie sociale et familiale exercent leur métier dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires...

La fonction publique territoriale offre de nombreux débouchés, notamment dans les services d'action sociale des départements ou dans les Centres Communaux d'Action Sociale qui relèvent des municipalités : cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs (concours sur titre avec épreuves). Des postes sont également ouverts au concours dans la fonction publique hospitalière : corps des CESF (concours sur titre). Enfin, le secteur associatif et les CAF proposent également des emplois aux CESF

Dans le secteur public, le salaire brut mensuel est de 1 450 € en début de carrière et de 2 450 € en fin de carrière. Dans les caisses d'allocations familiales, il se situe entre 1 823 € et 2 705 €. Dans le secteur privé, les rémunérations sont très variables.

## Les perspectives de carrière

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, les conseillers en économie sociale et familiale peuvent accéder à divers postes à responsabilités ou d'encadrement, notamment ceux liés au cadre d'emploi de conseiller socio-éducatif de la fonction publique territoriale (responsable de circonscription, conseiller technique) ou de cadre socio-éducatif de la fonction publique hospitalière.

Après 3 ans de pratique professionnelle, ces travailleurs sociaux peuvent également préparer le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) pour encadrer des équipes et gérer des services sociaux. Trois années d'encadrement sont nécessaires pour se présenter au certificat d'aptitude à la fonction de directeur d'établissement social (CAFDES) ou au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

Les conseillers en économie sociale et familiale peuvent suivre une formation particulière leur permettant d'exercer comme médiateur familial, délégué à la tutelle, ou encore conseiller conjugal et familial. Quelques-uns s'orientent également vers l'enseignement en préparant des concours de l'Éducation nationale.

# Médiateur/trice familial/le

Le médiateur familial intervient dans les situations de conflits ou de rupture dans le champ de la famille dans la diversité de son expression actuelle. Il facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit ainsi que leur capacité à négocier.

Les cas de divorce ou de séparation constituent son lot quotidien (80 à 85 % des situations). Le reste concerne tous types de conflits familiaux : différends entre parents et adolescents, entre grands-parents et parents, problèmes de succession, de pension alimentaire, d'exercice de l'autorité parentale ou encore décisions à prendre concernant un parent âgé.

Le médiateur familial est un tiers impartial, confronté aux problèmes intimes des personnes qu'il reçoit, le médiateur doit respecter la confidentialité des entretiens.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Capacité de mise à distance, impartialité
- Capacité d'écoute, aptitude à la négociation
- Équilibre personnel et émotionnel
- Sens de l'observation, réflexion critique et capacités d'analyse



## La formation

### Le diplôme d'État de médiateur familial

C'est un diplôme d'État de niveau II. Le diplôme d'État de médiateur familial peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience VAE (<http://vae-asp-public.fr>).

**Durée :** La formation dure 3 ans maximum : 490 heures d'enseignement théorique et 150 heures de formation pratique (mise en situation dans un service de médiation familiale).

#### Conditions d'accès :

Il faut justifier soit :

- d'un diplôme national de niveau III dans le secteur social, sanitaire ou paramédical,
- d'un diplôme national de niveau II dans les secteurs juridique, sociologique ou psychologique,

#### Lieux de formation :

■ 31	Toulouse	Institut Saint Simom - ARSEAA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>

## Les débouchés

Le médiateur familial exerce dans des structures diverses :

- associations à caractère social ou familial,
- associations spécifiques de médiation familiale,
- services publics ou parapublics (Caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole...),
- et parfois en libéral.

Étymologiquement, animateur signifie celui qui amène à la vie. Et c'est bien la fonction première de l'animateur que de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées auprès desquels il travaille. L'animateur socio-culturel organise des activités pour tous les âges : cours d'alphabétisation, théâtre ou fête de quartier...

L'animation proprement dite n'est qu'une part du métier, et les ateliers, un moyen idéal pour construire des liens et de la confiance entre les personnes. Les activités qu'il conçoit et encadre sont autant d'occasions de permettre l'accès à la culture et de transmettre des valeurs : goût de l'effort, respect de l'autre, solidarité...

En cela, l'animateur est un acteur du développement et de la cohésion sociale. Tout est bon pour mobiliser autour d'un projet, qu'il élabore et met en place en phase avec sa structure.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Goût du contact**
- **Esprit créatif, imaginatif**
- **Sens des responsabilités, de l'organisation, prise d'initiatives**
- **Compétences artistiques, culturelles ou sportives**



## Les formations

### 1 - Les formations assurées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

#### Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle

Le DUT est un diplôme de niveau III (accessible par la VAE).

**Durée :** Il se prépare en deux ans dans un Institut Universitaire de Technologie (IUT) rattaché à une université.

#### Conditions d'accès :

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Candidatures sur le portail APB ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)). L'entrée se fait sur sélection : examen du dossier scolaire, entretien de motivation, tests. Le BAFA est fortement recommandé.

#### Contenu de la formation :

- L'enseignement prépare les étudiants aux fonctions de technicien supérieur du travail social tout en leur offrant la possibilité de poursuivre leurs études vers une licence professionnelle ou un cycle universitaire suivant leur projet personnel élaboré dès la première année de formation.

La formation est basée sur un enseignement modulaire qui comprend un cœur de compétences et des modules complémentaires conformément au projet personnel de l'étudiant.

#### Lieux de formation :

◆ 46 Figeac	IUT de Figeac	Tél. : 05 65 50 30 60	<a href="http://www.iutfigeac.com">www.iutfigeac.com</a>
-------------	---------------	-----------------------	--

### 2 - Les formations assurées par le Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports

Avant d'envisager une formation professionnelle, l'obtention d'un diplôme à finalité non professionnelle tel que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA) ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est fortement recommandée (se renseigner auprès de la DRJSCS).

[www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

#### Le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)

Diplôme homologué au niveau V, le BAPAAT représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et culturelles. Il est accessible par la VAE.

**Durée :** 1500 à 2000 heures d'enseignements généraux, technologiques et professionnels..

#### Conditions d'accès :

Il n'y a pas de condition de diplôme. Il faut avoir 16 ans minimum et une expérience dans le domaine choisi, avec un projet professionnel solide.

#### Contenu de la formation :

- Elle se déroule en alternance, entre le centre de formation et le lieu d'activité professionnelle.

- Trois spécialisations sont proposées : loisirs du jeune et de l'enfant, loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif ou loisirs de pleine nature. La formation comprend des cours sur la sécurité, l'hygiène, le droit, la communication, la logistique... Le BAPAAT est plus orienté vers l'animation de loisirs et sportive que l'animation sociale. Pour pouvoir animer seul une activité voire enseigner une discipline sportive, il faut s'inscrire au BPJEPS.

## Le Brevet Professionnel de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)

Transversal au sport et à la jeunesse, le BPJEPS est un diplôme de niveau IV, délivré au titre de l'une des 25 spécialités sportives ou socioculturelles existantes au 1er janvier 2013. Ce diplôme est préparé en alternance, soit par la formation initiale en apprentissage ou la formation continue. Il peut être obtenu par la VAE.

- Retrouvez la liste des spécialités sur le site :

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

**Durée :** 600 h de formations théoriques et 600 h de formations pratiques, en alternance entre le centre de formation et le milieu professionnel.

### Conditions d'accès :

Il faut être âgé de 18 ans. Le candidat doit constituer un dossier comportant : un récapitulatif de ses expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation (6 mois d'expérience au minimum), et une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur. Ce dossier sera présenté à l'occasion d'un entretien mis en place par l'organisme de formation

### Contenu de la formation :

Le BPJEPS se délivre après l'obtention de 10 unités capitalisables réparties :

- En compétences transversales pour 4 UC
- En compétences spécifiques à la spécialité pour 5 UC
- En compétences adaptées à l'emploi et au contexte régional pour 1 UC.

### Renseignements sur le BAPAAAT et le BPJEPS :

- Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

- Calendrier des formations

<http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/formation>

## Les débouchés et les salaires

Les besoins sont importants. Mais 80 % des postes sont saisonniers et, souvent, à temps partiel (notamment dans les secteurs associatifs et touristiques). En début de carrière, on est obligé de cumuler plusieurs activités. La fonction publique offre des emplois plus stables. Dans la région, même si les besoins sont très forts notamment dans le secteur des personnes âgées, le recrutement reste difficile. Selon le type d'emploi, les salaires oscillent entre 1 329 € et 1 505 € en début de carrière et entre 2 219 € et 2 614 € en fin de carrière.

## Les perspectives de carrière

L'animateur a la possibilité d'évoluer vers des fonctions d'encadrement, de coordination et de direction. En région Occitanie, plusieurs formations existent et préparent à des métiers tels que responsable de secteur ou de service, adjoint de direction, animateur coordonnateur et directeur.

## Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS)

Tout comme de BPJEPS, le DEJEPS est transversal au sport et à la jeunesse. C'est un diplôme d'État homologué au niveau III. Il est délivré au titre de spécialités et de mentions :

- la spécialité perfectionnement sportif avec ses 80 mentions
- la spécialité animation socio-éducative ou culturelle avec ses 2 mentions (« développement de projets, territoires et réseaux » et « animation sociale »)

Ce diplôme axé sur l'organisation et la gestion, forme des coordinateurs et des responsables de projets, ainsi que des intervenants sociaux en structure spécialisée.

## Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS)

Le DESJEPS est un diplôme d'État homologué au niveau II. Le DESJEPS est transversal au sport et à la jeunesse. Il est délivré au titre de spécialités et de mentions :

- la spécialité « performance sportive » avec ses 80 mentions
- la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle avec son unique mention « direction de structure et de projet ».

L'assistant familial accueille de manière permanente à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs, placés sur décision principalement de l'aide sociale à l'enfance.

Le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Sens des contacts humains et de l'écoute
- Équilibre personnel et émotionnel
- Engagement personnel
- Patience et disponibilité



## La formation

### Le diplôme d'État d'assistant familial (DEAF)

C'est un Diplôme de niveau V. Un agrément est nécessaire pour exercer la profession d'assistant familial. Ce diplôme est accessible par la VAE (<http://vae.asp-public.fr>).

**Durée :** 240 heures de formation se déroulant sur une amplitude de 18 à 24 mois.

#### Conditions d'accès :

La formation n'est accessible qu'aux personnes en situation d'emploi, ayant effectué le stage préparatoire à l'accueil d'enfant d'une durée de 60 heures, organisé par l'employeur.

#### Contenu de la formation :

Suite au stage préparatoire, la personne reçoit dans un délai de 3 ans après son premier contrat de travail, une formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis comprenant trois domaines de compétences :

- accueil et intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans sa famille d'accueil (140h),

- accompagnement éducatif de l'enfant ou de l'adolescent (60h),

- communication professionnelle (40h).

#### Allègements de formation :

Sont dispensés de suivre cette formation, les titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé, de puériculteur.

#### Lieux de formation :

■ 31	Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEEA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 32	Auch	Centre de formation de l'Essor	Tél. : 05 62 61 10 89	<a href="http://www.lessor.asso.fr">www.lessor.asso.fr</a>
■ 34	Montpellier	Centre d'étude et d'action sociales	Tél. : 04 67 63 01 29	<a href="http://www.ceas-lr.org">www.ceas-lr.org</a>
■ 34	Montpellier	CEMEA	Tél. : 04 67 50 46 00	<a href="http://www.cemea-languedoc-roussillon.org">www.cemea-languedoc-roussillon.org</a>
■ 65	Tarbes	Institut Saint-Simon - ARSEEA	Tél. : 05 62 44 42 67	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 81	Le Sequestre	Institut Saint-Simon - ARSEEA	Tél. : 05 63 43 57 76	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 81	Albi	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 63 43 72 50	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>

## Les débouchés

Les besoins en emplois sont importants dans la région. Les assistants familiaux sont généralement employés soit par les conseils départementaux, soit par des établissements sanitaires, sociaux ou paramédicaux, ou encore par des associations ou fondations privées habilitées par la justice. L'assistant familial est rémunéré selon l'un des trois types d'accueil prévu par la loi : l'accueil permanent (supérieur à 15 jours), l'accueil intermittent (inférieur à 15 jours) ou l'accueil d'urgence (de 15 jours à un mois).

# Assistant/e maternel/le

À son domicile, ou dans une crèche familiale, l'assistant maternel est chargé d'assurer le bien-être de l'enfant. L'assistant maternel accueille 1 ou 2 enfants (voire 3 ou 4 sur dérogation). En fonction de leur âge, il assure leur toilette, change les couches des plus petits, s'occupe des repas et des goûters, propose des activités aux plus grands, ou les emmène en promenade.

À chaque instant, l'assistant maternel veille à éviter tout danger ou accident. L'assistant maternel initie les enfants aux règles de vie en communauté. Et participe à leur éveil grâce à des activités adaptées à chaque âge : jeux, peinture, coloriages, chansons...

Il assiste à tous leurs progrès, de l'apprentissage de la propreté à l'acquisition de la marche et du langage. Le tout, sans jamais prendre la place des parents.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Équilibre personnel et émotionnel
- Imagination et créativité
- Disponibilité
- Sens de l'observation



## La formation

### L'agrément du Conseil départemental.

Pour exercer en tant qu'assistant maternel, il faut obtenir un agrément accordé par le président du Conseil départemental pour 5 ans. Les Conseils départementaux organisent régulièrement des réunions d'information sur le métier d'assistant maternel. Il est très vivement recommandé de participer, à l'occasion d'une première demande d'agrément, à l'une de ces réunions, qui permet de mieux connaître le rôle et les responsabilités de l'assistant maternel, les aptitudes nécessaires à l'accueil d'enfants et les conditions d'exercice du métier. Il faut ensuite remplir un formulaire de demande d'agrément et passer une visite médicale assurant que son état de santé permet d'accueillir des enfants.

Le dossier complet est à envoyer ou déposer auprès du Président du Conseil Départemental.

#### Conditions d'accès :

Pas de condition de niveau d'études. Pour être agréé, il faut avoir son propre logement, être en bonne santé et maîtriser le français oral. Une assistante sociale et une auxiliaire de puériculture de la PMI (protection maternelle et infantile) visitent le domicile pour s'assurer qu'il est adapté à l'accueil d'enfants et respecte les règles de sécurité.

## Les débouchés et les salaires

Rares sont les assistants maternels qui n'arrivent pas à «faire le plein». Plus de 90 % sont indépendants : à eux d'établir le contrat (horaires et salaire) avec chaque parent employeur, selon des minima fixés par la loi. Ils peuvent aussi exercer au sein d'une crèche familiale.

#### Contenu de la formation :

Une fois agréé, il faut suivre 60 heures de formation avant d'accueillir les premiers enfants, puis 60 heures en cours d'emploi. Les formations sont organisées régulièrement, en une session ou réparties sur plusieurs semaines, et prises en charges par les Conseils départementaux.

Au programme : nutrition et sommeil de l'enfant, hygiène et toilette, relations avec les enfants et leurs parents, module de secourisme du petit enfant.

#### Allègements de formation :

Des dispenses de formation peuvent être accordées notamment aux titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ou du CAP «petite enfance».

L'auxiliaire de vie sociale intervient auprès de toute personne qui ne peut assumer seule les tâches de la vie quotidienne (personnes âgées, familles, personnes handicapées, malades...). Il les épaula et les assiste pour permettre leur maintien à domicile, contribuer à la préservation, la restauration et la stimulation de leur autonomie, favoriser leur insertion sociale et ainsi concourir à la lutte contre l'exclusion.

L'auxiliaire de vie sociale intervient en général au domicile des personnes et doit veiller au respect de l'intimité de ces personnes. Ce type d'intervention nécessite de savoir faire preuve d'initiative et de capacité d'adaptation pour répondre aux besoins et attentes des personnes aidées.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Capacités relationnelles : communication, écoute, respect, patience**
- **Autonomie**
- **Capacités d'adaptation**
- **Discrétion et tact**
- **Bonne condition physique et bon équilibre psychologique**



## Les formations

### Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre.

Le DEAES est un diplôme de niveau V. Ce diplôme peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (<http://vae.asp-public.fr>).

**Durée :** 525 heures de formation théorique (378 heures de socle commun et 147 heures de spécialisation) et 840 heures de pratiques se déroulant sur une amplitude de 12 à 24 mois. Le candidat à la formation AES choisit sa spécialité en début de formation lors d'une séquence de positionnement de 14 heures.

#### Conditions d'accès :

Aucun diplôme n'est exigé. Les établissements de formation organisent des épreuves de sélection comprenant :

- une épreuve écrite : questionnaire orienté sur l'actualité sociale. Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat et son niveau d'information ainsi que ses capacités d'expression écrite.
- une épreuve orale, sous forme d'un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

#### Lieux de formation :

■ 11	Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
■ 12	Monteils	François Marty formation continue	Tél. : 05 65 29 62 13	<a href="http://www.francoismartyformationcontinue.com">www.francoismartyformationcontinue.com</a>
■ 30	Nîmes	Institut de formation aux métiers éducatifs	Tél. : 04 66 68 99 60	<a href="http://www.ifme.fr">www.ifme.fr</a>
■ 31	Toulouse	Institut Saint-Simon - ARSEAA	Tél. : 05 61 19 09 49	<a href="http://www.institutsaintsimon.com">www.institutsaintsimon.com</a>
■ 31	Toulouse	Institut Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 08	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>
■ 34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■ 34	Montpellier	CEMEA	Tél. : 04 67 50 46 00	<a href="http://www.cemea-languedoc-roussillon.org">www.cemea-languedoc-roussillon.org</a>
■ 66	Perpignan	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
■ A 81	Albi	Antenne IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 63 43 72 50	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>

## La mention complémentaire (MC) d'aide à domicile

Le titulaire de cette MC exerce ses fonctions auprès de familles ou de personnes âgées ou handicapées. Il favorise leur maintien dans leur milieu de vie habituel, en les aidant à gérer le quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux. Il les assiste dans leurs déplacements, dans l'entretien courant du logement, dans la préparation des repas. Il les aide également à faire leur toilette, à poser et à retirer leurs appareillages. Sa participation est également précieuse pour les démarches administratives ou la gestion du budget.

La formation est dispensée par des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat ou des établissements publics de formation continue. Ce diplôme est accessible par la VAE.

**Durée :** 576 heures en établissement ou en centre de formation et 16 semaines en milieu professionnel.

### Lieux de formation :

◆	09	St Girons	Lycée professionnel François Camel	Tél. : 05 61 04 05 00	<a href="http://francois-camel.entmip.fr">http://francois-camel.entmip.fr</a>
■	12	Rodez	Lycée privé Louis Querbès	Tél. : 05 65 77 14 80	<a href="http://querbes.net">http://querbes.net</a>
◆	32	Auch	Lycée professionnel pardailhan	Tél. : 05 62 61 42 50	<a href="http://pardailhan.fr">http://pardailhan.fr</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>

### Conditions d'accès :

L'accès en formation est ouvert, après examen de leur dossier, aux candidats titulaires du CAPA services aux personnes et vente en espace rural, du CAP petite enfance, du CAP assistant technique en milieux familial et collectif, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de puériculture, du titre professionnel assistant de vie, employé familial polyvalent, du brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien.

### Contenu de la formation :

La formation est composée de cours de sciences médico-sociales, de physiopathologie, de techniques de services à l'usager à domicile et de technologies du logement.

## Le certificat de formation professionnelle «assistant(e) de vie aux familles»

Titre professionnel de niveau V de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Il est également accessible par la VAE.

Le titulaire de ce certificat apporte une aide professionnelle à domicile, dans le cadre de la vie privée des personnes (logement individuel, foyer, chambre dans un foyer-résidence...). Avec les adultes, il accomplit les tâches quotidiennes en y associant la personne le plus possible. Avec les plus jeunes, il est le relais des parents dans la garde active des enfants et des bébés. Ce professionnel exerce le plus souvent sous contrat à temps partiel pour un particulier, une association, une entreprise ou pour le secteur des assurances. Il se déplace entre les domiciles des différents clients ; les horaires peuvent être variables et décalés (nuit, week-end).

**Durée :** 6 mois (environ 770 heures). Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	AFPA	Tél. : 39 36	<a href="http://www.afpa.fr">www.afpa.fr</a>
◆	34	St Jean de Vedas	AFPA	Tél. : 39 36	<a href="http://www.afpa.fr">www.afpa.fr</a>

### Conditions d'accès :

- aucun diplôme exigé,
- être admis aux épreuves de sélection : questionnaire général de candidature + tests + entretien.

### Contenu de la formation :

La formation comprend 3 modules :

- Module 1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien.
- Module 2 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.
- Module 3 : Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et la préparation de leurs repas.

## Les débouchés et les salaires

Les professions de l'aide à domicile sont en forte croissance en raison des besoins importants liés au vieillissement de la population et du choix du maintien à domicile. Du fait de l'allongement de la durée de la vie, de la solvabilité croissante d'un certain nombre de personnes âgées, du fait de la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), mais aussi grâce au développement général des services aux personnes et aux familles, ce secteur d'activité poursuivra son expansion et se diversifiera.

Ces emplois sont souvent compris entre le mi-temps et le temps complet. L'auxiliaire de vie sociale peut évoluer vers le secteur des personnes âgées en établissement, qui offre des emplois plus structurés, le plus souvent à temps complet.

Les salaires et la carrière sont déterminés soit par des textes réglementaires pour le secteur public, soit par des conventions collectives pour le secteur privé.

Exemples de salaires bruts mensuels (primes non comprises) : de 1 430 € en début de carrière à 1 990 € en fin de carrière dans la fonction publique territoriale.

## Les perspectives de carrière

Les auxiliaires de vie sociale peuvent suivre une formation conduisant au diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale en bénéficiant d'allègement de formation important. Il est également possible de préparer les diplômes d'État d'aide-soignant, d'aide-médico-psychologique et d'ambulancier avec une dispense d'une partie de la formation et de la totalité des épreuves de sélection.



© Photographee.eu / Fotolia.com

# Technicien/ne d'intervention sociale et familiale

Le technicien d'intervention sociale et familiale accompagne des personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap...

Il soulage et épaula la famille en assumant le quotidien (entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs...) et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants. Il peut aussi jouer un rôle dans la protection des enfants.

Son intervention vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées. Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, le TISF peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Bon équilibre psychologique**
- **Organisation**
- **Sens des relations humaines, disponibilité, écoute, respect**
- **Tact, patience et discrétion**



## La formation

### Le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DEFTISF)

Il s'agit d'un diplôme de niveau IV. Il est accessible par la VAE (<http://vae-asp-public.fr>).

**Durée :** 18 à 24 mois : 950 heures de formation théorique et 33 semaines de stage pratique.

#### Conditions d'accès :

Pour accéder à la formation aucun diplôme n'est exigé. Les candidats doivent réussir les épreuves de sélection qui comprennent :

- une épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée de 2 heures, qui permet de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.
- une épreuve orale d'admission, d'une durée de 20 minutes, qui permet d'évaluer les aptitudes relationnelles et la motivation des candidats.

#### Contenu de la formation :

L'enseignement théorique est composé de 6 domaines de formation : conduite du projet d'aide à la personne ; communication professionnelle et travail en réseau ; réalisation des actes de la vie quotidienne ; transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne ; contribution

au développement de la dynamique familiale ; accompagnement social vers l'insertion.

La formation pratique se déroule sous forme de 4 stages d'une durée cumulée de 33 semaines (1155 heures). Ces stages doivent être réalisés sur au moins 2 sites qualifiants différents : l'un des sites retenu doit permettre au stagiaire d'intervenir au domicile des personnes aidées.

#### Allègements de formation :

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre classé au moins au niveau IV (bac ou équivalent). Des dispenses de formation sont possibles pour les titulaires du diplôme d'État de moniteur-éducateur, d'auxiliaire de vie sociale, d'assistant familial, d'aide médico-psychologique, du titre «assistant de vie», du brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP) spécialité «activité sociale et vie locale» ou brevet professionnel de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) «animation sociale», du baccalauréat professionnel «services aux personnes et aux territoires» ou «services de proximité et vie locale».

#### Lieux de formation :

■	11	Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
■ A	31	Toulouse	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 61 31 56 34	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
■	31	Toulouse	Institut Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 20	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>
■	31	Labège	CRFMS - ERASME	Tél. : 05 61 19 27 60	<a href="http://www.erasme.fr">www.erasme.fr</a>
■	34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

En raison des besoins croissants liés au vieillissement de la population, les professions de l'aide à domicile sont en forte croissance dans la région. Si le lieu principal de leurs interventions est le domicile, celui-ci doit être compris au sens de lieu habituel de vie tels que peuvent l'être également les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple).

Les débouchés se situent essentiellement dans le secteur associatif et les collectivités locales. Les salaires sont compris entre 1 430 et 1 990 € brut par mois (primes non comprises) dans la fonction publique territoriale, et entre 1 700 et 2250 € (primes non comprises) dans la convention collective de l'ADMR (Association des services à domicile en milieu rural).

## Les perspectives de carrière

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale peuvent également suivre une formation particulière leur permettant d'exercer comme délégué à la tutelle ou encore comme conseiller conjugal et familial.

Les TISF qui le souhaitent, peuvent entamer une autre formation du secteur social (DE de moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé), tout en bénéficiant d'allègements ou de dispenses de formation.

# Directeur/trice d'établissements sociaux

Le directeur exerce ses fonctions dans les établissements qui accueillent des mineurs protégés, handicapés ou présentant des troubles du comportement, des mères avec leurs enfants en difficulté, des adultes handicapés ou en difficulté.

Il a la responsabilité des actions pédagogiques, sociales, médico-psycho-éducatives ou techniques que l'établissement propose. Son rôle est stratégique vis-à-vis des usagers. Il doit leur assurer une prise en charge individualisée de qualité, faciliter leur expression et la satisfaction de leurs besoins ainsi que l'accès à leurs droits et l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Le directeur réalise un projet d'établissement ou de service. Une fois ce projet construit, il s'occupe de sa mise en œuvre. Il veille également à son personnel. La gestion financière et administrative de la structure fait aussi partie de ses fonctions.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Créativité dans le management de son équipe
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation et capacité à décider
- Aptitude à la négociation, sens de la communication



## Les formations

### Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)

C'est un diplôme de niveau I. Le CAFDES est délivré par l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique). Ce diplôme est accessible par la VAE (<http://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/cafdes/>).

**Durée :** Elle s'étend sur une période maximale de 30 mois :

- 700 heures de formation théorique,
- 510 heures de stage pratique.

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II, être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, être titulaire d'un diplôme mentionné au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ou être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

#### Lieu de formation :

◆ 31	Toulouse	Centre régional pour la formation et le perfectionnement aux fonctions de direction	Tél. : 05 61 80 42 07	<a href="http://www.crfpfd.org">www.crfpfd.org</a>
◆ 34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>

Et réussir les épreuves de sélection comprenant :

- une épreuve écrite individuelle d'une durée de 3 heures, visant à vérifier les qualités d'expression écrite du candidat, ses capacités d'analyses, de synthèse et son intérêt pour les questions de société ;
- un entretien de 30 minutes à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat, visant à évaluer la manière dont il envisage la fonction de direction.

#### Contenu de la formation :

L'enseignement théorique est composé de 4 domaines de formation : élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service, management et gestion des ressources humaines, gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service et expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.

## Le Master - Mention management, parcours gestion des entreprises sociales et de santé

La spécialité Gestion des Entreprises Sociales et de Santé - GESS propose l'acquisition de savoirs fondamentaux et d'instruments de gestion adaptés au management des organismes des secteurs sociaux, médico-sociaux et de santé ainsi qu'à des missions d'expertise dans le champ de l'action sociale et de l'économie solidaire.

**Durée :** 2 ans (diplôme de niveau I).

### Conditions d'accès :

L'accès à cette formation est ouvert en formation continue, et après étude du dossier de candidature par un jury :  
- Aux titulaires d'un bac + 3 ou bac + 4 (M1 ou équivalent) ;

### Lieu de formation :

◆ 31 Toulouse	Université Toulouse 1 Capitole	Tél. : 05 61 63 56 00	<a href="http://www.ut-capitole.fr">www.ut-capitole.fr</a>
---------------	--------------------------------	-----------------------	--

- Aux professionnels titulaires du CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction d'Établissements Sociaux) ;  
- Aux cadres expérimentés après validation des acquis professionnels ;

- Aux élèves-stagiaires préparant le diplôme de DESSMS (Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social) de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

### Contenu de la formation :

La formation comprend des unités d'enseignement en environnement économique et social, environnement juridique, comptabilité, management financier, gestion des ressources humaines...

## Le Master - Mention management stratégique, parcours management stratégique des organisations de santé

Ce master forme des gestionnaires polyvalents en conjuguant une connaissance de base des sciences de gestion et une connaissance approfondie du secteur sanitaire et médico-social dans ses dimensions économiques, juridiques, sociales et managériales.

**Durée :** 2 ans (diplôme de niveau I).

### Conditions d'accès :

L'accès à cette formation est ouvert en formation initiale,

### Lieu de formation :

◆ A 34 Montpellier	Université de Montpellier - IMM	Tél. : 04 34 43 22 33	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
--------------------	---------------------------------	-----------------------	--

apprentissage et formation continue, et après étude du dossier de candidature par un jury d'admission :

- Aux titulaires d'un bac + 3 ou bac + 4 (M1 ou équivalent) ;

### Contenu de la formation :

La formation comprend des unités d'enseignement en management, droit du travail, contrôle de gestion, environnement économique des organisations de santé...

## Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Ce diplôme est reconnu au niveau I (bac + 5), il atteste de compétences pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Ce diplôme est accessible par la VAE.

**Durée :** La préparation du diplôme fait alterner pendant trois années universitaires des périodes de travail dans les structures d'emploi habituelles et des séquences de formation à l'Université.

### Conditions d'accès :

Pour le Master 1 : être titulaire d'un diplôme de niveau III, II ou I + expérience de 3 ans dans l'intervention sociale.

### Lieux de formation :

◆ 31 Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Tél. : 05 61 50 42 33	<a href="http://www.univ-tlse2.fr">www.univ-tlse2.fr</a>
---------------	-----------------------------------	-----------------------	--

Pour le Master 2 : être titulaire du Master 1 correspondant ou d'un diplôme équivalent + dépôt de candidature

Cette formation s'adresse à des professionnels de terrain. Elle s'effectue dans le cadre de la formation professionnelle continue, en concomitance avec la préparation d'un Master professionnel en sociologie, Intervention sociale et changement.

### Contenu de la formation :

Le tronc commun DEIS et Master Professionnel présente 3 domaines de formation : production de connaissances ; conception et conduite d'action ; communication et ressources humaines.

## Les débouchés et les salaires

Le directeur peut exercer ses fonctions dans des établissements et services qui accueillent des personnes en difficulté sociale ou familiale. Avec le CAFDES, le directeur exerce en établissement social ou médico-social privé. Le DEIS débouche sur des postes tels que chargé de mission, chef de projet...

Pour exercer en établissement public, le directeur doit réussir un concours de la fonction publique hospitalière. La formation se déroule à Rennes à l'école nationale de la santé publique. En plus d'être le responsable de la structure, le directeur est amené à créer et piloter le projet d'établissement ou de service, et à relayer la politique institutionnelle. Les salaires mensuels bruts se situent entre 2 700 € (en début de carrière) à 3 700 € (en fin de carrière) dans le secteur public et 2900 € (en début de carrière) à 4500 € (en fin de carrière) dans le secteur privé.

# Responsable de service éducatif

Le chef de service éducatif s'occupe de l'encadrement d'une équipe de professionnels qui exercent dans un établissement social ou médico-social.

Ces professionnels pilotent l'action dans le cadre des projets de service, assurent le relais entre la direction et les équipes et sont en position d'interface dans les organisations.

Il peut aussi mettre en place une opération pour évaluer l'efficacité et la qualité de ses actions. Son rôle est essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Sens de l'organisation et de la communication
- Créativité dans le management de son équipe
- Sens du travail en équipe
- Capacité à décider
- Résistance au stress



## La formation

### Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

C'est un diplôme de niveau II. Il peut-être obtenu par la VAE.

**Durée :** Formation en alternance d'une durée de 24 mois sous forme de session de 2 à 4 jours par mois, plus les stages. Elle compte 820 heures dont :

- 400 heures d'enseignement théorique
- 420 heures de formation pratique.

#### Conditions d'accès :

Les candidats qui souhaitent suivre cette formation doivent être titulaires d'un diplôme de travail social au moins de niveau III, d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II, d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de deux ans d'expérience professionnelle, d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement ou d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

#### Lieux de formation :

■ 31	Toulouse	Centre régional pour la formation et le perfectionnement aux fonctions de direction	Tél. : 05 61 80 42 07	<a href="http://www.crfpfd.org">www.crfpfd.org</a>
■ 34	Montpellier	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
■ 66	Perpignan	Institut Régional du travail social du Languedoc Roussillon	Tél. : 04 68 08 20 75	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

Le responsable d'unité d'intervention sociale peut exercer son activité dans les établissements et services du champ de l'intervention sociale et de l'action médico-sociale (secteur associatif, organismes de protection sociale, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière). Cette profession va être confrontée prochainement à des départs à la retraite importants.

Le rôle du chef de service a évolué. Il contribue à l'élaboration des projets de service et participe de plus en plus à des missions d'évaluation des actions mises en place. Aujourd'hui, les employeurs recherchent d'avantage des managers capables d'assurer l'encadrement d'une équipe. En début de carrière, le salaire brut mensuel est de 2700 €. Il est d'environ 3450 € brut en fin de carrière.





# Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Qté	Total
<b>→ LES INDISPENSABLES</b>				
Université : bien choisir sa licence	901 248	9 €		
Quels métiers demain ?	901 298	9 €		
Après le bac	901 252	9 €		
Étudier à l'étranger	901 194	9 €		
Classes prépa	901 299	9 €		
Sciences Po	901 247	9 €		
<b>→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS</b>				
Les études d'art	901 297	9 €		
Bac L, quelles poursuites d'études (disponible en décembre 2016)	901 310	11 €		
Les métiers du jeu vidéo	901 232	12 €		
Les métiers du web	901 227	12 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 144	12 €		
Les métiers du design	901 280	12 €		
Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation	901 188	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	901 190	12 €		
<b>→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS</b>				
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 278	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 283	12 €		
Les métiers des industries des papiers cartons	901 319	4,90 €		
<b>→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE</b>				
Les métiers du droit	901 284	12 €		
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers de la sécurité (disponible en novembre 2016)	901 285	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
<b>→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION</b>				
Bac ES, quelles poursuites d'études (disponible en décembre 2016)	901 309	11 €		
Bac STMG, quelles poursuites d'études ?	901 270	11 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 279	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 282	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	901 143	12 €		
Les écoles de commerce (disponible en novembre 2016)	901 301	9 €		
Les métiers du commerce et de la distribution	901 276	4,90 €		
Les métiers du commerce de gros	901 261	4,90 €		

	Réf.	Prix	Qté	Total
<b>→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT</b>				
Les métiers auprès des animaux	901 228	12 €		
Les métiers de la biologie	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 148	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 145	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 191	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
Les métiers du paysage	901 272	4,90 €		
<b>→ SANTÉ / SOCIAL</b>				
Les métiers du social	901 230	12 €		
Les métiers du médical	901 184	12 €		
Les métiers du paramédical	901 183	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
Les métiers au service du handicap	901 225	4,90 €		
<b>→ SCIENCES / TECHNOLOGIES</b>				
Bac S, quelles poursuites d'études ?	901 274	11 €		
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 281	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 187	12 €		
Les métiers de la chimie	901 138	12 €		
Les écoles d'ingénieurs (disponible en novembre 2016)	901 300	9 €		
Les métiers de la statistique	901 024	4,90 €		
Les métiers des mathématiques et de l'informatique	901 265	4,90 €		
<b>→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION</b>				
Les métiers du sport	901 192	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 189	12 €		
Les métiers du tourisme	901 235	12 €		
<b>Montant de la commande</b>				€
<b>Frais d'envoi en Colissimo*</b>				€
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)				
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).				
<b>Total de la commande</b>				€

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique. Merci de nous consulter. Conditions générales de vente disponibles sur [www.onisep.fr/lalibrairie](http://www.onisep.fr/lalibrairie) ou sur simple demande.

**Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :**  
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

**VOTRE ADRESSE POSTALE**

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

**E-mail :**  
À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

**Commandez en ligne !**  
[www.onisep.fr/lalibrairie](http://www.onisep.fr/lalibrairie)

**VOTRE MODE DE PAIEMENT**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature : \_\_\_\_\_

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

# Les métiers de la santé

## en région Occitanie

### Le secteur de la santé offre d'importantes perspectives d'avenir

Les emplois du sanitaire se sont beaucoup développés dans la région. En raison des besoins croissants liés au vieillissement de la population, cette augmentation devrait se poursuivre dans les années à venir. Dans ce contexte, l'ensemble des métiers de la santé et notamment les professions paramédicales (infirmiers, aides-soignants...) offrent de réelles garanties d'emplois. L'accès à ces professions reste néanmoins très sélectif. Prévoir une concurrence drastique pour rejoindre les études médicales et, dans une moindre mesure, les écoles du paramédical. Force de travail et motivation sont indispensables pour faire sa place dans un univers qui allie expertise et qualités humaines.



© WavebreakmediaMicro / Fotolia.com

### Paramédical : des besoins de recrutement croissants

Sans être médecins, les professionnels paramédicaux dépistent des problèmes de santé, contribuent aux soins et à l'amélioration des conditions de vie des patients. Parmi la vingtaine de métiers répertoriés, plusieurs profils coexistent. Les "soignants" (infirmiers, aides-soignants, puériculteurs...) assistent une équipe médicale. Les professionnels de la rééducation (psychomotriciens, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens...) travaillent sur la prescription d'un médecin qui a identifié les troubles du patient. Les métiers de l'appareillage (opticien-lunetier, audioprothésiste, podologue...) font appel à des compétences et savoir-faire plus manuels. Enfin, l'assistance médicale et technique (technicien d'analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale...) associe les connaissances médicales à la maîtrise de technologies.

### Médical : assurer la relève

Quand études riment avec endurance. De 5 ans pour devenir sage-femme à 11 ans pour médecin spécialiste, les études de santé sont exigeantes. Les cursus commencent par la PACES (première année commune aux études de santé), sanctionnée par un concours très sélectif : 20 % d'admis en moyenne. Elles débouchent sur des diplômes d'État, obligatoires pour exercer. Cabinet, hôpital, industrie... Près de la moitié des professionnels de santé officient en libéral. Qu'ils choisissent le cabinet ou l'hôpital, tous les médecins sont pleinement responsables des soins qu'ils dispensent. Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes sont tous soumis à un Ordre professionnel chargé de veiller au respect des règles de bonnes pratiques. C'est le code de déontologie.

Médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes rencontrent peu de difficultés d'insertion après leurs longues études. Dans certaines spécialités ou régions, on manque même cruellement de praticiens.

## Les professions sanitaires en Occitanie

### La filière paramédicale/soin

Aide-soignant/e.....	34
Auxiliaire de puériculture .....	36
Infirmier/ière .....	38
Puériculteur/trice.....	40

### La filière rééducation

Ergothérapeute .....	41
Diététicien/ne .....	42
Masseur/euse / Kinésithérapeute .....	44
Orthophoniste.....	45
Orthoptiste .....	46
Ostéopathe.....	47
Pédicure-podologue .....	48
Psychomotricien/ne .....	49

### La filière appareillage

Audioprothésiste.....	51
Opticien/ne-lunetier/ière .....	52
Orthoprothésiste .....	54
Prothésiste dentaire .....	56

### La filière assistance technique médicale

Ambulancier/ère.....	58
Manipulateur/trice en électroradiologie médicale .....	60
Préparateur/trice en pharmacie.....	62
Technicien/ne en analyses biomédicales .....	64

### La filière médicale et pharmaceutique

Chirurgien/ne dentiste .....	66
Maïeuticien / Sage-femme.....	68
Médecin .....	70
Pharmacien/ne.....	72

### Encadrement, administration service

Secrétaire médical/e .....	74
Cadre de santé .....	76
Visiteur/euse médical/e .....	77

➔ Les formations polyvalentes.....	78
------------------------------------	----



# Aide-soignant/e

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant assiste l'infirmier dans les activités quotidiennes de soins. Il contribue au bien-être des malades, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie. En collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, l'aide-soignant assure auprès des patients des soins d'hygiène et de confort : toilette, repas, réfection des lits, accueil, installation et transfert des patients... Il transmet ses observations par écrit et par oral pour assurer la continuité des soins. Il participe à la réalisation d'animations à destination des personnes admises dans des centres de soins de suite et de rééducation. L'aide-soignant peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés. Le métier d'aide-soignant s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Avoir le goût du contact et le sens de l'écoute
- Savoir travailler et s'organiser au sein d'une équipe
- Bonne résistance physique
- Discerner le caractère urgent d'une situation de soins



## La formation

### Le diplôme d'État d'aide-soignant

Obligatoire pour exercer la profession. Ce diplôme peut être obtenu par la VAE.

**Durée :** 10 mois.

#### Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation. Aucun diplôme n'est exigé. Pour être admis, il faut réussir les épreuves de sélection qui comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

1 - Épreuve écrite d'admissibilité : cette épreuve d'une durée de deux heures est notée sur 20 points. Elle se décompose en deux parties : À partir d'un texte de culture générale, expliquer les idées principales d'un texte et commenter les aspects essentiels d'un sujet traité. Une série de dix questions : Cinq questions de biologie humaine, trois questions portant sur les quatre opérations numériques, deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V (notamment BEP Sanitaire et Social, BEPA Option Services aux Personnes, CAP Petite enfance...)
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.

- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'État d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

2 - Épreuve orale d'admission : Cette épreuve est notée sur 20 points.

Elle se divise en deux parties : Présentation d'un exposé à partir d'un thème du domaine sanitaire et social. Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant.

#### Contenu de la formation :

La formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant comporte 1 435 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage. L'enseignement en institut comprend huit modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, et comprend six stages.

Les modules : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne ; l'état clinique d'une personne ; les soins ; ergonomie ; relation - communication ; hygiène des locaux hospitaliers ; transmission des informations ; organisation du travail.

Les candidats titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire « aide à domicile » sont dispensés de certaines unités de formation.

Les titulaires des baccalauréats professionnels « Accompagnement, soins et service à la personne » (ASSP) et « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT) peuvent bénéficier de dispenses de formation au diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS). Les titulaires de ces 2 baccalauréats sont exemptés du concours d'entrée pour la formation d'aide-soignant. Ils doivent cependant suivre une procédure de sélection :

- sélection sur dossier de candidature,
- pour les candidats retenus, entretien devant un jury comprenant un professionnel.

Les candidats admis sont dispensés de suivre certains modules de formation : les titulaires d'un bac pro ASSP sont dispensés des modules 1, 4, 6, 7 et 8. Les titulaires d'un bac pro SAPAT sont dispensés des modules 1, 4, 7 et 8.

**Les candidats titulaires d'un de ces bacs pro doivent représenter au minimum 15% de la capacité d'accueil autorisée.**

## Lieux de formation :

◆	09	Pamiers	IFAS Pamiers	Tél. : 05 61 60 90 96	<a href="http://www.chi-val-ariège.fr">www.chi-val-ariège.fr</a>
◆	11	Carcassonne	Centre Hospitalier Antoine Gayraud	Tél. : 04 68 24 27 90	<a href="http://www.ch-carcassonne.fr">www.ch-carcassonne.fr</a>
◆	11	Lézignan-Corbières	Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières	Tél. : 04 68 27 79 00	<a href="http://ch-lezignan.fr">http://ch-lezignan.fr</a>
◆	11	Narbonne	Centre hospitalier de Narbonne	Tél. : 04 68 42 66 11	<a href="http://www.ch-narbonne.fr">www.ch-narbonne.fr</a>
◆	12	Millau	IFAS Millau	Tél. : 05 65 60 39 30	<a href="http://www.ch-millau.fr">www.ch-millau.fr</a>
◆	12	Rodez	IFAS Rodez	Tél. : 05 65 55 17 50	<a href="http://www.ch-rodez.fr">www.ch-rodez.fr</a>
■	12	Rodez	Antenne IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 65 68 36 47	<a href="http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr">http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr</a>
◆	30	Alès	Centre Hospitalier d'Alès	Tél. : 04 66 78 30 31	<a href="http://www.ch-ales.fr">www.ch-ales.fr</a>
◆	30	Bagnols-sur-Cèze	Centre Hospitalier Bagnols-sur-Cèze	Tél. : 04 66 79 79 33	<a href="http://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr">http://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr</a>
■ A	30	Nîmes	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 04 66 29 50 25	<a href="http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr">http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr</a>
◆ A	30	Nîmes	IFAS du CHU de Nîmes	Tél. : 04 66 68 69 10	<a href="http://www.chu-nimes.fr">www.chu-nimes.fr</a>
◆	31	Saint-Gaudens	IFAS Centre hospitalier Comminges	Tél. : 05 61 32 41 79	<a href="http://www.ch-saintgaudens.fr">www.ch-saintgaudens.fr</a>
◆	31	Toulouse	IFAS du CHU de Toulouse - PREFMS	Tél. : 05 61 32 40 60	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
■ A	31	Toulouse	IFRASS	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
■ A	31	Toulouse	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 61 31 56 70	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
◆	31	Toulouse	IFAS du lycée Hélène Boucher	Tél. : 05 34 45 24 00	<a href="http://helene-boucher.entmip.fr">http://helene-boucher.entmip.fr</a>
◆	32	Auch	IFAS du Gers	Tél. : 05 62 61 31 51	<a href="http://www.gip-ifsidugers.fr">http://www.gip-ifsidugers.fr</a>
◆	34	Béziers	IFSI Béziers	Tél. : 04 67 09 21 60	<a href="http://www.ifsibeziens.com">http://www.ifsibeziens.com</a>
■ A	34	Castelnau-le-Lez	Institut de formation de l'hospitalisation privée	Tél. : 04 67 13 89 35	<a href="http://www.fhp-lr.com">http://www.fhp-lr.com</a>
◆	34	Montpellier	IFAS du CHU de Montpellier	Tél. : 04 67 33 88 45	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>
◆	34	Sète	IFSI de Sète	Tél. : 04 67 46 57 77	<a href="http://www.ch-bassindethau.fr">http://www.ch-bassindethau.fr</a>
◆	46	Cahors	IFAS de Cahors	Tél. : 05 65 20 50 14	<a href="http://www.ch-cahors.fr">www.ch-cahors.fr</a>
◆	48	Mende	Centre hospitalier de Mende	Tél. : 04 66 49 48 32	<a href="http://www.ch-mende.fr">http://www.ch-mende.fr</a>
◆	65	Lannemezan	IFAS des hôpitaux de Lannemezan	Tél. : 05 62 99 54 03	<a href="http://www.ch-lannemezan.fr">www.ch-lannemezan.fr</a>
◆	65	Tarbes	IFMS Tarbes	Tél. : 05 62 54 54 54	<a href="http://www.ch-bigorre.fr">www.ch-bigorre.fr</a>
◆	65	Tarbes	IFAS du Lycée Reffye	Tél. : 05 62 34 21 40	<a href="http://reffye.entmip.fr">http://reffye.entmip.fr</a>
■ A	66	Perpignan	Institut de formation de l'hospitalisation privée	Tél. : 04 68 56 45 70	<a href="http://www.fhp-lr.com">http://www.fhp-lr.com</a>
◆	66	Prades	IFAS de Prades	Tél. : 04 68 96 13 30	<a href="http://hopital-prades.fr">http://hopital-prades.fr</a>
◆	81	Albi	IFMS Albi	Tél. : 05 67 87 45 08	<a href="http://www.ifmsalbi.fr">www.ifmsalbi.fr</a>
◆	81	Castres	IFAS Castres Mazamet	Tél. : 05 63 71 60 50	<a href="http://www.chic-cm.fr">www.chic-cm.fr</a>
◆	81	Lavaur	IFAS Centre hospitalier Lavaur	Tél. : 05 63 58 81 81	<a href="http://www.ch-lavaur.fr">www.ch-lavaur.fr</a>
◆	82	Montauban	IFAS Centre hospitalier Montauban	Tél. : 05 63 92 80 32	<a href="http://www.ch-montauban.fr">www.ch-montauban.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

En Occitanie, les aides-soignants travaillent dans des établissements hospitaliers et d'hébergement des personnes âgées. Le marché du travail est favorable notamment pour ceux ou celles qui souhaitent travailler en maison de retraite. La rémunération n'est pas la même dans les structures publiques et privées. Dans le public, le salaire brut mensuel d'un débutant est de 1 446 €, primes et indemnités non comprises. En fin de carrière, il atteint 1 926 €.

## Les perspectives de carrière

Après une expérience professionnelle de trois ans dans le secteur hospitalier ou médico-social, l'aide-soignant peut se présenter au concours de recrutement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) afin de préparer le diplôme d'État d'infirmier. Il peut également préparer le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'ambulancier. Il est alors dispensé des épreuves d'entrée dans les centres de formation.

Le diplôme d'État d'aide-soignant permet également d'être dispensé de toute ou d'une partie des épreuves organisées pour l'accès à la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) et d'aide médico-psychologique. Compte tenu du tronc commun dans leur formation, il existe aussi une passerelle vers le métier d'auxiliaire de puériculture.

# Auxiliaire de puériculture

L'auxiliaire de puériculture contribue à l'épanouissement physique, affectif et mental des nouveau-nés et des jeunes enfants, qu'ils soient bien portants, malades ou handicapés. Il travaille sous la responsabilité d'un puériculteur, d'un infirmier ou d'un maïeuticien (sage-femme). L'auxiliaire de puériculture a des activités différentes selon les lieux où il exerce. En maternité, il s'occupe de la toilette, du change, des biberons et assure une surveillance médicale du nouveau-né. Il peut conseiller les mères pour les soins les plus simples et il est présent lors de la visite du pédiatre.

Dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI), l'auxiliaire assiste aux consultations. Il assure aussi l'entretien de la chambre de l'enfant et du matériel utilisé. Il pèse, mesure les bébés, tient les dossiers à jour. Il aide aussi à assurer la propreté du matériel et des locaux. Il effectue des visites dans les familles avec le puériculteur, informe les parents notamment sur l'alimentation.

Dans les structures de garde (en crèche, halte-garderie, pouponnière ou maison d'enfant) l'auxiliaire assure des activités liées à l'hygiène, l'alimentation et l'éducation (apprentissage de la marche, de la propreté, organisation de jeux éducatifs). Il change les enfants, fait manger les plus petits, surveille le repas des plus grands. Il donne des soins simples.

Les horaires sont parfois contraignants. En hôpital, l'organisation du service oblige l'auxiliaire de puériculture à travailler tantôt de jour, tantôt de nuit, dimanches et jours fériés compris. Des roulements d'équipes sont établis. En crèche, halte-garderie, maison d'enfants ou au centre de protection maternelle et infantile, les horaires sont plus réguliers.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Rigueur et sens des responsabilités**
- **Patience et disponibilité**
- **Bonne résistance physique**
- **Anticiper les comportements et les réactions de l'enfant**



## La formation

### Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Obligatoire pour exercer la profession. Ce diplôme peut être obtenu par la VAE.

**Durée :** 10 mois.

#### Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation. Aucun diplôme n'est exigé. Pour accéder à la formation, le candidat doit réussir les épreuves de sélection comprenant deux épreuves d'admissibilité et une épreuve d'admission.

A) Les épreuves écrites d'admissibilité :

1. Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social, comprenant deux parties (durée 2h). À partir d'un texte de culture générale et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit dégager les idées principales du texte et commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum. La deuxième partie correspond à une série de dix questions à réponse courte portant sur des notions élémentaires de biologie humaine, sur les quatre opérations numériques de base et deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

2. Un test psychotechnique ayant pour objet d'évaluer l'attention, le raisonnement logique et l'organisation du candidat (durée 1h30).

Sont dispensés de l'épreuve de culture générale : les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV, d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, d'un

titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ainsi que les étudiants ayant suivi une 1<sup>ère</sup> année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier et n'ayant pas été admis en 2<sup>ème</sup> année. Attention : tous les candidats inscrits passent l'épreuve de tests psychotechniques quel que soit le niveau des études.

B) L'épreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec la présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture.

#### Contenu de la formation :

La formation conduisant au DE d'Auxiliaire de Puériculture comporte 1 435 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage. L'enseignement en institut comprend huit modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels. L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social et comprend six stages.

Les candidats titulaires du DE d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire « aide à domicile » sont dispensés de certaines unités de formation.

Les titulaires des baccalauréats professionnels « Accompagnement, soins et service à la personne » (ASSP) et « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT) peuvent bénéficier de dispenses de formation au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP). Les titulaires de ces 2 baccalauréats sont exemptés du concours d'entrée pour la formation d'auxiliaire de puériculture. Ils doivent cependant suivre une procédure de sélection :

- sélection sur dossier de candidature,
- pour les candidats retenus, entretien devant un jury comprenant un professionnel.

Les candidats admis sont dispensés de suivre certains modules de formation : les titulaires d'un bac pro ASSP sont dispensés des modules 4, 6, 7 et 8. Les titulaires d'un bac pro SAPAT sont dispensés des modules 4, 7 et 8.

Les candidats titulaires d'un de ces bacs pro doivent représenter au minimum 15% de la capacité d'accueil autorisée.

#### Lieux de formation :

◆	30	Nîmes	École de puériculture du CHU de Nîmes	Tél. : 04 66 68 69 10	<a href="http://www.chu-nimes.fr">www.chu-nimes.fr</a>
■ A	31	Toulouse	IFRASS	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
◆	31	Toulouse	IFAS du lycée Hélène Boucher	Tél. : 05 34 45 24 00	<a href="http://helene-boucher.entmip.fr">http://helene-boucher.entmip.fr</a>
◆	34	Béziers	IFSI Béziers	Tél. : 04 67 09 21 60	<a href="http://www.ifsibeziens.com">http://www.ifsibeziens.com</a>
■ A	34	Grabels	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 04 67 13 89 35	<a href="http://www.fhp-lr.com">http://www.fhp-lr.com</a>
■ A	66	Perpignan	Institut de formation de l'hospitalisation privée	Tél. : 04 68 56 45 70	<a href="http://www.fhp-lr.com">http://www.fhp-lr.com</a>

### Les débouchés et les salaires

Le marché du travail est plutôt favorable pour ces professionnels qui recherchent un emploi dans les hôpitaux. Dans les structures de la petite enfance, le nombre de structures d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans et les effectifs salariés se sont accrus sur l'ensemble du territoire à partir de 2010. Le contexte aujourd'hui milite pour une stabilisation de l'activité en raison notamment des fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur le secteur associatif et les collectivités territoriales. Les créations de poste seront sans doute peu nombreuses dans les prochaines années mais avec néanmoins des besoins ponctuels et localisés suite à l'ouverture d'une structure ou à des départs à la retraite. Dans la fonction publique, un débutant perçoit une rémunération brute mensuelle, primes et indemnités non comprises, d'environ 1 435 € (2 300 € en fin de carrière).

### Les perspectives de carrière

Après trois ans d'exercice professionnel, les auxiliaires de puériculture peuvent se présenter à un examen d'admission spécifique de recrutement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) afin de préparer le diplôme d'État d'infirmier. Ils peuvent aussi se présenter au concours de sélection des écoles d'éducateurs de jeunes enfants.

Il leur est également possible de préparer le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, d'aide-soignant et d'ambulancier en étant dispensés des épreuves d'entrée dans les centres de formation et en bénéficiant d'allègement de formations.

Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture permet également d'être dispensé de toutes ou d'une partie des épreuves organisées pour l'accès à la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) et d'aide médico-psychologique.

L'infirmier réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Maillon essentiel de l'équipe médicale, l'infirmier apporte son aide à l'élaboration d'un diagnostic, procède aux soins de nature technique (pansements, prélèvements, prises de tension, injections...) et fait le lien entre le malade et le milieu hospitalier. Il est chargé de surveiller l'évolution de l'état du patient afin d'ajuster au mieux le traitement prescrit. Il participe à la rédaction et à la mise à jour du dossier du malade, ainsi qu'à l'information et à l'accompagnement du patient et de son entourage. Il travaille en étroite relation avec le corps médical et encadre parfois une équipe d'aides-soignants. L'infirmier peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés.

Au sein des institutions publiques (par exemple l'institution scolaire), des entreprises et des services de protection maternelle et infantile, l'infirmier a surtout un rôle de prévention. Ses horaires sont plus réguliers.

Le secteur libéral attire de plus en plus d'infirmiers qui abandonnent le salariat pour exercer à leur propre compte, soit 15% de la profession. Les horaires de travail peuvent être lourds et atteindre jusqu'à 50 heures par semaine.

Le métier d'infirmier est extrêmement varié : l'infirmier peut être amené à travailler de façon plutôt « solitaire » (infirmier à domicile) ou en équipe (infirmier en service hospitalier). Il peut exercer un métier très technique (service de réanimation), ou très relationnel (service de psychiatrie). Il peut prendre en charge des patients au long cours, avec lesquels il noue des relations très proches (patients âgés, patients dialysés par exemple). Il peut aussi s'il le souhaite s'inscrire dans la « réserve sanitaire » : il est alors appelé à intervenir sur des zones touchées par des catastrophes pour apporter les premiers soins.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Rigueur et sens des responsabilités**
- **Aptitude à travailler en équipe**
- **Bonne résistance physique**
- **Capacité d'écoute et relation de confiance avec le patient**



## La formation

### Le diplôme d'État d'infirmier

Préparé par les Instituts de formations en soins infirmiers (IFSI), ce diplôme est obligatoire pour exercer la profession. En région Occitanie, cette formation est aussi accessible par apprentissage.

**Durée :** 3 ans. La formation est reconnue au grade de licence, dans le cursus licence master doctorat (LMD). Cette reconnaissance universitaire donne la possibilité aux infirmiers de poursuivre leur cursus vers un master puis éventuellement un doctorat.

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire d'un baccalauréat (toutes séries) ou être en classe de terminale en vue d'obtenir un baccalauréat (attention, vous ne pourrez intégrer l'IFSI que sous réserve d'obtenir le bac) ; d'un titre équivalent (diplôme d'accès aux études universitaires par exemple), du diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique avec une expérience professionnelle de 3 ans équivalent temps plein.

Les personnes qui ne sont pas titulaires de l'un de ces diplômes mais qui justifient de 3 années d'expérience dans le secteur hospitalier et médico-social ou de 5 années dans une autre activité professionnelle peuvent suivre la procédure du jury de présélection (épreuve sur dossier + épreuve de français).

- Réussir le concours d'entrée qui comprend deux épreuves écrites d'admissibilité : 3 questions sur un texte d'une à deux pages relatif au domaine sanitaire et social (2 heures) + tests d'aptitude (2 heures) ; et une épreuve orale d'admission : exposé sur un thème sanitaire ou social suivi d'un échange avec le jury (10 minutes de préparation, 30 minutes d'entretien).

Enfin, des places sont réservées (15 %), via un examen spécifique de sélection, aux aides-soignants et aux auxiliaires de puériculture diplômés, qui exercent leur profession depuis plus de 3 ans.

#### Contenu de la formation :

Les études sont organisées sous forme de modules. La formation théorique comprend des modules de sciences humaines ; anatomie, physiologie, pharmacologie ; législation, éthique et déontologie, responsabilité, organisation du travail ; santé publique ; soins infirmiers face aux différents types de pathologies et de patients (affections cardio-vasculaires, affections respiratoires, troubles psychiatriques, maladies infectieuses, pédiatrie, personnes âgées...) ; hygiène...

La formation s'appuie sur de nombreux stages en milieu hospitalier et extrahospitalier (près de 50 % du temps de formation).

**Lieux de formation :**

◆	09	Pamiers	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 05 61 60 90 96	<a href="http://www.chi-val-ariege.fr">www.chi-val-ariege.fr</a>
◆	11	Carcassonne	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 68 24 27 90	<a href="http://www.ch-carcassonne.fr">www.ch-carcassonne.fr</a>
◆ A	11	Narbonne	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 68 42 66 11	<a href="http://www.ch-narbonne.fr">www.ch-narbonne.fr</a>
◆	12	Millau	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 05 65 60 39 30	<a href="http://www.ch-millau.fr">www.ch-millau.fr</a>
◆	12	Rodez	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 05 65 55 17 50	<a href="http://www.ch-rodez.com">www.ch-rodez.com</a>
◆	30	Alès	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 66 78 30 31	<a href="http://www.ch-ales.fr">www.ch-ales.fr</a>
◆	30	Bagnols-sur-Cèze	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 66 79 79 33	<a href="http://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr">http://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr</a>
◆	30	Nîmes	IFSI - Centre hospitalier universitaire	Tél. : 04 66 68 69 10	<a href="http://www.chu-nimes.fr">www.chu-nimes.fr</a>
■ A	30	Nîmes	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 04 66 29 50 25	<a href="http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr">http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr</a>
◆	31	Toulouse	IFSI - CHU de Toulouse PREFMS	Tél. : 05 61 32 41 00	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	31	Saint-Gaudens	Antenne IFSI - CHU de Toulouse	Tél. : 05 61 32 41 80	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
■ A	31	Toulouse	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 61 31 56 70	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
◆	32	Auch	IFSI du Gers	Tél. : 05 62 61 31 51	<a href="http://www.gip-ifsidugers.fr">http://www.gip-ifsidugers.fr</a>
◆ A	34	Béziers	IFSI Béziers	Tél. : 04 67 09 21 60	<a href="http://www.ifsibeziers.com">http://www.ifsibeziers.com</a>
■ A	34	Castelnau-le-Lez	Institut de formation de l'hospitalisation privée	Tél. : 04 67 13 89 35	<a href="http://www.fhp-lr.com">http://www.fhp-lr.com</a>
◆	34	Castelnau-le-Lez	IFSI du CRIP	Tél. : 04 67 33 18 00	<a href="http://www.crip-34.fr">www.crip-34.fr</a>
◆	34	Montpellier	IFSI - Centre hospitalier universitaire	Tél. : 04 67 33 88 44	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>
◆ A	34	Sète	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 67 46 57 77	<a href="http://www.ch-bassindethau.fr">http://www.ch-bassindethau.fr</a>
◆	46	Cahors	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 05 65 20 50 14	<a href="http://www.ch-cahors.fr">www.ch-cahors.fr</a>
◆	48	Mende	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 66 49 48 32	<a href="http://www.ch-mende.fr">www.ch-mende.fr</a>
◆	65	Tarbes	IFMS Tarbes	Tél. : 05 62 54 54 54	<a href="http://www.ch-bigorre.fr">www.ch-bigorre.fr</a>
◆ A	66	Perpignan	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 04 68 61 66 33	<a href="http://www.ch-perpignan.fr">www.ch-perpignan.fr</a>
◆	81	Albi	IFMS d'Albi	Tél. : 05 67 87 45 08	<a href="http://www.ifmsalbi.fr">www.ifmsalbi.fr</a>
◆	81	Castres	IFSI - CHIC Castres Mazamet	Tél. : 05 63 71 60 50	<a href="http://www.chic-cm.fr">www.chic-cm.fr</a>
◆	82	Montauban	IFSI - Centre hospitalier	Tél. : 05 63 92 80 32	<a href="http://www.chu-montauban.fr">www.chu-montauban.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

Les infirmiers peuvent travailler en établissement hospitalier, en entreprise, dans les centres de soins, les établissements scolaires ou en libéral.

L'activité salariée est majoritaire puisqu'elle concerne près de 85 % des professionnels.

Aujourd'hui, un infirmier débute à 1 514 € brut par mois, primes et indemnités non comprises, dans le secteur public, et peut espérer gagner environ 2 600 € brut en fin de carrière. Dans le secteur privé, les salaires varient selon les conventions collectives.

Les établissements employeurs ne signalent plus aujourd'hui de difficulté de recrutement dans le secteur de la santé. L'augmentation du nombre de diplômés infirmiers notamment, permet de répondre aux besoins du secteur hospitalier. Des tensions persistent néanmoins sur certains territoires ruraux et dans le secteur de la santé mentale. Ces difficultés résultent alors plutôt d'un manque d'attractivité de l'établissement employeur ou du poste proposé.

**Les perspectives de carrières**

Après deux années minimum d'expérience professionnelle, les infirmiers peuvent se spécialiser en préparant le diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (en 2 ans), ou le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (en 18 mois).

Les infirmiers peuvent également préparer le diplôme d'État de puériculture en un an.

Après quatre années d'expérience professionnelle, il est possible de préparer une formation de cadre de santé via un concours. Cette formation offre la possibilité d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d'être formateur dans une école paramédicale.

# Puériculteur/trice

L'infirmier puériculteur est un infirmier spécialisé dans les soins apportés aux nouveau-nés et aux enfants. Sa mission principale : veiller à leur bonne santé et à leur bien-être général. Concrètement, l'infirmier puériculteur évalue le développement physique et psychologique de l'enfant, ainsi que son état de santé. Il pose un diagnostic social et sanitaire et accomplit les actes éducatifs conduisant à l'autonomie de l'enfant et de sa famille.

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ce professionnel peut exercer dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, dans les services de protection de la santé de l'enfant et de sa famille, ainsi que dans les services d'accueil des enfants, de la naissance à l'adolescence. Le puériculteur s'occupe aussi de la formation des assistants maternels.

À l'hôpital, les horaires peuvent être contraignants, comme pour les infirmiers (nuits, week-ends par roulement). Il travaille exclusivement dans les services de maternité et de pédiatrie, il collabore avec le pédiatre et relaye le maïeuticien (sage-femme), il effectue des soins médicaux.

Dans les crèches et haltes-garderies, il anime et encadre une équipe de professionnels (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels) autour d'un projet éducatif en y associant les parents.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Maîtrise des connaissances sur le développement de l'enfant**
- **Aptitude à travailler en équipe**
- **Patience et bonne résistance physique**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles**



## La formation

### Le diplôme d'État de puériculture

**Durée :** 1 an.

#### Conditions d'accès :

L'accès est ouvert aux titulaires du diplôme d'État d'infirmier ou du diplôme d'État de sage-femme, ou d'une attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ces diplômes. L'admission se fait sur concours. Les candidats sont soumis à 2 épreuves écrites portant sur le programme du Diplôme d'État d'Infirmier et des tests psychotechniques. Une fois admis à ces évaluations, les candidats passent une épreuve orale qui consiste en un exposé et une discussion avec le jury, portant sur l'étude d'une situation en rapport avec l'exercice professionnel infirmier.

#### Contenu de la formation :

La formation alterne périodes d'enseignement articulées autour de trois pôles : l'enfant et la santé, la promotion de la santé de l'enfant et son éducation et des stages pratiques (710 heures de stages cliniques dans des établissements d'accueil, des maternités, des services de néonatalogie, protection maternelle et infantile...). Elle dure un an et est sanctionnée par une évaluation continue et validée par la délivrance d'un diplôme d'État. Actuellement, le diplôme d'état est reconnu Bac +4.

#### Lieux de formation :

◆	30	Nîmes	École de puériculture - CHU	Tél. : 04 66 68 69 05	<a href="http://www.chu-nimes.fr">www.chu-nimes.fr</a>
■	31	Toulouse	IFRASS	Tél. : 05 34 63 89 00	<a href="http://www.ifrass.net">www.ifrass.net</a>
◆	34	Montpellier	École de puériculture - CHU	Tél. : 04 67 33 88 63	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

Près de la moitié des infirmiers puériculteurs sont employés par les services hospitaliers ou les maternités. Ils peuvent travailler aussi dans un service de protection maternelle infantile, dans les crèches et haltes garderies. Dans l'enseignement, ils assurent la formation (initiale et continue) des professionnels de la petite enfance et encadrent le personnel des crèches.

Dans la région, en raison d'une demande croissante et d'un sous-effectif de ces professionnels, des puériculteurs sont recherchés. Les salaires varient selon la fonction exercée et le type de structure. Dans la fonction publique hospitalière, le salaire mensuel brut est d'environ 1 580 € en début de carrière, et de 2 650 € en fin de carrière. Diverses primes s'ajoutent, pouvant augmenter le salaire net mensuel d'environ 300 €.

## Les perspectives de carrière

Après cinq années d'activité, le puériculteur peut devenir directeur de centre d'accueil (crèche, pouponnière...). Il peut aussi passer un examen pour entrer dans une école de cadre de santé et directeur des soins, après quatre ans d'exercice professionnel.



L'ergothérapie s'adresse à des personnes qui souffrent d'un handicap moteur, sensoriel ou neuropsychologique. À partir d'activités artistiques ou manuelles, l'ergothérapeute va aider l'individu à récupérer ou acquérir une meilleure autonomie individuelle, sociale et professionnelle par un travail centré sur les fonctions corporelles défaillantes. L'objectif de ce travail de rééducation est de lui faciliter les gestes de la vie quotidienne. Les ergothérapeutes interviennent à tout âge de la vie et exercent dans des domaines d'activité variés, comme la rééducation fonctionnelle, la réadaptation professionnelle ou le maintien à domicile. Ce professionnel a aussi un rôle de conseil. En vu d'améliorer l'autonomie de la personne dans son environnement quotidien, l'ergothérapeute apporte une aide technique notamment sur l'aménagement du mobilier, l'habillement, l'hygiène, la communication...

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Aptitude à travailler en équipe**
- **Curiosité et créativité**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le diplôme d'État d'ergothérapeute

**Durée :** 3 ans. Le diplôme d'État délivré par le Ministère de la Santé est reconnu au grade Licence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au travers d'un partenariat entre les Instituts de Formation en Ergothérapie et l'Université.

#### Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée à l'Institut. Ils doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent, d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou d'une expérience professionnelle de cinq ans ayant donné lieu à cotisation sociale. Les candidats doivent ensuite réussir l'examen d'entrée qui comporte trois épreuves : des tests psychotechniques, une contraction de texte et une épreuve portant sur le programme de biologie et physique de 1ère et terminale scientifique.

Les titulaires du diplôme d'État d'infirmier, du diplôme d'État de sage-femme et les personnes ayant accompli et validé le

premier cycle des études médicales peuvent se voir dispensées des épreuves d'admission et de la validation d'une partie des unités d'enseignement de la 1ère année par le Directeur de l'institut après avis du Conseil Pédagogique.

#### Contenu de la formation :

L'organisation des études est construite par alternance entre des temps de formation théorique et pratique réalisés à l'institut de formation, et des temps de formation clinique ou situationnelle réalisés sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes. Pour offrir une progression pédagogique cohérente, le référentiel de formation est constitué de 6 domaines de formation (Sciences humaines, sociales et droit ; Sciences médicales ; Fondements et processus de l'ergothérapie ; Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute ; Méthodes de travail ; Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute). La formation présente 36 semaines de stages réparties en 5 périodes sur les 3 années de formation.

#### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	Institut de formation en ergothérapie - PREFMS	Tél. : 05 61 32 43 86	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	34	Montpellier	Institut de formation en ergothérapie	Tél. : 04 67 10 79 99	<a href="http://ergotherapieimontpellier.com">http://ergotherapieimontpellier.com</a>

## Les débouchés et les salaires

Les ergothérapeutes exercent dans des hôpitaux publics ou privés, généraux ou spécialisés dans les services de neurologie, traumatologie, rhumatologie ou pédiatrie. Ils travaillent aussi dans les centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle pour adultes et pour enfants, dans les centres de posture, dans les établissements pour personnes âgées, dans les hôpitaux psychiatriques et dans le cadre de la médecine du travail. En dehors du secteur paramédical, les ergothérapeutes peuvent travailler avec des spécialistes en design industriel, en ergonomie, avec des consultants en marketing ou encore des urbanistes pour réfléchir à une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans l'espace public.

À l'hôpital, un ergothérapeute débute sa carrière avec un salaire mensuel brut, primes et indemnités non comprises, d'environ 1 450 €, pour arriver à 2 500 € environ en fin de carrière. Les salaires sont légèrement supérieurs dans le secteur privé.

## Les perspectives de carrière

Après une expérience professionnelle de quatre ans, l'ergothérapeute peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d'être formateur dans un institut de formation. Une formation de 9 mois à l'École nationale de santé publique de Rennes à l'issue d'un concours ouvert aux cadres, cadres supérieurs et directeurs d'institut de formation permet de devenir directeur des soins dans une structure hospitalière. L'ergothérapeute peut aussi préparer un concours en vue de devenir directeur d'un établissement hospitalier, social, médico-social.

Aujourd'hui, l'apprentissage et le respect des règles de l'hygiène alimentaire sont devenus très importants. Spécialiste de la nutrition, le diététicien est un acteur clé dans ce domaine. À partir d'un bilan diététique personnalisé, le diététicien dispense des conseils nutritionnels, éduque et rééduque au plan nutritionnel des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation. Il joue un rôle important, en incitant à la consommation de plats équilibrés tout en préservant le plaisir de manger. Il peut parfois être difficile pour une personne de changer ses habitudes alimentaires. Le diététicien doit alors faire preuve de psychologie et mettre en confiance ses patients afin qu'ils se confient sur leurs troubles alimentaires.

Concrètement, le diététicien met en place des menus variés et équilibrés en fonction du mode de vie et des attentes d'une personne. Ainsi, il calcule les doses alimentaires appropriées et organise des régimes classiques - pour maigrir ou grossir - ou bien particuliers - pour les personnes allergiques à certains aliments.

À l'hôpital ou en clinique, le diététicien ajuste les menus en fonction des pathologies des patients : diabète, hypertension...

Il contribue également à l'évaluation et au contrôle de la qualité de l'alimentation servie en collectivité (cantines scolaires, restaurants d'entreprise, foyers et résidences pour personnes âgées), il élabore des menus en fonction d'un budget précis.

Dans des industries agro-alimentaires et pharmaceutiques, le diététicien peut occuper des postes de responsable d'un service consommateur, de conseiller pour la conception de nouveaux produits alimentaires ou de produits diététiques. Il peut également participer à des travaux de recherche (analyse des facteurs qui provoquent l'apparition et l'évolution de maladies, programmes d'études en diététique et régimes).

En libéral, le diététicien reçoit à son cabinet les patients que lui envoie le médecin, ou des personnes qui viennent consulter d'elles-mêmes pour régler un problème de surpoids, d'obésité, de maigreur, de diabète.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Patience, diplomatie et sens de la pédagogie**
- **Connaissances solides en biologie et en économie**
- **Savoir travailler en équipe**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients**



## Les formations

### Le BTS diététique

Il permet d'accéder à la profession de diététicien. Dans la région, ce diplôme est accessible par la VAE.

**Durée :** 2 ans

#### Conditions d'accès :

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat (ou le présenter en juin) de préférence Sciences et Technologies de Laboratoire (STL), Sciences et Technologie de la Santé et du Social (ST2S).

#### Contenu de la formation :

Les études durent deux ans et comprennent des cours théoriques, des travaux pratiques et des stages sur le terrain. Les matières enseignées sont : le français, la biochimie, la nutrition, l'alimentation, les bases physiopathologiques de la nutrition, les régimes, les techniques culinaires, l'économie et la gestion, ainsi qu'une langue vivante étrangère. 20 semaines de stage accompagnent la formation théorique et les travaux pratiques, 6 semaines en restauration collective, 10 semaines en milieu thérapeutique, 4 semaines de stage à thème optionnel.

#### Lieux de formation :

■	31	Toulouse	Lycée Limayrac	Tél. : 05 61 36 08 08	<a href="http://www.limayrac.fr">www.limayrac.fr</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>
■	48	Mende	Lycée Notre-Dame	Tél. : 04 66 49 14 57	<a href="http://www.notredamemende.fr">www.notredamemende.fr</a>
■	66	Perpignan	Lycée NEOSUP	Tél. : 04 68 35 76 76	<a href="http://www.neosup.fr">www.neosup.fr</a>
#	66	Perpignan	Sud Formation - CCI Perpignan	Tél. : 04 68 56 62 20	<a href="http://www.perpignan.cci.fr">www.perpignan.cci.fr</a>

## Le DUT génie biologique option diététique

**Durée :** 2 ans

### Conditions d'accès :

Être titulaire d'un baccalauréat technologique Sciences et Technologies de Laboratoire (STL), Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) ou d'un Bac général (Scientifique de préférence).

### Contenu de la formation :

Au programme : mathématiques appliquées et statistiques, physique, chimie, informatique, biologie, pathologies et thérapeutiques diététiques, législation, éducation et promotion de la santé, expression et communication.

Stage de découverte du milieu professionnel - 2 semaines minimum en 1<sup>ère</sup> année et 15 semaines minimum de stage dont au moins 8 en secteur thérapeutique en 2<sup>ème</sup> année.

### Lieu de formation :

◆	34	Montpellier	IUT de Montpellier	Tél. : 04 99 58 50 40	<a href="http://www.iutmontp.univ-montp2.fr">www.iutmontp.univ-montp2.fr</a>
---	----	-------------	--------------------	-----------------------	--

## Les débouchés et les salaires

Le diététicien peut travailler en établissement de soins, dans les entreprises agroalimentaires et les laboratoires pharmaceutiques. Il peut aussi s'installer en libéral. Le plus souvent, les diététiciens assurent des vacations à l'hôpital tout en recevant une clientèle en cabinet privé.

Dans le secteur public, un diététicien débute avec un salaire mensuel brut de 1 450 €, primes et indemnités non comprises. En fin de carrière, la rémunération atteint 2 500 € brut par mois. Les salaires sont généralement un peu plus élevés dans le privé.

## Les perspectives de carrière

Les diététiciens peuvent s'orienter vers les métiers de l'enseignement (de l'économie sociale et familiale dans les lycées, en BTS diététique ou en DUT génie biologique option diététique).

Après quatre ans d'exercice de la profession, le diététicien peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé qui lui permet d'occuper un poste à responsabilité dans un service ou d'être formateur dans certaines écoles paramédicales.

# Masseur/euse / Kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute se consacre à la rééducation des personnes souffrant de traumatismes divers (accidents de la route, du sport, du travail), de maux de dos, de paralysies, de troubles neurologiques, de difficultés respiratoires ou circulatoires. Il intervient auprès de patients de tout âge. Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute exerce sur prescription médicale. Travaillant en étroite collaboration avec l'équipe médicale et l'équipe soignante, le « kiné » établit un bilan qui comprend notamment le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de rééducation, ainsi que le choix des actes qui lui paraissent les plus appropriés. Il fait appel à de nombreuses techniques : massages, mouvements de gymnastique à l'aide d'appareils, de poids... Il peut aussi utiliser l'eau, la chaleur, le froid ou les ultrasons.

Le masseur-kinésithérapeute peut aussi intervenir dans le domaine du sport, de la prévention, de la remise en forme (relaxation, massages) et de la thalassothérapie (balnéothérapie, hydrothérapie, etc...). Le métier de masseur-kinésithérapeute s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique, en maison de retraite ou en libéral.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Curiosité scientifique**
- **Bonne résistance physique**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

**Durée :** Une année universitaire préparatoire + quatre années spécifiques en IFMK. Le DE permet d'obtenir 240 ECTS, il ne débouche pas sur la reconnaissance du grade Master, mais au grade Licence permettant de prolonger ses études en université.

#### Conditions d'accès :

L'accès à la formation s'effectue après une année de formation universitaire (la première année commune aux études de santé (PACES), la première année de licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou première année de licence dans le domaine sciences, technologies, santé). En région Occitanie, les Instituts de formation en masso-kinésithérapie de Toulouse et Montpellier recrutent en première année de formation uniquement des étudiants issus de la Première Année Commune d'Études de Santé (PACES).

#### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	Institut de formation en masso-kinésithérapie - PREFMS	Tél. : 05 61 32 40 10	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	34	Montpellier	Institut de formation en masso-kinésithérapie	Tél. : 04 99 23 23 00	<a href="http://www.kinemontpellier.org">www.kinemontpellier.org</a>

## Les débouchés et les salaires

Sur le territoire national, environ 80% des Masseurs Kinésithérapeutes exercent dans le secteur libéral et 20% dans le secteur salarié. En raison de l'augmentation des besoins des malades et des convalescents, le marché du travail des masseurs-kinésithérapeutes est favorable dans la région, surtout en zone rurale. En secteur libéral, le métier s'exerce généralement en cabinet, seul ou en association. L'activité est le plus souvent partagée entre soins à domicile et soins au cabinet. À l'hôpital, le Masseur Kinésithérapeute est le plus souvent affecté dans un service spécialisé. En institution (centre de rééducation, maison de retraite, institut médico-pédagogique...) le Masseur Kinésithérapeute exerce son métier en fonction du recrutement de l'établissement. Salariés du secteur privé, ils sont régis par des conventions collectives. À l'hôpital, le salaire mensuel brut des masseurs-kinésithérapeutes primes et indemnités non comprises est d'environ 1 520€ en début de carrière et de 2 550€ en fin de carrière. En 2010, le revenu mensuel moyen net des masseurs-kinésithérapeutes libéraux était estimé à 3 500€.

## Les perspectives de carrière

L'accès à des Master permet d'intégrer des programmes de kinésithérapie du sport, kinésithérapie respiratoire et cardiologique, ostéopathie... En formation continue, des Attestations ou Diplômes Universitaires (AEU, DU) permettent également d'accéder à certaines spécialités. Après une expérience professionnelle de quatre ans, le masseur-kinésithérapeute peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Ce diplôme est obligatoire pour enseigner dans les Instituts qui préparent au Diplôme d'État de Masseur Kinésithérapeute, accéder aux postes de l'encadrement hospitalier public ou privé, ainsi que pour diriger un Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie.



# Orthophoniste

L'orthophoniste prend en charge les troubles du langage oral (troubles de l'articulation des sons, de la prononciation des mots, de l'organisation grammaticale des phrases) et du langage écrit (difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture, du langage mathématique). C'est un travail de rééducation qui fait souvent appel à des activités très ludiques parfois inventées par l'orthophoniste lui-même. Il peut agir auprès d'enfants atteints de surdit , soigner le b gaiement, les anomalies de la voix ou de la d glutition, ou bien participer   la prise en charge des troubles associ s   certains handicaps.

L'orthophoniste soigne  galement des adultes, priv s de leurs facult s d'expression ou de compr hension ou qui connaissent des troubles de la voix. Le vieillissement de la population le conduit plus fr quemment qu'avant   s'occuper des pathologies du langage chez la personne  g e. Ce professionnel intervient sur prescription d'un m decin indiquant la nature du traitement et le nombre de s ances n cessaires.



## Les qualit s et capacit s li es   l'emploi

- ** locution et ma trise de la langue**
- **Patience et sens de la p dagogie**
- **Qualit s relationnelles avec les patients**

## La formation

### Le certificat de capacit  d'orthophoniste

**Dur e :** 5 ans. La d livrance du certificat de capacit  d'orthophoniste qui est reconnu au grade de master.

#### Conditions d'acc s :

L'acc s est ouvert aux candidats titulaires du baccalaur at (litt raire de pr f rence) ou du dipl me d'acc s aux  tudes universitaires, ou d'un titre admis en  quivalence. L'admission se fait sur concours. Les candidats sont soumis   une premi re s rie d' preuves en orthographe lexicale, orthographe grammaticale, langage, culture, math matiques et logique. S'ils sont admissibles, ils subissent une deuxi me s rie d' preuves : entretien avec des orthophonistes, examen psychologique, examen d'acuit  visuelle, examen m dical ORL.

#### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	Universit� Paul Sabatier - Facult� de m�decine de Toulouse	T�l. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	Universit� de Montpellier - UFR de m�decine	T�l. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

## Les d bouch s et les salaires

L'orthophoniste peut exercer   titre lib ral, en cabinet priv . Il peut aussi  tre salari  en travaillant dans les services hospitaliers (services de p diatrie, de neurologie, de psychiatrie) ou dans des centres sp cialis s (centres m dico-psychop dagogiques, centres d'accueil de personnes handicap es). Certains orthophonistes ont une activit  mixte (temps partiel salari  associ    une activit  en cabinet lib ral). Dans la r gion, le march  du travail est plut t favorable : ces professionnels sont surtout recherch s en zone rurale.

Dans le secteur public, le salaire mensuel brut, primes et indemnit s non comprises, s' l ve   environ 1 450   en d but de carri re, et   2 500   en fin de carri re. Il est d'environ 1 500   dans le priv , mais peut aller jusqu'  2 750  . Le passage   5 ann es d' tudes (depuis 2013) et l'obtention du grade de Master n'a pas de cons quence en lib ral car le grade ne rentre pas en ligne de compte dans les taux de remboursement n goci s avec la S curit  sociale. Pour les orthophonistes salari s, il est en revanche probable que les salaires soient revaloris s   terme.

## Les perspectives de carri re

Apr s une exp rience professionnelle de quatre ans, il est possible de pr parer en un an le dipl me de cadre de sant . Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d' tre formateur dans un institut de formation. Les titulaires du certificat de capacit  d'orthophoniste peuvent  galement obtenir des  quivalences pour passer d'autres dipl mes sociaux ou param dicaux. Ils sont par exemple dispens s de la 1 re ann e de la formation de psychomotricien (apr s r ussite   un examen portant sur le programme de cette 1 re ann e).

◆ Voie scolaire enseignement public  
■ Voie scolaire enseignement priv   
A apprentissage

# Orthoptiste

L'orthoptiste contribue à soigner les troubles de la vision à travers la rééducation. Les séances proprement dites visent à rétablir ou améliorer l'équilibre ou l'efficacité de la vision par des exercices : le patient apprend ainsi à maîtriser son regard et à utiliser au mieux ses capacités visuelles.

L'orthoptiste propose également des techniques de rééducation qui permettent d'atténuer le handicap des personnes malvoyantes. Il peut aussi intervenir auprès de personnes atteintes d'un handicap moteur en leur apprenant à contrôler leurs mouvements visuels.

Ce professionnel travaille souvent sur prescription médicale et en collaboration avec les médecins (ophtalmologistes principalement, mais aussi pédiatres ou généralistes).

Il exerce en liaison avec d'autres professionnels paramédicaux et avec les opticiens qui se chargent de l'équipement optique. Parmi ses patients, beaucoup sont des enfants. Le métier d'orthoptiste s'exerce aussi bien à l'hôpital, en clinique et pour la majorité en cabinet libéral.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Connaissances scientifiques et techniques**
- **Patience et sens de la pédagogie**
- **Qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le certificat de capacité d'orthoptiste

**Durée :** 3 ans. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 ECTS (crédits européens).

#### Conditions d'accès :

L'accès est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat (les séries scientifiques sont conseillées mais non exigées) ou du diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un titre admis en équivalence. Les candidats à la formation doivent réussir l'examen d'admission organisé annuellement par l'université responsable de la formation.

Cet examen comporte des épreuves écrites et une épreuve orale. Les épreuves écrites portent sur les sciences de la vie (durée : deux heures ; coefficient 1) et la physique (durée : deux heures ; coefficient 1). Les sujets sont conçus sur la base des programmes enseignés dans les classes de terminale S de lycée. L'épreuve orale d'admission consiste en une évaluation des connaissances générales des candidats ainsi que de leurs aptitudes psychophysiques. Elle est affectée du coefficient 2. Un contrôle de la vision binoculaire des candidats peut être demandé.

#### Contenu de la formation :

Les trois années de formation comportent un enseignement théorique et pratique ainsi que des stages hospitaliers dans un service d'ophtalmologie. Le programme de la formation porte sur l'anatomie, la physiologie de l'œil, la pathologie et l'instrumentation, auxquelles s'ajoutent les méthodes d'examen de la vision et les techniques de rééducation. Des démonstrations d'appareils, d'examens et des séances de rééducation des malades ont lieu régulièrement. En outre, un programme de psychologie est organisé sur les trois années (évolution affective de l'enfant, psychologie de l'enfant inadapté, notions de psychologie pratique à l'usage des orthoptistes). Un examen d'évaluation est organisé à la fin de chaque année.

#### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	Université Paul Sabatier - Faculté de médecine de Toulouse	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	Université de Montpellier - UFR de médecine	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

L'orthoptiste peut exercer en cabinet libéral ou être salarié dans les hôpitaux, les établissements d'accueil de personnes handicapées, les centres de soins ou les cabinets médicaux. Dans la région, le marché du travail est plutôt favorable : ces professionnels sont davantage recherchés en zone rurale.

Dans le secteur public, le salaire mensuel brut, primes et indemnités non comprises, s'élève à environ 1 450 € en début de carrière, et à 2 500 € en fin de carrière. En libéral, les rémunérations dépendent du nombre d'actes effectués.

## Les perspectives de carrière

Après une expérience professionnelle de quatre ans, les orthoptistes peuvent préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Cette formation leur permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d'être formateur dans une école paramédicale.



L'ostéopathe, par définition, diagnostique et traite, par la main, les zones de blocage et les tensions des tissus du corps, qui peuvent entraîner des troubles fonctionnels. Il soigne les patients à l'aide de gestes techniques et d'un toucher minutieux et précis.

L'ostéopathe s'efforce de traiter un maximum de troubles fonctionnels. La colonne vertébrale et les souffrances qu'elle génère, représente la première cause de consultation. Les autres pathologies concernent les problèmes respiratoires, digestifs, les migraines chroniques, les douleurs des articulations... Certains gestes comme ceux pratiqués sur les nourrissons et le rachis cervical (cou et nuque) ne peuvent être pratiqués que sur prescription médicale.

L'ostéopathe prend en compte la personne dans sa globalité. C'est pourquoi il effectue un bilan complet. Une douleur exprimée au niveau du dos peut, par exemple, trouver son origine dans le blocage d'une articulation d'une autre partie du corps. Pour ce spécialiste, chaque partie du corps est donc en permanence reliée aux autres, dans un mouvement interactif. Pour corriger un dysfonctionnement, il tient compte de chaque maillon qui relie cette chaîne d'interactions. La pratique repose sur des sciences comme l'anatomie, la biomécanique, la neurologie...

La grande majorité exerce à titre libéral. On constate néanmoins une hausse des emplois dans les clubs sportifs, les maisons de retraite médicalisées, les hôpitaux et les cliniques privées.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Habilité, sensibilité, maîtrise du geste**
- **Bonne résistance physique**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le DO (diplôme d'ostéopathe)

Il est préparé dans des établissements agréés par le Ministère des affaires sociales et de la santé.

**Durée :** 5 ans – soit 4.860 heures, réparties en sept grands domaines d'enseignement et partagées entre formation théorique et pratique.

#### Conditions d'accès :

L'accès est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire équivalent, après examen des candidatures (dossier scolaire, entretien ou lettre de motivation) et admission par l'école.

#### Contenu de la formation :

La répartition des enseignements est la suivante :

1° La formation théorique et pratique de 3 360 heures, sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques ;

2° La formation pratique clinique encadrée de 1 500 heures incluant 150 consultations complètes et validées.

La formation se décompose en unités d'enseignement dans les domaines suivants : 1° Sciences fondamentales ; 2° Sémiologie des altérations de l'état de santé ; 3° Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit ; 4° Ostéopathie : fondements et modèles ; 5° Pratique ostéopathique ; 6° Méthodes et outils de travail ; 7° Développement des compétences de l'ostéopathe.

#### Lieux de formation :

■	31	Toulouse	Institut toulousain d'ostéopathie - ITO	Tél. : 05 62 24 38 97	<a href="http://www.ito.fr">www.ito.fr</a>
■	31	Toulouse	Conservatoire supérieur ostéopathique français - CSOF	Tél. : 05 62 17 59 27	<a href="http://www.cso-toulouse.fr">www.cso-toulouse.fr</a>
■	34	Montpellier	Institut supérieur d'ostéopathie du Grand Montpellier - ISOGM	Tél. : 04 67 30 75 57	<a href="http://www.ecole-osteopathie.com">www.ecole-osteopathie.com</a>

## Les débouchés et les salaires

L'ostéopathe exerce essentiellement en cabinet libéral. Il peut être salarié dans les hôpitaux, les établissements d'accueil de personnes âgées, handicapées, les centres de soins ou les cabinets médicaux. Dans la région, le marché du travail est plutôt favorable : ces professionnels sont de plus en plus recherchés.

Le revenu moyen observé pour un ostéopathe en cabinet libéral est d'environ 2 250 € net mensuel.

# Pédicure-podologue

Le pédicure-podologue traite les maladies du pied et des orteils, d'origine rhumatismale ou fonctionnelle. Il agit sur les troubles des appuis plantaires et leurs conséquences. Pour prévenir et soigner ces maladies, il prescrit, fabrique et applique l'appareillage qui convient. Il effectue également les soins d'hygiène et d'entretiens courants des ongles de pied, il traite certaines lésions et la plupart des problèmes de peau.

Il peut appliquer et prescrire des médicaments à usage externe. Le pédicure-podologue peut dépister certains troubles relevant d'une thérapeutique médicale : arthrite, fracture, troubles circulatoires. Il oriente alors son patient vers d'autres spécialistes, médecins ou chirurgiens. Ce professionnel s'occupe également de la rééducation des personnes accidentées de la route ou récemment opérées. À travers différents exercices, il essaie de faire retrouver une démarche plus assurée à ses patients.

L'exercice de la podologie exige des connaissances approfondies en anatomie, l'utilisation de l'informatique l'aide à compléter son diagnostic et à optimiser son intervention. C'est une profession qui demande de la mobilité. En effet, le pédicure-podologue doit partager son temps entre les consultations au cabinet, les visites à domicile, la fabrication des semelles orthopédiques et la gestion du cabinet. L'immense majorité des pédicures-podologues (environ 98 %), exerce en libéral.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Grande habileté manuelle et beaucoup de minutie
- Bonne résistance physique
- Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients



## La formation

### Le diplôme d'État de pédicure-podologue

**Durée :** 3 ans

#### Conditions d'accès :

L'admission se fait sur concours ouvert aux titulaires du baccalauréat (de préférence scientifique) ou d'un titre admis en équivalence (dont le diplôme d'accès aux études universitaires). Les candidats doivent avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission. Ce concours comporte une épreuve de biologie (programme de 1ère S et Terminale S) d'une durée de deux heures, notée sur 40 points. Il se déroule généralement au mois de mai (clôture des inscriptions : 1 mois avant environ). Le programme du concours est envoyé avec le dossier d'inscription.

L'Institut de formation de pédicure-podologie de Toulouse est agréé pour recevoir 25 étudiants en 1ère année.

#### Lieu de formation :

◆ 31 Toulouse	Institut de formation en pédicure-podologie (IFPP) - PREFMS	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
---------------	---	-----------------------	---

## Les débouchés et les salaires

La majorité de ces professionnels exerce en libéral. Il faut savoir que Toulouse et Montpellier les deux plus grandes agglomérations de la région Occitanie sont largement pourvues. Il existe cependant quelques possibilités d'installation dans certaines petites agglomérations de la région ainsi que dans de nombreuses villes de France. Avant de s'installer, les jeunes diplômés effectuent fréquemment des remplacements et/ou un assistantat chez un confrère.

Les rares salariés travaillent dans le secteur hospitalier public ou privé. Dans le secteur public, le salaire mensuel brut, primes et indemnités non comprises, s'élève à environ 1 450 € en début de carrière, et à 2 500 € en fin de carrière. Le revenu mensuel brut d'un pédicure-podologue installé en libéral est compris entre 1 900 et 2 700 €, en moyenne.

## Les perspectives de carrière

Le métier de pédicure-podologue est varié et il offre des spécialisations vers la réflexologie, l'ostéopathie du pied, la podologie des enfants ou du sport, la diabétologie. Après une expérience professionnelle de quatre ans, le pédicure-podologue peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Cette formation lui permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service hospitalier, ou d'être formateur dans une école paramédicale.



# Psychomotricien/ne

Sur prescription médicale, le psychomotricien aide les personnes souffrant de différents troubles psychomoteurs (difficultés psychologiques exprimées par le corps), en agissant sur leurs fonctions psychomotrices : difficultés d'attention, bégaiement, tic, problèmes pour se repérer dans l'espace ou dans le temps...

Dans le cadre de séances de rééducation individuelles ou collectives, ce spécialiste évalue les capacités psychomotrices de son patient et recherche l'origine de ses problèmes. Il contribue ainsi à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale du patient et l'accompagne, ainsi que son entourage, tout au long d'un projet thérapeutique. La rééducation proposée par le psychomotricien peut prendre différentes formes : son intervention peut notamment porter sur le mouvement, l'action, la communication, les émotions et les représentations.... Avec les personnes âgées, le spécialiste privilégiera des activités d'équilibre et de mémoire. Chaque séance, individuelle ou collective, vise à réconcilier le patient avec son corps, à lui procurer une aisance gestuelle et à lui faire retrouver une sensation de bien-être physique.

Dans le secteur de la santé, le métier de psychomotricien s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique, en maison de retraite ou en cabinet libéral.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Curiosité et créativité dans la mise en place du projet thérapeutique**
- **Patience et sens de la pédagogie**
- **Capacité d'écoute et qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le diplôme d'État de psychomotricien

**Durée :** 3 ans

#### Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés de 17 ans minimum au 31 Décembre de l'année du concours. Sont admis à concourir : les titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), ou d'un titre admis en équivalence. Les candidats de classe terminale (leur admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat).

Les épreuves du concours sont les suivantes :

- Une épreuve de Biologie portant sur le programme enseigné en 1ère S et en Terminale S, durée 2 heures, notée sur 20.
- Une épreuve de Contraction de Texte, durée 2 heures, notée sur 20.

#### Lieu de formation :

◆ 31 Toulouse	Institut de psychomotricité - Faculté de médecine de Toulouse	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
---------------	--	-----------------------	--

## Les débouchés et les salaires

Le psychomotricien peut travailler en tant que salarié dans le domaine de l'enfance ou de l'adolescence inadaptée, dans des centres spécialisés, des établissements hospitaliers, des services médico-pédagogiques ou des hôpitaux psychiatriques. Certains services font de plus en plus appel aux psychomotriciens : services de gériatrie, de soins palliatifs, d'accueil des prématurés, d'accueil de patients souffrant des maladies d'Alzheimer ou de Parkinson.

En libéral, le psychomotricien a sa propre clientèle et travaille en collaboration avec les psychiatres, pédiatres, psychologues et les enseignants (l'exercice libéral ne concerne que 7 % des psychomotriciens). Dans la région, le marché du travail est plutôt favorable, ces professionnels sont surtout recherchés en zone rurale.

Dans le secteur hospitalier, les salaires mensuels, hors primes et indemnités, sont d'environ 1 450 € brut en début de carrière et d'environ 2 500 € en fin de carrière. En libéral, la rémunération dépend de l'importance de la clientèle reçue au cabinet.

## Les perspectives de carrière

Les titulaires du diplôme d'État de psychomotricien sont dispensés de l'examen d'entrée et de la première année dans les écoles de masseur-kinésithérapeute ou d'ergothérapeute, sous réserve qu'ils réussissent l'examen de passage en deuxième année. Après une expérience professionnelle de quatre ans, le psychomotricien hospitalier peut également préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Cette formation lui permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d'être formateur dans une école paramédicale.





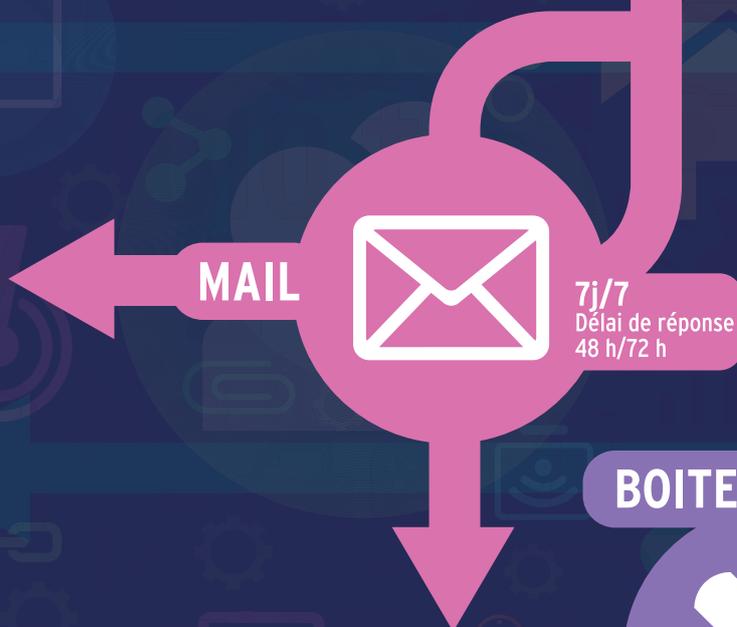
mon  
orientation  
en ligne.fr

DES CONSEILLERS  
EN LIGNE PAR MAIL  
TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent  
à vos questions sur l'orientation,  
les formations et les métiers.



01 7777 12 25  
8 h - 20 h  
Du lundi au vendredi



BOITE À OUTILS



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS



Afin de concevoir l'appareillage, l'audioprothésiste doit évaluer la gêne subie ou ressentie par le patient. Pour ce faire, il reçoit le patient au cours d'un entretien permettant de déterminer précisément la perception de son trouble auditif. Ensuite, il réalise l'évaluation audiologique du patient : pour cela, le patient est installé dans une pièce insonorisée et porte un casque sur les oreilles. L'audioprothésiste établit alors le bilan à l'aide d'appareils spécialisés. Après une période d'adaptation, l'audioprothésiste est amené à revoir son patient régulièrement afin de contrôler son appareillage et de vérifier l'évolution de son audition.

L'audioprothésiste assure l'ensemble des fonctions indispensables à la commercialisation des audioprothèses : recherche de fournisseurs, achat des produits, vente des produits et des services associés. Il gère également l'accompagnement des patients dans la délivrance des produits, leur adaptation et les démarches de prise en charge de leur appareillage. Le métier d'audioprothésiste s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique ou en cabinet libéral.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Compétences techniques (micro-électronique) et une grande minutie**
- **Patience et sensibilité au handicap**
- **Qualités relationnelles avec les patients**



## La formation

### Le diplôme d'État d'audioprothésiste

**Durée :** 3 ans.

#### Conditions d'accès :

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat, de préférence scientifique ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en vue de la poursuite d'études dans les universités. Le concours comporte des épreuves écrites de physique, mathématiques et biologie qui correspondent au programme de terminale S. Les candidats admis à l'écrit passent ensuite une épreuve orale de culture générale et d'aptitudes psychotechniques.

#### Contenu de la formation :

Les études qui préparent au diplôme d'État comportent des enseignements théoriques, des enseignements dirigés, des enseignements pratiques, des stages et la soutenance d'un mémoire de recherche.

#### Lieux de formation :

#	46	Cahors	École d'audioprothèse de Cahors - Pôle formation CCI du Lot *	Tél. : 05 65 20 48 60	<a href="http://www.formation-cci-lot.fr">www.formation-cci-lot.fr</a>
◆	34	Montpellier	Université de Montpellier - UFR de sciences pharmaceutiques et biologiques	Tél. : 04 11 75 93 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

\* L'Université Toulouse III - Paul Sabatier est habilitée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère des Affaires sociales et de la Santé à délivrer le Diplôme d'État d'audioprothésiste. Les enseignements ont lieu à Cahors, en partenariat avec la CCI.

## Les débouchés et les salaires

Les audioprothésistes travaillent essentiellement dans le secteur privé, soit individuellement, soit au sein de sociétés regroupant deux ou trois personnes. Ils peuvent également être salariés d'un centre d'audioprothèses. Un petit nombre d'entre eux exercent dans des instituts spécialisés pour l'appareillage de l'enfant et de la rééducation. Le métier d'audioprothésiste représente une place essentielle dans un secteur de soins très spécialisé dont les débouchés professionnels sont importants.

Les salaires mensuels sont compris, pour un débutant, entre 1 600 et 2 400 € brut. Les rémunérations d'un professionnel indépendant varient selon le nombre d'actes effectués.



# Opticien/ne-lunetier/ière

L'opticien-lunetier agit généralement sur prescription d'un médecin ophtalmologiste. Il est capable de déterminer lui-même le type de correction nécessaire à ses clients. Il est d'ailleurs autorisé, sous certaines conditions, à renouveler la paire de lunettes d'un client sans ordonnance médicale.

Une fois la correction fixée, reste à trouver le produit adéquat : verres fins, épais, teintés ou antireflet... Il effectue un travail de précision en atelier pour centrer les verres en fonction de l'anatomie du client (écart entre les deux yeux, taille de l'iris...) et les insérer dans la monture (découpe, meulage...). Les derniers réglages sont effectués en présence du client. Quant au choix des montures : un vrai talent de visagiste est exigé.

Côté lentilles de contact, il les commande à un atelier spécialisé. Pour fidéliser sa clientèle, l'opticien assure le service après-vente : réparation des montures, changement de verres, ajustement des vis... Il s'occupe aussi de la gestion des stocks, du management des salariés, de la comptabilité. Installé à son compte ou gérant d'un magasin sous franchise, ses horaires correspondent aux heures d'ouverture des magasins.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Attentif et disponible pour répondre aux attentes des clients**
- **Sens de l'esthétique**
- **Goût des contacts commerciaux**



## La formation

L'exercice de la profession d'opticien-lunetier est strictement réservé aux titulaires du brevet de technicien supérieur (BTS). Il permet d'ouvrir une officine. Par contre le bac pro peut être une 1<sup>ère</sup> étape de la formation. Il permet aussi de travailler comme employé dans une officine.

## Le Bac Pro Optique lunetterie

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** vendeur/euse-monteur/euse en optique lunetterie

### Contenu de la formation :

En plus de l'enseignement général, la formation apporte des connaissances spécifiques dans les domaines de la vision (analyse de l'oeil, amétropies...), de l'adaptation et de la prise de mesure (les montures, les verres ophtalmiques et les lentilles, structure de la tête et du visage...) et la réalisation, la maintenance de composants et d'équipements (contrôle de l'équipement optique, matériels d'atelier, montage des verres...).

### Lieux de formation :

■	30	Beaucaire	Lycée d'Alzon - site Notre Dame	Tél. : 04 66 59 26 62	<a href="http://www.dalzon.com">www.dalzon.com</a>
A	30	Nîmes	CFA de l'institut Emmanuel d'Alzon	Tél. : 04 66 04 93 00	<a href="http://www.dalzon.com">www.dalzon.com</a>
A	31	Muret	École supérieure des métiers	Tél. : 05 62 11 60 60	<a href="http://www.esm-muret.fr">www.esm-muret.fr</a>
◆	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>

## Le BTS Opticien lunetier

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Opticien/ne indépendant/e ; Opticien/ne formateur/trice ; Responsable des achats ; Gérant/e de point de vente.

### Contenu de la formation :

Au programme du BTS, des matières générales et un enseignement pratique et technique (étude technique des systèmes optiques ; analyse de la vision ; mesures faciales ; étude, réalisation, contrôle d'équipement ; magasin d'application).

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du bac pro.

### Poursuites d'études :

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier. Exemple :  
- BTS Opticien lunetier

Pour s'adapter aux évolutions du métier, les enseignements concernant la vente, la communication et la gestion de magasin ont été renforcés. Un stage de six semaines est prévu au cours de la première année de formation.

### Poursuites d'études :

Le BTS permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en Licence professionnelle. L'admission en Licence pro se fait sur dossier. Exemple :  
- Licence pro : mention optique professionnelle



**Lieux de formation :**

■ A	30	Nîmes	Lycée Emmanuel d'Alzon	Tél. : 04 66 04 93 00	<a href="http://www.dalzon.com">www.dalzon.com</a>
■	66	Perpignan	Lycée NEOSUP	Tél. : 04 68 35 76 76	<a href="http://www.neosup.fr">www.neosup.fr</a>
◆ A	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

Cette profession est exercée très majoritairement en ville. Les opticiens-lunetiers travaillent essentiellement dans le secteur privé en tant que gérants de société ou en tant que salariés dans des points de vente et centres mutualistes. Il existe aussi quelques emplois dans le secteur hospitalier.

En région Occitanie, ils travaillent essentiellement dans des points de vente des chaînes d'optique. Un jeune diplômé perçoit un salaire mensuel brut compris entre 1 450 et 1 650 €, selon ses responsabilités et l'importance du magasin. Après plusieurs années d'expérience, la rémunération est comprise entre 1800 et 2300 €.

**Les perspectives de carrière**

Des formations post-BTS, de plus en plus nombreuses, sont offertes aux étudiants ou aux professionnels qui souhaitent renforcer leur formation ou se spécialiser.

# Orthoprothésiste

Le travail de l'orthoprothésiste consiste à concevoir, fabriquer ou adapter des prothèses (appareils remplaçant un membre amputé ou absent) et des orthèses (appareils de maintien corrigeant une déficience osseuse, musculaire ou neurologique).

La phase de conception suppose une bonne communication avec la personne handicapée et l'équipe médicale. L'orthoprothésiste doit, à partir de la prescription médicale, s'entretenir longuement avec le patient pour comprendre sa situation particulière sur le plan physique et psychologique afin de déterminer de manière précise le type d'appareillage qui pourrait correspondre à son mode de vie, ses activités et ses loisirs. Ensemble, ils étudient l'aspect fonctionnel et esthétique de l'appareillage.

Selon sa qualification, les compétences de l'orthoprothésiste vont de la fabrication seule, à la conception, et à la mise en place de l'appareil sur le patient. Titulaire d'un CAP orthoprothésiste, l'ouvrier qualifié intervient en atelier et fabrique la prothèse. Le Bac Professionnel technicien en appareillage orthopédique permet d'exercer une fonction de technicien responsable d'atelier. Le titulaire du BTS prothésiste-orthésiste, travaille en tant que technicien supérieur et adapte la prothèse au patient.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Grande habileté manuelle
- Bonne vision des volumes des proportions et sens de l'esthétisme
- Sens du dialogue pour collaborer avec l'équipe médicale
- Connaissances médicales et anatomiques



## Les formations

### Le CAP orthoprothésiste

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Ouvrier orthoprothésiste.

#### Contenu de la formation :

Le titulaire de ce CAP réalise des appareillages pour les personnes handicapées (appareils de soutien ou de remplacement d'un membre) d'après un tracé et une feuille de mesures. Il sait mettre en forme et découper les différents matériaux utilisés (matières plastiques, cuir, métaux...). Il en assure l'assemblage par collage, couture ou rivetage. Il effectue le montage des différents

éléments, fabrique et pose les sangles et les courroies avant de réaliser les finitions. Enfin, il assure l'entretien de l'outillage et des machines.

#### Poursuites d'études :

Le CAP permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en Bac professionnel. Technicien en appareillage orthopédique.

#### Lieu de formation :

◆	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>
---	----	---------	-------------------	-----------------------	---

### Le Bac professionnel Technicien en appareillage orthopédique

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Technicien/ne en orthoprothèse ; Responsable d'atelier.

#### Contenu de la formation :

Le titulaire du bac professionnel Technicien en appareillage orthopédique possède les compétences nécessaires pour réaliser des prothèses du pied (lames en carbone, coques, pied en silicone) ou des prothèses de n'importe quel membre qu'elles soient partielles ou totales.

Ses connaissances en gestion et en communication le rendent capable d'assurer la gestion d'un atelier de fabrication.

Il peut ainsi travailler dans des entreprises d'appareillage externe sur mesure, des établissements de soins (centres de rééducation, hôpitaux), ou des ONG.

#### Poursuites d'études :

Le CAP permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en Bac professionnel. Technicien en appareillage orthopédique.

#### Lieu de formation :

◆	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>
---	----	---------	-------------------	-----------------------	---



## Le BTS prothésiste-orthésiste

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Technicien/ne qualifié/e en production ; Responsable d'atelier.

### Contenu de la formation :

Le titulaire BTS prothésiste-orthésiste est un professionnel de santé, spécialiste de l'appareillage orthopédique. La formation comprend des enseignements de sciences appliquées (physique, mécanique, résistance des matériaux, chimie...), des enseignements médicaux, des enseignements technologiques (technologie des métaux, des plastiques, du bois, des cuirs...).

Les connaissances relatives aux techniques de la profession occupent une place importante (prise de mesures, moulages, fabrication, retouches et adaptation des appareils...). Des cours de législation et de gestion complètent ces enseignements, ainsi que de nombreux stages en centres de rééducation, en ateliers de fabrication ou en centres hospitaliers.

### Lieux de formation :

■	30	Alès	Lycée des métiers de la Salle	Tél. : 04 66 56 24 25	<a href="http://www.lyceedelasalle.com">www.lyceedelasalle.com</a>
◆A	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>

## Le certificat d'orthopédiste orthésiste podologiste

C'est une formation délivrée au titre de la formation continue. Elle dure 13 mois, c'est un titre certifié de niveau III (Bac +2), inscrit au RNCP. Cette formation est accessible au titulaire d'un diplôme de niveau IV

**Durée :** 1700 heures de formation, dont 400 heures en stage.

**Métiers accessibles :** Technicien supérieur d'orthopédie-orthésiste.

### Contenu de la formation :

Cette formation comprend un enseignement général, médical et orthopédique théorique et un enseignement pratique, dispensé dans des ateliers, indispensables à la réalisation des appareillages.

### Lieu de formation :

#	81	Mazamet	CCI du Tarn - École d'orthopédie-orthèse	Tél. : 05 63 51 47 45	<a href="http://www.tarn.cci.fr">www.tarn.cci.fr</a>
---	----	---------	--	-----------------------	--

## Les débouchés et les salaires

Les principaux emplois se trouvent en centre de rééducation et d'appareillage, centre de soins et de rééducation fonctionnelle, entreprise de fabrication de prothèses ou d'orthèses. Les postes en hôpitaux sont plus rares. Il est possible de s'installer à son compte notamment en reprenant une entreprise. Le marché des orthèses (appareils remplaçant une déficience osseuse, musculaire ou neurologique) est très porteur et dynamique en terme de création de nouveaux produits (corsets, attelles, ceintures...).

Les salaires des orthoprothésistes sont variables en fonction de leur qualification de départ, de la taille et de l'organisation de l'entreprise dans laquelle ils exercent. Dans une entreprise privée, un titulaire du BTS prothésiste-orthésiste perçoit un salaire net mensuel de 1 250 €, et 2450 € après une dizaine d'année d'exercice professionnel. Néanmoins, ces montants sont donnés à titre purement indicatif dans la mesure où il n'existe pas de convention collective de la profession.

En suivant de près l'évolution des techniques et des matériaux, le prothésiste-orthoprothésiste est capable de choisir des solutions technologiques adaptées aux problèmes thérapeutiques. Par ailleurs, il est à même d'organiser et de gérer, partiellement ou totalement, une entreprise.

Le prothésiste-orthésiste peut être salarié d'une entreprise de fabrication d'appareillages, d'un centre de rééducation, ou d'une ONG (comme Handicap international, la Croix-Rouge...), ou peut travailler à son compte comme auxiliaire médical.

### Poursuites d'études :

Le BTS prothésiste-orthésiste est conçu pour une insertion immédiate.

# Prothésiste dentaire

Le prothésiste dentaire fabrique des prothèses dentaires : couronnes, bagues, appareils dentaires. À partir des empreintes prises par le chirurgien-dentiste, le stomatologue ou l'orthodontiste, il façonne des moules et utilise la céramique ou des matériaux composites, voire des métaux précieux. Après ces étapes de moulage, quand il est bien certain de remplir les préconisations demandées, le prothésiste fabrique le dernier appareil en remplaçant la cire par le matériau adapté, puis procède aux finitions. En plus des créations de prothèses dentaires, le prothésiste répare, modifie des appareils dentaires et réalise des appareils d'orthodontie. Le prothésiste dentaire exerce principalement comme salarié en laboratoire de fabrication de prothèses dentaires. Il peut également exercer à l'hôpital ou en clinique.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Patience et minutie**
- **Sens de l'observation et de l'esthétique**
- **Bonne acuité visuelle et bonne vision des couleurs**
- **Curiosité et ouverture aux nouvelles technologies**



## Les formations

### Le Bac Pro prothèse dentaire

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Technicien/ne qualifié/e en production ; Responsable d'atelier.

#### Contenu de la formation :

À côté des matières d'enseignement général, les élèves étudient l'anatomie et la morphologie dentaire, la biologie, les différents matériaux (caractéristiques physiques, chimiques, mécaniques...), les matériaux de prise d'empreinte, de moulage, de modelage. Les techniques de fabrication des prothèses ont une place importante au cours de la scolarité.

#### Lieux de formation :

A	30	Nîmes	IRFMA du Gard	Tél. : 04 66 62 80 30	<a href="http://www.cma-gard.fr">www.cma-gard.fr</a>
A	31	Muret	École supérieure des métiers	Tél. : 05 62 11 60 60	<a href="http://www.esm-muret.fr">www.esm-muret.fr</a>
◆	34	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	Tél. : 04 67 20 60 00	<a href="http://www.lycee-mermoz.net">www.lycee-mermoz.net</a>
◆	65	Vic-en-Bigorre	Lycée Pierre Mendès France	Tél. : 05 62 31 69 00	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>

La formation comprend aussi des cours de gestion, sur le fonctionnement de l'entreprise, les règles d'hygiène et la sécurité dans le travail.

#### Poursuites d'études :

Le Bac professionnel permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS Prothésiste dentaire.

### Le Brevet Technique des Métiers - Prothésiste dentaire

**Durée :** le BTM est un diplôme de niveau IV spécifique du secteur artisanal. Il se prépare en apprentissage en 2 ans après un Bac professionnel prothèse dentaire ou en 3 ans après un baccalauréat.

**Métiers accessibles :** Technicien/ne qualifié/e en production ; Responsable d'atelier.

#### Contenu de la formation :

Le BTM permet d'acquérir des compétences pratiques et technologiques nécessaires à l'exercice du métier de prothésiste dentaire ainsi que les compétences transversales relatives à la fonction de production et

d'encadrement d'une équipe de travail. Ce diplôme permet la création et la gestion d'entreprise.

#### Poursuites d'études :

Le BTM permet de s'insérer directement dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTMS Prothésiste dentaire permettant de viser un poste à responsabilité.

#### Lieux de formation :

A	30	Nîmes	IRFMA du Gard	Tél. : 04 66 62 80 30	<a href="http://www.cma-gard.fr">www.cma-gard.fr</a>
A	31	Muret	École supérieure des métiers	Tél. : 05 62 11 60 60	<a href="http://www.esm-muret.fr">www.esm-muret.fr</a>
A	66	Rivesaltes	IRFMA des Pyrénées-Orientales	Tél. : 04 68 35 88 00	<a href="http://www.cma66.fr">www.cma66.fr</a>

## Le Brevet Technique des Métiers Supérieur - Prothésiste dentaire

**Durée :** le BTMS est un diplôme de niveau III spécifique du secteur artisanal. Il se prépare en 2 ans (1040 heures).

**Métiers accessibles :** Prothésiste dentaire ; Responsable d'atelier.

### Lieux de formation :

A	31	Muret	École supérieure des métiers	Tél. : 05 62 11 60 60	<a href="http://www.esm-muret.fr">www.esm-muret.fr</a>
A	66	Rivesaltes	IRFMA des Pyrénées-Orientales	Tél. : 04 68 35 88 00	<a href="http://www.cma66.fr">www.cma66.fr</a>

### Contenu de la formation :

Le BTM permet de s'adapter aux évolutions technologiques et pratiques de la profession de prothésiste dentaire et d'acquérir les compétences pour diriger un laboratoire, créer ou reprendre une entreprise.

## Le BTS Prothésiste dentaire

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Technicien/ne en production ; Responsable d'atelier.

### Contenu de la formation :

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur prothésiste dentaire est un professionnel hautement qualifié qui conçoit, organise et encadre l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de tous types de prothèse dentaire. Il intervient dans la fabrication, il gère les moyens humains, matériels et matériaux, il supervise la production, Il peut être responsable de l'organisation et de la gestion d'un laboratoire de prothèse dentaire.

L'emploi du temps type correspond à 32 heures de formation par semaine (Cours+TD+TP). Au programme : technologie professionnelle, connaissance du milieu professionnel, langues vivantes, sciences physiques et chimiques, anatomie - occlusodontie, microbiologie appliquée et physiopathologie, projet professionnel. L'étudiant effectue 16 semaines de stages.

### Lieux de formation :

◆ A	34	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	Tél. : 04 67 20 60 00	<a href="http://www.lycee-mermoz.net">www.lycee-mermoz.net</a>
◆ A	65	Vic-en-Bigorre	Lycée Mendès France	Tél. : 05 62 31 69 00	<a href="http://cite-mendes-france.entmip.fr">http://cite-mendes-france.entmip.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

La grande majorité des prothésistes exercent dans des laboratoires artisanaux ou industriels. D'autres travaillent dans des centres de santé, des mutuelles, des hôpitaux et, plus rarement, dans des cabinets dentaires.

Il est également possible de créer son propre laboratoire. Des débouchés, plus rares, sont possibles dans les entreprises de distribution et de fabrication de produits dentaires. Les salaires varient en fonction du niveau de qualification et des responsabilités exercées. Le salaire mensuel brut d'un prothésiste dentaire est d'environ 1520 € en début de carrière et de 2 550 € en fin de carrière.

L'ambulancier exerce son activité au sein d'une entreprise privée de transport sanitaire ou d'un établissement de santé. Il assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic. Ce professionnel connaît l'état d'urgence de ses malades. En effet, il se renseigne sur le degré de gravité des patients et leurs types de blessures auprès de la structure pour laquelle il travaille : SAMU, hôpital, Croix-Rouge... Il est au service des malades, veille à leur confort, les installe durant le trajet et peut même intervenir en cas d'urgence pour prodiguer les premiers secours.

L'ambulancier doit veiller à l'entretien de son véhicule et à la stérilisation du matériel. Il peut également assister le malade pour les formalités d'entrée et de sortie des patients. Il peut être appelé de nuit comme de jour, samedi, dimanche et jours fériés. Dans un service d'urgence, la permanence s'effectue à plusieurs, par roulement.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Patience et disponibilité**
- **Qualités relationnelles avec les patients**
- **Autonomie et sang-froid**
- **Bonne résistance physique**



## La formation

### Le diplôme d'État d'ambulancier

**Durée :** - 630 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage composent la formation.

#### Conditions d'accès :

L'admission en formation conduisant au DEA est subordonnée à la réussite à des épreuves de sélection. Pour se présenter aux épreuves de sélection, le candidat doit fournir un dossier d'inscription comprenant :

- Un permis de conduire obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans si conduite accompagnée
- Une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical délivré par un médecin agréé par la Préfecture
- Un certificat médical de non contre-indications à l'exercice de la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé
- Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

L'épreuve d'admissibilité comporte :

- l'obligation de suivre un stage d'orientation professionnelle d'une durée de 140 heures dans une entreprise de transport sanitaire.
- Une épreuve écrite (aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à cette épreuve), d'une durée de 2 heures, notée sur 20 points. Elle comporte un sujet de français du niveau du brevet des collèges qui doit permettre au candidat, à partir d'un texte de culture générale, de dégager les idées principales du texte et de commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum. Un sujet d'arithmétique portant sur les quatre opérations numériques de base et sur les conversions mathématiques.

Vous n'êtes pas soumis à l'épreuve écrite si : vous êtes titulaire d'un diplôme du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, vous êtes titulaire d'un diplôme du secteur sanitaire et social.

L'épreuve d'admission :

- d'une durée de 20 minutes maximum, elle est notée sur 20. Elle a pour objet, à partir d'un texte de culture générale du domaine sanitaire ou social, d'évaluer la capacité du candidat à comprendre des consignes, à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente et à s'exprimer (noté sur 12) et d'évaluer, lors de l'entretien avec le jury, la motivation du candidat, son projet professionnel ainsi que ses capacités à suivre la formation (noté sur 8).

#### Contenu de la formation :

La formation doit permettre au futur ambulancier :

- d'apprécier l'état clinique d'une personne
- d'assurer les gestes de premiers secours
- d'utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation des personnes
- d'établir une communication adaptée à la personne
- de rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et assurer la gestion administrative du dossier

Des allègements de formation sont possibles pour les personnes titulaires du diplôme d'État d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, d'assistant de vie aux familles.

**Lieux de formation :**

A	11	Narbonne	AFTRAL - site de Narbonne	Tél. : 04 68 41 08 67	<a href="http://www.aftral.com">www.aftral.com</a>
■	12	Rodez	Antenne IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 65 68 36 47	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
A	30	Nîmes	AFTRAL - site de Nîmes	Tél. : 04 66 84 71 58	<a href="http://www.aftral.com">www.aftral.com</a>
A	31	Toulouse	AFTRAL - site de Toulouse	Tél. : 05 61 99 53 23	<a href="http://www.aftral.com">www.aftral.com</a>
■	31	Toulouse	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 05 61 31 56 70	<a href="http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr">http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr</a>
◆	34	Montpellier	IFSI - CHU de Montpellier	Tél. : 04 67 33 88 45	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>
A	66	Perpignan	AFTRAL - site de Perpignan	Tél. : 04 68 54 95 63	<a href="http://www.aftral.com">www.aftral.com</a>

**Les débouchés et les salaires**

En région Occitanie, les ambulanciers travaillent dans les hôpitaux où ils sont recrutés sur concours (fonction publique hospitalière), dans une entreprise de transport ou en libéral. Les besoins en emplois sont nombreux dans la région.

Dans le privé, les salaires sont proches du SMIC en début de carrière. Ils sont très variables selon les entreprises et il faut souvent y rajouter les heures supplémentaires. Dans la fonction publique, le salaire brut mensuel débute à 1435 € (primes et indemnités non comprises) et évolue jusqu'à 1990 € en fin de carrière.

**Les perspectives de carrière**

Dans le secteur libéral, après quelques années d'exercice, le conducteur ambulancier peut devenir régulateur. Sa fonction consistera à recevoir les appels, coordonner les demandes et établir le planning des courses.

Un ambulancier expérimenté peut également se mettre à son compte et devenir chef d'entreprise.

Les ambulanciers de la fonction publique hospitalière peuvent suivre une formation complémentaire en vue de devenir conducteur ambulancier de service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR).

Les titulaires du diplôme d'État d'ambulancier peuvent préparer le diplôme d'État d'aide-soignant en bénéficiant d'allègement de formation.

# Manipulateur/trice en électroradiologie médicale

Le manipulateur en électroradiologie médicale effectue des actes de radiologie ou d'imagerie médicale (scanner, IRM...) destinés à confirmer un diagnostic et, en cas de cancer à participer à son traitement, (séances de radiothérapie). Quel que soit le domaine d'intervention, il doit rassurer le patient face à des appareillages complexes. Ce professionnel intervient dans trois principaux domaines.

- En imagerie médicale et radiodiagnostic, le manipulateur prépare la salle d'examen (appareillage, matériel), accueille et installe le patient, réalise l'examen radiologique (radiologie osseuse, scanner) et communique ensuite les résultats au médecin radiologue.
- En radiothérapie, le manipulateur utilise les rayonnements pour soigner des patients. Il irradie les cellules malades de rayons ionisants, au moyen d'appareils dont il assure les réglages. Il travaille dans les centres anticancéreux au sein d'équipes très spécialisées.
- En médecine nucléaire, il administre des produits radioactifs au patient afin d'observer le fonctionnement de certains organes.

Les conditions de travail varient selon leur lieu d'exercice. Dans le secteur hospitalier, il faut assurer un service de garde durant les nuits, week-ends et jours fériés. Dans les cabinets de radiologie, le manipulateur peut être conduit à travailler tard le soir.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Qualités relationnelles avec les patients**
- **Maîtrise technique d'un matériel de plus en plus sophistiqué**
- **Savoir travailler en équipe (médecin, radiologue...)**



## Les formations

### Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale

**Durée :** 3 ans. Le DE de manipulateur d'électroradiologie médicale permet l'acquisition du grade de Licence (180 ECTS) et la poursuite d'études universitaires.

#### Conditions d'accès :

Pour les postulants de - 26 ans :

- Titulaires du baccalauréat français ou titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Elève en classe de Terminale (sous réserve de réussite au baccalauréat)
- Titulaire d'un diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) ou d'une expérience professionnelle d'une durée de 5 ans (ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale)

La sélection s'opère sur dossier avec une pré-inscription sur le portail national [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Pour les postulants de +26 ans et titulaire d'un titre de niveau 4 minimum :

- Sélection sur dossier avec inscription sur le portail de pré-inscription de l'institut.

#### Contenu de la formation :

La formation est organisée en 6 semestres. L'utilisation de l'alternance avec des périodes d'enseignements théoriques (2100 h) et des stages pratiques en milieu professionnel (2100 h) est l'un des fondements de la professionnalisation.

L'enseignement théorique est décliné en Unités d'Enseignement appartenant au champ des sciences humaines, sociales et du droit (psychologie, sociologie, santé publique, législation, éthique...) et au champ des sciences de la matière et de la vie ainsi que des sciences médicales (anatomie, biologie cellulaire, physiologie, sémiologie, pathologie, physique fondamentale...). Les autres UE relèvent des sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale, diagnostique et thérapeutique, en radiothérapie et explorations fonctionnelles (physique appliquée, radiobiologie, radioprotection, pharmacologie, hygiène, soins, gestes d'urgences, explorations concernant l'ensemble des spécialités (radiologie de projection, scanner, IRM...)).

#### Lieux de formation :

◆	<b>31 Toulouse</b>	<b>Institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale - PREFMS</b>	Tél. : 05 61 32 40 80	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	<b>34 Montpellier</b>	<b>Institut de formation en électroradiologie médicale - Centre hospitalier</b>	Tél. : 04 67 33 88 81	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>



## Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique

**Durée :** 3 ans. Le DTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique permet l'acquisition du grade de Licence (180 ECTS) et la poursuite d'études universitaires.

### Conditions d'accès :

Pour les titulaires ou les élèves de terminale d'un baccalauréat Scientifique de préférence, voire un baccalauréat STL ou ST2S avec un très bon niveau. Pré-inscription sur le portail national [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

### Contenu de la formation :

Un des atouts du DTS est le lien étroit entre la formation et le monde professionnel :

- 67 semaines de stages réparties sur les 3 années de formation, effectuées dans les hôpitaux, les cliniques, les cabinets libéraux.

- 63 semaines de cours théoriques et des mises en situations professionnelles. À côté des enseignements généraux la formation aborde : l'imagerie médicale, la médecine nucléaire, la radiothérapie, radiophysique, radiobiologie, la radioprotection, l'électrologie, la pathologie, la pharmacologie, les techniques de soins et hygiène hospitalière. Également les techniques de soins, l'hygiène hospitalière, les situations d'urgence et de secourisme, les notions de santé publique.

Une fusion des deux diplômes, le DE de manipulateur d'électroradiologie médicale et le DTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique est à l'étude. Les deux diplômes partagent déjà les mêmes contenus de formation. Les voies d'accès et les conditions de passage d'une année à l'autre sont en cours d'harmonisation.

### Lieux de formation :

■	12	Rodez	Lycée Charles Carnus	Tél. : 05 65 73 37 00	<a href="http://www.carnus.fr">www.carnus.fr</a>
■	66	Perpignan	Lycée NEOSUP	Tél. : 04 68 35 76 76	<a href="http://www.neosup.fr">www.neosup.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

En région Occitanie, les manipulateurs en électroradiologie médicale exercent au sein d'un hôpital dans les services d'imagerie médicale ou en cabinet radiologique. Les besoins en emplois sont importants dans la région. Dans le service public, le salaire brut mensuel, primes et indemnités non comprises, est d'environ 1 450 € en début de carrière, et de 2 500 € en fin de parcours.

## Les perspectives de carrière

Après une expérience professionnelle de quatre ans, le manipulateur en électroradiologie médicale peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé. Cette formation lui permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou d'être formateur dans une école paramédicale.

# Préparateur/trice en pharmacie

Le préparateur en pharmacie est le seul professionnel autorisé à seconder le pharmacien. En pharmacie de ville, il accueille les patients et leur délivre les médicaments prescrits sur ordonnance. Il délivre aussi des produits qui sont en vente libre, comme en parapharmacie, et pour lesquels il apporte des conseils précieux. Dans une moindre mesure, le préparateur peut réaliser certaines préparations (médicaments, crèmes, pommades etc). Au comptoir, sous le contrôle du pharmacien, le professionnel précise au patient les conditions dans lesquelles le traitement doit être suivi, il peut lui expliquer les modalités de son remboursement. Il est à même de vérifier que l'association de plusieurs médicaments n'est pas dangereuse, qu'il n'y a pas d'erreur de dosage ou qu'un traitement délivré à un jeune enfant correspond bien à son âge. Une partie importante de son travail consiste à tenir les stocks à jour, activité essentielle pour la sécurité des patients. Concrètement, il élimine les produits périmés, vérifie les livraisons, range et classe avec précision tous les produits reçus.

En milieu hospitalier, le préparateur délivre les médicaments aux différents services et non directement aux malades. Il participe à la gestion, l'approvisionnement, la délivrance des médicaments et autres produits de santé, la réalisation des préparations, la répartition des produits officinaux. Son activité peut s'étendre à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radio pharmaceutiques et anticancéreux. Il est soumis au secret professionnel.

8 % des préparateurs en pharmacie exercent à l'hôpital ou en clinique, ils doivent dans ces deux cas suivre une formation complémentaire. Les autres travaillent en officines (pharmacies).

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Qualités relationnelles avec les patients**
- **Sens des responsabilités**
- **Utilisation des outils bureautiques**
- **Connaissance des règles et procédures d'hygiène et de sécurité**



## La formation

### Le BP de préparateur en pharmacie

Le diplôme permettant d'exercer le métier de préparateur en pharmacie diffère selon le lieu d'exercice visé.

En pharmacie de ville, le préparateur doit être titulaire du brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

À l'hôpital, le préparateur doit être titulaire du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière. Cette formation d'un an supplémentaire est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

**Durée :** 2 ans. Formation en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

#### Conditions d'accès :

Être titulaire d'un baccalauréat (général, technologique, professionnel) ou du BEP carrières sanitaires et sociales.

#### Lieux de formation :

Le candidat à ce BP doit obligatoirement justifier, à la date à laquelle il se présente à l'examen dans son ensemble, de 24 mois d'activité professionnelle et de 800 h de formation. Certaines écoles proposent des ateliers de recherche d'entreprises (préparation à l'entretien d'embauche, suivi des démarches effectuées, mise en relation avec les entreprises).

#### Contenu de la formation :

Les enseignements (botanique, chimie, biochimie, législation pharmaceutique, microbiologie, phytothérapie, homéopathie, pharmacologie...) sont dispensés par des pharmaciens et biologistes hospitaliers, des préparateurs en pharmacie hospitalière, des cadres de santé, des directeurs d'établissements hospitaliers et des personnels universitaires.

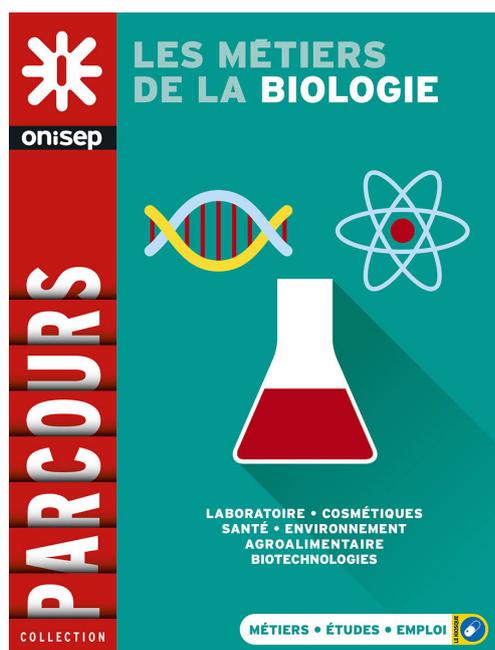
A	11	Carcassonne	CCI Sud formation	Tél. : 04 68 71 38 76	<a href="http://www.sudformation.cci.fr">www.sudformation.cci.fr</a>
A	30	Alès	CCI Sud formation	Tél. : 04 66 91 21 21	<a href="http://www.sudformation.cci.fr">www.sudformation.cci.fr</a>
A	30	Marguerittes	CCI Sud formation	Tél. : 04 66 87 97 59	<a href="http://www.sudformation.cci.fr">www.sudformation.cci.fr</a>
A	31	Toulouse	CFA de la pharmacie	Tél. : 05 62 71 85 62	<a href="http://www.cfapharma-toulouse.fr">www.cfapharma-toulouse.fr</a>
A	34	Béziers	CCI Sud formation	Tél. : 04 67 80 97 09	<a href="http://www.sudformation.cci.fr">www.sudformation.cci.fr</a>
A	34	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	Tél. : 04 67 20 60 07	<a href="http://www.lycee-mermoz.net">www.lycee-mermoz.net</a>
A	34	Montpellier	Lycée Léonard de Vinci	Tél. : 04 67 10 40 10	<a href="http://www.lpdevinci34.com">www.lpdevinci34.com</a>
A	66	Perpignan	CCI Sud formation	Tél. : 04 68 56 62 20	<a href="http://www.perpignan.cci.fr">www.perpignan.cci.fr</a>

## Les débouchés et les salaires

Les préparateurs en pharmacie qui exercent en officine débutent à environ 1500 € brut mensuel, en fin de carrière, la rémunération peut atteindre 2150 € (brut mensuel). Les professionnels travaillant dans la fonction publique hospitalière débutent avec un salaire brut mensuel de 1450 € (indemnités et primes non comprises) et peuvent atteindre 2500 € brut mensuel en fin de carrière.

## Les perspectives de carrière

Après quelques années de pratique (4 ans minimum) et une formation de cadre de santé, le préparateur en pharmacie hospitalière peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur auprès d'étudiants préparateurs en pharmacie hospitalière.



# Technicien/ne en analyses biomédicales

Le technicien d'analyses biomédicales est chargé de réaliser les examens de biologie médicale permettant au médecin de confirmer un diagnostic ou de déceler une maladie. En se basant sur les prescriptions médicales, il procède aux examens : il recherche, dans le sang ou dans des liquides corporels prélevés par le médecin, d'éventuelles anomalies, effectue les prélèvements de sang. Ce professionnel prépare les instruments et les produits à utiliser. Une fois l'examen réalisé, il transmet les résultats au biologiste responsable, qui se charge de les valider et de les interpréter. L'entretien et la vérification du matériel lui incombent aussi.

Ses fonctions professionnelles varient selon le lieu d'exercice de son activité. Dans les laboratoires privés, on lui demande d'être davantage polyvalent : mise en route, surveillance des préparations, relevé des résultats, prélèvements, secrétariat.

Au sein des hôpitaux publics, il assure parfois le suivi thérapeutique du patient, en liaison avec l'équipe soignante, et peut intervenir sur des recherches ou des examens très spécialisés.

Le technicien de laboratoire travaille en équipe, sous le contrôle d'un responsable (médecin, pharmacien, chercheur). Les horaires sont réguliers en laboratoire privé, plus irréguliers à l'hôpital où il doit assurer des services de garde la nuit, le dimanche et les jours fériés.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Habilité manuelle, un sens de l'initiative et de l'organisation**
- **Maîtrise technique d'un matériel de plus en plus sophistiqué**
- **Solides connaissances en biologie médicale**



## Les formations

En région Occitanie, plusieurs formations mènent à ce métier (BTS, BTSA, DUT).

### Le BTS analyses de biologie médicale

**Durée :** 2 ans

#### Conditions d'accès :

Être titulaire de préférence du bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) ou sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou d'un bac professionnel du secteur (Laboratoire contrôle qualité ; Bio-industries de transformation).

#### Contenu de la formation :

Au programme, des enseignements généraux (expression française, anglais, mathématiques et sciences physiques et chimiques) et des enseignements professionnels (biochimie, microbiologie, hématologie - Anatomopathologie, immunologie, préparation au certificat de capacité en prélèvements sanguins, connaissance du milieu professionnel).

L'emploi du temps type correspond à 32 heures de formation par semaine (Cours+TD+TP). L'étudiant effectue 12 semaines de stages sur les 2 années de formation.

#### Lieux de formation :

◆	11	Narbonne	Lycée Docteur Lacroix	Tél. : 04 68 90 37 50	<a href="http://www.lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr">www.lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Lycée Stéphane Hessel	Tél. : 05 34 25 52 55	<a href="http://stephane-hessel.entmip.fr">http://stephane-hessel.entmip.fr</a>

### Le BTS biotechnologie

**Durée :** 2 ans

#### Conditions d'accès :

Être titulaire de préférence du bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou d'un bac professionnel du secteur (procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons, laboratoire contrôle qualité, bio-industries de transformation...).

#### Contenu de la formation :

Au programme, des enseignements généraux (expression communication, anglais, mathématiques, sciences physiques, langue vivante étrangère) et des enseignements professionnels (biologie moléculaire, biochimie analytique, microbiologie, bio-informatique, biologie et technologies cellulaires).

L'emploi du temps type correspond à 30 heures de formation par semaine (Cours+TD+TP). L'étudiant effectue 15 semaines de stages sur les 2 années de formation.

#### Lieux de formation :

◆	12	Decazeville	Lycée La Découverte	Tél. : 05 65 43 61 61	<a href="http://decouverte.entmip.fr">http://decouverte.entmip.fr</a>
◆	30	Nîmes	Lycée Albert Camus	Tél. : 04 66 62 91 71	<a href="http://www.lyc-camus-nimes.ac-montpellier.fr">www.lyc-camus-nimes.ac-montpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	Tél. : 04 67 20 60 00	<a href="http://www.lycee-mermoz.net">www.lycee-mermoz.net</a>



## Le BTS bioanalyses et contrôles

**Durée :** 2 ans

### Conditions d'accès :

Être titulaire de préférence du bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou d'un bac professionnel du secteur (procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons, laboratoire contrôle qualité, bio-industries de transformation...).

### Lieux de formation :

■	31	Balma	Lycée Saliège	Tél. : 05 61 24 78 40	<a href="http://www.saliege.fr">www.saliege.fr</a>
◆	34	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	Tél. : 04 67 20 60 00	<a href="http://www.lycee-mermoz.net">www.lycee-mermoz.net</a>

### Contenu de la formation :

Au programme, des enseignements généraux (français, anglais, mathématiques, sciences physiques) et des enseignements professionnels (biochimie et technologie d'analyse, biochimie et biologie cellulaire et moléculaire, microbiologie et technologie d'analyse, microbiologie, sciences et technologies bio-industrielles, informatique appliquée, législation, droit du travail, santé, sécurité au travail).

L'emploi du temps type correspond à 32 heures de formation par semaine (Cours+TD+TP). L'étudiant effectue 14 semaines de stages sur les 2 années de formation.

## Le BTS analyses agricoles biologiques et biotechnologiques

**Durée :** 2 ans

### Conditions d'accès :

Être titulaire de préférence du bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL) ou sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) ou du bac professionnel bio-industries de transformation.

### Lieux de formation :

■	11	Lasbordes	École supérieure agricole La Raque	Tél. : 04 68 94 90 28	<a href="http://www.laraque.com">www.laraque.com</a>
◆	12	Rodez	Lycée agricole La Roque	Tél. : 05 65 77 75 00	<a href="http://www.legta.laroque.educagri.fr">www.legta.laroque.educagri.fr</a>
A	12	Villefranche-de-Rouergue	CFA Agricole de l'Aveyron	Tél. : 05 65 81 16 76	<a href="http://www.cfaa12.com">www.cfaa12.com</a>
◆	31	Castanet-Tolosan	Lycée agricole Toulouse-Auzeville	Tél. : 05 61 00 30 70	<a href="http://www.citesciencesvertes.fr">www.citesciencesvertes.fr</a>

### Contenu de la formation :

Au programme, des enseignements généraux (français, documentation, langue vivante, éducation socioculturelle, EPS, mathématiques, biologie-écologie, physique-chimie) et des enseignements professionnels (informatique, sciences économiques, sociales et de gestion, chimie, biochimie, microbiologie et biotechnologies).

L'emploi du temps type correspond à 30 heures de formation par semaine (Cours+TD+TP). L'étudiant effectue 12 semaines de stages sur les 2 années de formation.

## Le DUT génie biologique, option : analyses biologiques et biochimiques

**Durée :** 2 ans

### Conditions d'accès :

Être titulaire de préférence du bac général scientifique ou du bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL) ou sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV).

### Contenu de la formation :

Au programme, des matières fondamentales telles que les mathématiques, l'informatique, la physique, la

chimie et l'anglais puis des matières plus spécialisées comme la physiologie, la biochimie, la microbiologie, la biologie cellulaire et la biologie moléculaire et enfin des matières caractéristiques de l'analyse biologique comme la pharmacologie, la toxicologie, la biochimie clinique, la bactériologie, la virologie, l'immunologie et la parasitologie.

### Lieux de formation :

◆	34	Montpellier	IUT de Montpellier	Tél. : 04 99 58 50 40	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
---	----	-------------	--------------------	-----------------------	--

## Les débouchés et les salaires

Les techniciens de laboratoire exercent dans les centres de recherche ou laboratoires industriels, dans les laboratoires privés. Certains travaillent dans la fonction publique hospitalière. En milieu hospitalier, les salaires mensuels bruts débutent à 1450 € et peuvent atteindre 2500 € en fin de carrière.

## Les perspectives de carrière

Après 5 ans de pratique professionnelle, le technicien peut préparer le diplôme de cadre de santé. D'autres formations, diplômantes ou non, lui sont également accessibles : diplôme de cadre de laboratoire d'analyses de biologie médicale ; licences professionnelles.

# Chirurgien/ne dentiste

Spécialiste des maladies des dents et des gencives, le chirurgien-dentiste pose un diagnostic, effectue des radiographies, réalise les soins et prescrit des médicaments. On s'adresse à lui pour corriger une mauvaise implantation des dents ou pour ajuster l'articulation des mâchoires.

Dans ce cas, il pose des appareils dentaires et suit ses patients sur une longue durée pour contrôler les résultats. Certains dentistes se spécialisent dans cette activité : ce sont les orthodontistes.

Professionnel des soins, le dentiste est aussi chirurgien : extraction de dents, pose de couronnes et parfois de prothèse complète. En cabinet ou à l'hôpital, le chirurgien-dentiste peut mener des opérations plus lourdes. Enfin, le conseil en matière d'hygiène bucco-dentaire ou d'alimentation fait aussi partie de ses fonctions.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Rigueur, précision du geste et habileté manuelle**
- **Qualités relationnelles pour rassurer le patient**
- **Curiosité et ouverture aux nouvelles technologies et appareils de soins**



## La formation

### Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire

#### Conditions d'accès :

Être titulaire du baccalauréat (scientifique de préférence) ou du diplôme d'accès aux études universitaires, ou d'un titre admis en équivalence.

Les étudiants doivent réussir le concours en fin de première année commune aux études de santé (PACES) pour continuer leurs études de chirurgie dentaire.

#### Contenu de la formation :

Les études d'odontologie se déroulent en trois cycles.

#### La première année commune aux études de santé (1 an) - PACES

Cette première année est commune aux formations de Médecine/Masso-kinésithérapie/Pharmacie/Odontologie/Maïeutique (sage-femme). Les enseignements sont organisés sous forme de 7 unités d'enseignements et 1 unité spécifique à chacune des filières. Elle comporte également des épreuves de classement qui sont organisées sur la période décembre/janvier et en mai, en vue d'admettre un nombre limité d'étudiants (numerus clausus).

#### 2ème et 3ème années du premier cycle (L2 et L3) - Diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Les études de chirurgie dentaire ne commencent vraiment qu'en deuxième année. Les enseignements généraux abordent la biologie, l'anatomie, la pharmacologie... et sont complétés par des disciplines odontologiques. S'y ajoutent des travaux en laboratoire et des stages cliniques de participation aux fonctions hospitalières. À la fin de sa 3ème année, l'étudiant décroche le DFGSO (diplôme de formation générale en sciences odontologiques), reconnu au grade Licence.

#### La 2ème année et la 3ème année du deuxième cycle (M1 et M2) - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

À ce niveau, les enseignements cliniques ou stages constituent la moitié du volume horaire total des enseignements. L'étudiant commence à réaliser des actes sur des patients. À la fin de la 5ème année, l'étudiant décroche le DFASO (diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques), reconnu au grade de master.

#### Le troisième cycle - Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire

- Le cycle court (1 an) : cette année prépare à l'exercice de la profession. Tous les étudiants accomplissent un stage actif d'initiation à la vie professionnelle chez un chirurgien-dentiste appelé « maître de stage agréé ».

Le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiants ayant validé l'ensemble des enseignements des 3 cycles et soutenu leur thèse avec succès.

- Le cycle long ou internat (3 ans) : il est accessible par concours à la fin de la 5ème année et permet d'obtenir, outre le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire, une attestation d'études approfondies de chirurgie dentaire. Il prépare les étudiants à une carrière hospitalo-universitaire.

1er cycle (180 ECTS)

2ème cycle (180 ECTS)

3ème cycle

**Lieux de formation première année commune aux études de santé (PACES) :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine - site de Nîmes	Tél. : 04 66 02 81 81	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Rangueil)	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Purpan)	Tél. : 05 61 14 59 07	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Maraîchers)	Tél. : 05 62 25 68 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Médecine - site Giraud	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Pharmacie - site Flahault	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Lieux de formation DE Docteur en chirurgie dentaire :**

◆	31	Toulouse	Faculté de chirurgie dentaire	Tél. : 05 62 17 29 29	<a href="http://www.dentaire.ups-tlse.fr">www.dentaire.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Odontologie	Tél. : 04 67 10 44 70	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

On compte 4833 praticiens en exercice en France. Les chiffres actuels du numerus clausus sont stables en chirurgie dentaire. À leurs débuts, les jeunes ont l'assurance de trouver du travail sans problème. Avant de se mettre à leurs comptes, ils choisissent souvent d'exercer chez un confrère.

Quant aux salaires de la profession, ils varient beaucoup d'un cabinet à l'autre. Le revenu mensuel net se situe en moyenne autour de 4950 €.

**Les perspectives de carrière**

Les chirurgiens-dentistes peuvent continuer à se former par le biais de la formation continue et suivre avec précision toutes les avancées technologiques significatives pour leur profession. De nombreuses certifications leur sont offertes : CECS (certificat d'études cliniques spéciales), CES ou DES (certificats ou diplômes d'études supérieures), DU ou DIU (diplômes universitaires ou interuniversitaires).

# Maïeuticien / Sage-femme

Avant l'accouchement, la sage-femme ou le maïeuticien pratique les actes nécessaires au diagnostic et à la surveillance de la grossesse, à la préparation à l'accouchement. Ensuite, vient le moment de l'accouchement qu'elle surveille et accompagne. Après la naissance, elle donne les soins qui sont nécessaires au nouveau né. Et en cas de complication, elle fait appel au médecin, au chirurgien ou au gynécologue-obstétricien.

L'accompagnement psychologique des futures mères fait également partie de ses fonctions. Elle a aussi un rôle d'information et de conseil auprès des mères de famille sur la contraception et sur l'hygiène et l'alimentation du bébé. Dans un centre de protection maternelle infantile ou de planification familiale, la sage-femme a plutôt un rôle de communication et de prévention.

Ce métier, bien qu'il soit exercé par beaucoup de femmes, est ouvert aux hommes.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Grand sens des responsabilités**
- **Excellent sens relationnel avec la patiente**
- **Bonne résistance physique et psychologique**



## La formation

### Le diplôme d'État de sage-femme

#### Conditions d'accès :

Être titulaire du baccalauréat (scientifique de préférence) ou du diplôme d'accès aux études universitaires, ou d'un titre admis en équivalence.

Les étudiants doivent réussir le concours en fin de première année commune aux études de santé (PACES) pour continuer leurs études de sage-femme.

#### Contenu de la formation :

Les études de maïeuticien/ne - sage-femme se déroulent en trois étapes.

#### La première année commune aux études de santé (1 an) - PACES

Cette première année est commune aux formations de Médecine/Masso-kinésithérapie/Pharmacie/Odontologie/Maïeutique (sage-femme). Les enseignements sont organisés sous forme de 7 unités d'enseignements et 1 unité spécifique à chacune des filières. Elle comporte également des épreuves de classement qui sont organisées sur la période décembre/janvier et en mai, en vue d'admettre un nombre limité d'étudiants (numerus clausus).

#### Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) (2ème et 3ème années)

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) sanctionne le 1er cycle ou première partie des études en vue du diplôme d'État de sage-femme : il comprend six semestres (les deux premiers semestres correspondent à la PACES) de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), correspondant au niveau licence. Ce 1er cycle de formation est consacré aux disciplines fondamentales (anatomie, physiologie, microbiologie, immunologie...) à l'acquisition des connaissances médicales de base (sémiologie, raisonnement clinique, physio-pathologie des différents appareils) à l'enseignement de l'approche physiologique de la naissance (obstétrique, néonatalogie) et de la prise en charge médicale globale du couple mère-enfant. C'est une formation en alternance qui enchaîne temps d'enseignements théoriques et pratiques, complémentaires et interdépendants, permettant de développer la professionnalisation de l'étudiant. Un enseignement de langue vivante étrangère, une formation aux gestes et soins d'urgence, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

#### Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) (4ème et 5ème années)

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) sanctionne le 2ème cycle et comprend quatre semestres validés par l'obtention de 120 ECTS. Il confère le grade de master et sa validation permet d'obtenir le Diplôme d'État de sage-femme. Les enseignements du second cycle sont orientés sur l'enseignement des pathologies gynécologiques, obstétricales, pédiatriques et la psychiatrie et pédopsychiatrie, ainsi que sur la prise en charge médicale de la grossesse, de l'accouchement et des nouveau-nés de femmes porteuses de pathologie(s) mais aussi à l'acquisition de compétences maîtrisées dans le domaine de la santé génésique, de la prévention en santé et de l'éducation, à la planification et à la régulation des naissances. Les enseignements délivrés le sont sous forme théorique avec des cours magistraux, des enseignements et travaux dirigés, mais aussi clinique par l'organisation de stages obligatoires, avec présence obligatoire aux staffs médicaux des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie des établissements publics et privés agréés en Région et hors Région pour l'accueil des stagiaires en Maïeutique.

**Lieux de formation première année commune aux études de santé (PACES) :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine - site de Nîmes	Tél. : 04 66 02 81 81	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Rangueil)	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Purpan)	Tél. : 05 61 14 59 07	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Marâichers)	Tél. : 05 62 25 68 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Médecine - site Giraud	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Pharmacie - site Flahault	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Lieux de formation DE de sage-femme :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine - département maïeutique	Tél. : 04 66 68 69 27	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Écoles de sages-femmes - PREFMS	Tél. : 05 61 32 40 50	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR de médecine - département maïeutique	Tél. : 04 34 43 36 45	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

Les besoins en emplois de maïeuticiens (sages-femmes) sont de plus en plus importants dans la région. La majorité d'entre eux travaillent à l'hôpital ou en clinique. Ils débutent souvent par des remplacements ou des gardes à durée déterminée. 10 % d'entre eux se consacrent uniquement à une activité libérale.

Un maïeuticien qui exerce à l'hôpital débute à 1 616 € brut par mois et peut espérer gagner 3 398 € en fin de carrière. Le travail de nuit, les dimanches ou les jours fériés donnent lieu à des primes complémentaires.

**Les perspectives de carrière**

Les maïeuticiens peuvent préparer un diplôme universitaire (échographie, rééducation périnéale...) ou s'engager dans des formations spécialisées (sophrologie, acupuncture...). Le diplôme de cadre sage-femme permet d'exercer des fonctions d'encadrement ou d'enseignement.

Des possibilités d'accès aux formations paramédicales ou médicales existent.

Dans son cabinet ou en visite à domicile, le médecin reçoit des personnes de tous âges, des enfants aux personnes âgées. Il prend en charge la santé du patient sur le plan physique et psychologique, en collaboration avec les autres professions médicales (spécialistes) et/ou paramédicales. Thérapeute, mais aussi confident, il agit dans le respect du secret professionnel, de la vie humaine et de la dignité de la personne, conformément à un code de déontologie.

En plus de leurs consultations au cabinet, les médecins généralistes peuvent assurer des vacations à l'hôpital ou dans des centres de santé. Dans ce métier, on ne compte pas son temps de travail, surtout quand on gère son propre cabinet. S'ajoutent des gardes la nuit ou le week-end, surtout en début de carrière. En zone rurale, le médecin a également des journées bien remplies, les domiciles des malades étant parfois éloignés de son cabinet.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Grande capacité d'écoute et le sens de la psychologie
- Maîtrise de ses émotions face aux situations difficiles
- Disponibilité, résistance physique et grande capacité de travail



## La formation

### Le diplôme d'État de docteur en médecine

#### Conditions d'accès :

Être titulaire du baccalauréat (scientifique de préférence) ou du diplôme d'accès aux études universitaires, ou d'un titre admis en équivalence.

Les étudiants doivent réussir le concours en fin de première année commune aux études de santé (PACES) pour continuer leurs études en sciences médicales.

#### Contenu de la formation :

Les études de médecine se déroulent en trois cycles.

#### La première année commune aux études de santé (1 an) - PACES

Cette première année est commune aux formations de Médecine/Masso-kinésithérapie/Pharmacie/Odontologie/Maïeutique (sage-femme). Les enseignements sont organisés sous forme de 7 unités d'enseignements et 1 unité spécifique à chacune des filières. Elle comporte également des épreuves de classement qui sont organisées sur la période décembre/janvier et en mai, en vue d'admettre un nombre limité d'étudiants (numerus clausus).

#### 2ème et 3ème années du 1er cycle - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Le DFGSM (diplôme de formation générale en sciences médicales) sanctionne le 1er cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé. La 2ème et la 3ème années du 1er cycle sont consacrées à l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes, plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales et l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la séméiologie.

#### 4ème, 5ème et 6ème année du 2ème cycle - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Le DFASM (diplôme de formation approfondie en sciences médicales) sanctionne le 2ème cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 ECTS et confère le grade de master. Ces années sont consacrées à l'enseignement des processus pathologiques, de leur thérapeutique et de leur prévention, ainsi qu'à l'enseignement des systèmes de santé, de l'évaluation des pratiques de soins, de la déontologie et de la responsabilité médicale. Les étudiants effectuent des stages pratiques en milieu hospitalier avec un total de 25 gardes. La formation clinique comporte un stage chez un ou des médecins généralistes appelés «maîtres de stage agréés». L'étudiant accompagne son maître de stage lors de visite à domicile ou lors d'interventions dans d'autres structures.

#### De la 7ème à la 11ème année du 3ème cycle - Diplôme d'état de Docteur en médecine

Le diplôme d'état de Docteur en médecine est délivré après :

- la validation totale du 3ème cycle, conjointement à celle du diplôme d'étude spécialisé obtenu (3 ou 5 ans).
- la soutenance de la thèse d'exercice

Les disciplines et spécialités sont accessibles à l'issue des épreuves classantes nationales (ECN - concours de l'internat) qui ont lieu à la fin de la 6ème année.

1er cycle (180 ECTS)

2ème cycle (180 ECTS)

3ème cycle

**Lieux de formation première année commune aux études de santé (PACES) :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine - site de Nîmes	Tél. : 04 66 02 81 81	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Rangueil)	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Purpan)	Tél. : 05 61 14 59 07	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Maraîchers)	Tél. : 05 62 25 68 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Médecine - site Giraud	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Pharmacie - site Flahault	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Lieux de formation DE de docteur en médecine :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine	Tél. : 04 66 02 81 81	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Rangueil)	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Purpan)	Tél. : 05 61 14 59 07	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR de médecine	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

Les médecins généralistes ont la possibilité de s'installer en libéral en ouvrant ou en reprenant un cabinet. Ils peuvent aussi être salariés en travaillant dans les hôpitaux, les administrations ou les collectivités territoriales.

Départs à la retraite, pénurie dans certaines régions, les perspectives d'emploi sont favorables aux futures générations de médecins. On compte en moyenne 163 généralistes pour 100 000 habitants, mais il existe de forts contrastes d'une région à l'autre. Ainsi, il est plus facile de s'installer à la campagne ou dans certaines banlieues que dans les grandes villes. En début de carrière, les jeunes médecins commencent souvent par faire des remplacements. Il faut compter environ trois ans avant de pouvoir s'installer en libéral. Côté salaires, les revenus d'un généraliste varient suivant son statut, ses honoraires (fixes ou libres), sa localisation... Le revenu moyen de la profession est estimé à 6150 € net par mois avec des écarts importants d'un médecin à l'autre.

**Les perspectives de carrière**

Après quelques années en libéral, certains praticiens changent d'activité et se tournent vers la médecine de contrôle et de prévention. Ils sont alors médecins scolaires, médecins conseils de la sécurité sociale ou médecins du travail. Les médecins spécialistes peuvent poursuivre leur formation à travers des diplômes d'études spécialisées complémentaires (DESC).

# Pharmacien/ne

Selon les lieux où il travaille, le pharmacien exerce des fonctions différentes. Dans une pharmacie, il délivre les médicaments, sur ordonnance ou en vente libre. Son rôle de conseil est important. Attentif au bon usage des produits, il vérifie chaque prescription médicale. Relais entre le médecin et le patient, il explique la façon de prendre un traitement et les indications à respecter. Il achète les produits, gère les stocks, tient sa comptabilité et surveille son chiffre d'affaires.

S'il travaille à l'hôpital, le pharmacien achète, stocke et fournit aux infirmiers les traitements et les matériels stériles destinés aux malades. Il réalise aussi des préparations spécifiques. Il dose et contrôle les produits et suit les protocoles d'expérimentation élaborés avec les médecins. Il contribue enfin à évaluer l'efficacité et les effets secondaires des médicaments.

Quant au pharmacien spécialisé en biologie, il exerce dans un laboratoire d'analyses médicales privé ou à l'hôpital. En lien avec les techniciens et les biologistes, il effectue toutes sortes d'examen (analyses de sang, recherches de bactéries ou d'allergies...).

Autre orientation possible : l'industrie pharmaceutique. Avant de lancer un médicament sur le marché, les laboratoires font en effet appel à des pharmaciens pour définir la composition et la fiabilité du produit et concevoir une stratégie de vente. D'autres professionnels, spécialisés dans la recherche, collaborent aux programmes d'organismes tels que le CNRS ou l'INSERM. Certains exercent à l'université ou en centres hospitalo-universitaires en tant qu'enseignant-chercheur. Des pharmaciens conseil travaillent aussi dans des organismes publics relatifs à la santé (agences régionales de santé, agences de sécurité sanitaire...), dans la police, l'armée, les pompiers et l'humanitaire.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Rigueur, et sens des responsabilités**
- **Écoute et dialogue**
- **Posséder des compétences scientifiques mais aussi commerciales et de gestion**



## La formation

### Le diplôme d'État de docteur en pharmacie

#### Conditions d'accès :

Être titulaire du baccalauréat (scientifique de préférence) ou du diplôme d'accès aux études universitaires, ou d'un titre admis en équivalence.

Les étudiants doivent réussir le concours en fin de première année commune aux études de santé (PACES) pour continuer leurs études en sciences pharmaceutiques.

#### Contenu de la formation :

Les études de pharmacie se déroulent en trois cycles.

#### La première année commune aux études de santé (1 an) - PACES

Cette première année est commune aux formations de Médecine/Masso-kinésithérapie/Pharmacie/Odontologie/Maïeutique (sage-femme). Les enseignements sont organisés sous forme de 7 unités d'enseignements et 1 unité spécifique à chacune des filières. Elle comporte également des épreuves de classement qui sont organisées sur la période décembre/janvier et en mai, en vue d'admettre un nombre limité d'étudiants (numerus clausus).

#### 2ème et 3ème années du 1er cycle - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Le DFGSP (diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques) sanctionne le 1er cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en pharmacie ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé. La 2ème et la 3ème années du 1er cycle sont consacrées à l'acquisition des connaissances scientifiques dans les disciplines biologiques et spécifiques aux médicaments (chimie, biophysique, galénique ...). Pour élargir et/ou compléter leurs connaissances les étudiants effectuent des stages en officine obligatoires et libres, des unités d'enseignement de libre choix, ils ont la possibilité d'une formation à la recherche, aux soins d'urgences, en informatique et en anglais.

#### 4ème et 5ème années du 2ème cycle - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Le DFASP (diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques) sanctionne le 2ème cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en pharmacie ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 ECTS et confère le grade de master. Il permet l'acquisition de compétences et de connaissances sur les pathologies, leurs diagnostics et les thérapeutiques. Il comporte des stages d'applications en officine et hospitaliers. À partir du second semestre les étudiants suivent des cursus spécifiques au parcours qu'ils ont choisis : officine, industrie et préparation du concours de l'internat. Les étudiants doivent réussir un examen de synthèse portant sur l'ensemble de la formation commune.

1er cycle (180 ECTS)

2ème cycle (180 ECTS)

## De la 6ème à la 9ème année du 3ème cycle - Diplôme d'état de Docteur en Pharmacie

Le troisième cycle permet selon les parcours une spécialisation en 1 à 4 ans.

- le cycle court : permet la validation de la 6ème année et de la soutenance de la thèse d'exercice de Docteur en Pharmacie. Les étudiants qui optent pour ce cycle ont choisi le parcours officine ou industrie. Le parcours officine vise à former principalement les futurs pharmaciens d'officine. L'enseignement est orienté vers le contact avec le patient, l'éducation thérapeutique, le conseil et le contrôle des prescriptions. Le parcours industrie vise à former des pharmaciens capables de répondre aux besoins de l'industrie du médicament, des produits de santé, des cosmétiques et de l'hygiène. Après une formation généraliste, ils se spécialisent par des stages et des formations complémentaires afin d'obtenir une double compétence.

- le cycle long : il dure 4 ans après la 5ème année hospitalo-universitaire. Il est accessible aux étudiants ayant réussi le concours de l'internat. L'internat débouche, comme le cycle court sur le diplôme d'État de docteur en pharmacie, mais aussi sur un diplôme d'études spécialisées (DES) (pharmacie hospitalière et des collectivités, pharmacie industrielle et biomédicale, pharmacie spécialisée) qui détermine le secteur d'activité du futur pharmacien (Biologie Médicale, Pharmacie hospitalière ou Recherche).

**Lieux de formation première année commune aux études de santé (PACES) :**

◆	30	Nîmes	UFR de médecine - site de Nîmes	Tél. : 04 66 02 81 81	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Ranguel)	Tél. : 05 62 88 90 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Purpan)	Tél. : 05 61 14 59 07	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	31	Toulouse	Faculté de médecine (Maraichers)	Tél. : 05 62 25 68 00	<a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">www.medecine.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Médecine - site Giraud	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Pharmacie - site Flahault	Tél. : 04 34 43 35 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Lieux de formation DE de docteur en pharmacie**

◆	31	Toulouse	Faculté des sciences pharmaceutiques	Tél. : 05 62 25 68 00	<a href="http://www.pharmacie.ups-tlse.fr">www.pharmacie.ups-tlse.fr</a>
◆	34	Montpellier	UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques	Tél. : 04 11 75 93 00	<a href="http://www.umontpellier.fr">www.umontpellier.fr</a>

**Les débouchés et les salaires**

Suivant sa spécialité, le pharmacien exerce dans différentes structures.

- En officine, beaucoup de jeunes débutent en tant qu'assistants. Ils sont alors salariés, à temps partiel ou à plein temps.
- À l'hôpital, ce professionnel de la santé travaille en étroite liaison avec les médecins et les équipes soignantes. Il peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés.
- Chez un fabricant de produits pharmaceutiques, il collabore avec différents spécialistes : biologistes, ingénieurs chimistes et médecins pour créer le médicament ; service marketing et visiteurs médicaux pour la promotion des produits.

À la tête d'une pharmacie, il emploie des assistants et des préparateurs chargés de gérer les stocks. Son rythme de travail est alors soutenu, y compris les week-ends et les jours fériés.

Côté salaires, les rémunérations varient selon l'activité et l'ancienneté. Dans une officine, un assistant débute aux alentours de 2 500 € brut par mois.

Dans un laboratoire d'analyses, les salaires mensuels d'embauche sont d'environ 3 000 € brut.

**Les perspectives de carrière**

Les pharmaciens peuvent compléter leur formation (nombreux DU accessibles).

Les pharmaciens peuvent s'associer et devenir propriétaires d'une officine. Les pharmaciens biologistes ont la possibilité d'évoluer en rachetant un laboratoire d'analyses médicales.

# Secrétaire médical/e

Le métier de secrétaire médicale est un métier à la fois technique et relationnel. Véritable assistant du médecin, le secrétaire médical est le premier interlocuteur du patient, au téléphone lorsqu'il souhaite prendre rendez-vous. Il met en confiance les personnes et répond à leurs questions, ou leurs appréhensions. Il peut aussi être amené à renseigner les patients sur les conditions de prise en charge des soins par les organismes d'assurance maladie et à s'occuper des feuilles de soins (carte vitale). Le secrétaire médical est chargé au quotidien de préparer les comptes-rendus des consultations, des examens ou des interventions chirurgicales. Il peut aussi assister le médecin dans la gestion du cabinet (commandes de fournitures, gestion des factures...).

À l'hôpital, le secrétaire médical peut aussi être amené à codifier et saisir dans un logiciel dédié les différents actes effectués, de façon à bien valoriser l'activité du médecin. Le secrétaire médical s'occupe tout particulièrement des dossiers médicaux des patients, à la fois les dossiers papiers, et de plus en plus les dossiers informatisés ; il les classe et les archive. C'est un acteur essentiel dans le respect des droits des patients, en particulier le droit au respect de la confidentialité et du secret médical, mais aussi le droit pour les patients d'accéder aux informations médicales qui le concernent.

Le métier de secrétaire médical s'exerce aussi bien à l'hôpital, en clinique ou en cabinet libéral. Il peut s'exercer également dans les maisons de retraite ou les services du conseil général.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Rigueur, et sens des responsabilités**
- **Bonne connaissance de l'outil informatique**
- **Disponibilité, capacité d'écoute, sens du contact**



## Les formations

Il n'existe pas de diplôme d'État pour exercer le métier de secrétaire médical. Toutefois, le baccalauréat technologique «sciences et technologies de la santé et du social» (ST2S) constitue une bonne base et peut être complété par des formations spécifiques inscrites au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) avec le niveau IV.

- Six écoles de la Croix-Rouge (Aix-en-Provence, Besançon, Bordeaux, Montpellier, Moulins, Nancy) organisent une préparation au certificat de secrétaire médico-sociale de la Croix-Rouge. La formation dure 1 an, incluant des stages. Elle s'adresse aux titulaires du Bac, mais aussi aux diplômés/es de niveau Brevet, BEP, CAP qui ont 3 ans d'expérience dans le secteur médico-social ou 5 ans d'expérience dans un autre domaine.

Coût de la formation : environ 3 000 €,

- Des lycées publics et privés et certains organismes proposent des formations sur une année,

- Le CNED organise une formation à distance sur une année (avec un stage), qui prépare notamment aux concours de la fonction publique.

**Durée :** entre 8 et 12 mois

### Conditions d'accès :

Les formations sont ouvertes en priorité aux titulaires du Baccalauréat, les épreuves varient selon les écoles ou instituts de formation.

### Contenu de la formation :

Les formations préparent aux différentes tâches de secrétariat et aux concours de recrutement de la fonction publique. Ces formations se déroulent parfois en alternance (contrat de professionnalisation). Elles comprennent des enseignements théoriques et professionnels dispensés lors de stages. Se renseigner auprès des écoles pour obtenir le détail du programme.

### Lieux de formation :

◆	- à distance	CNED	Tél. : 05 49 49 94 94	<a href="http://www.cned.fr">www.cned.fr</a>
■	12 Rodez	Centre de formation Querbes-Carnus	Tél. : 05 65 75 53 98	<a href="http://www.cfquerbescarnus.net">www.cfquerbescarnus.net</a>
■	30 Nîmes	Pigier performance	Tél. : 04 66 38 87 00	<a href="http://www.pigier.com">www.pigier.com</a>
■	31 Toulouse	Pigier performance	Tél. : 05 61 21 33 11	<a href="http://www.pigier.com">www.pigier.com</a>
■	31 Toulouse	Vidal formation	Tél. : 05 62 26 02 57	<a href="http://www.vidal-formation.fr">www.vidal-formation.fr</a>
■	34 Grabels	IRFSS Croix-Rouge	Tél. : 04 67 52 47 34	<a href="http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr">http://irfss-languedoc-roussillon.croix-rouge.fr</a>
■	34 Jacou	IDELCA Business school	Tél. : 04 67 59 49 90	<a href="http://www.idelca.fr">www.idelca.fr</a>
■	34 Montpellier	Pigier Performance	Tél. : 04 67 10 58 58	<a href="http://www.pigier.com">www.pigier.com</a>
■	34 Servian	École Ruffel / réseau Vidal	Tél. : 04 67 39 90 70	<a href="http://www.ecoleruffel.com">www.ecoleruffel.com</a>

## Les débouchés et les salaires

Cette profession peut s'exercer dans une grande diversité de lieux : cabinet de médecin, centre de radiologie, laboratoire d'analyses, établissement de soins, maison de retraite... mais aussi au sein de structures médico-sociales : dispensaire, centre de protection maternelle et infantile, santé scolaire, médecine du travail, centres de rééducation et réadaptation fonctionnelle. La formation reçue permet aussi d'être employé dans un service social : caisse d'allocations familiales, d'assurance maladie, tribunaux pour enfants, services sociaux d'entreprise...

La plupart des emplois se situent en hôpitaux ou en cliniques et sont accessibles par concours de la fonction publique hospitalière. Il existe aussi une spécialité sanitaire et sociale au concours de rédacteur (fonction publique territoriale) conduisant à des postes de secrétaire médico-sociale.

Dans le secteur public, le salaire brut mensuel d'un secrétaire médical débutant est d'environ 1450 € et peut atteindre 2400 € en fin de carrière. Dans le secteur privé, le salaire moyen net mensuel d'un secrétaire médical est de 1600 €.

## Les perspectives de carrière

Gérer l'information médicale d'un établissement de santé en devenant technicien de l'information médicale est une possibilité d'évolution pour le secrétaire médical ou devenir coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil en préparant le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (BTS SP3S : voir formations polyvalentes). Dans la fonction publique hospitalière, la préparation du concours d'attaché est aussi envisageable.



[Télécharger le guide](#)

# Cadre de santé

Les cadres de santé sont des professionnels de santé qui appartiennent à l'une des 13 professions paramédicales de la fonction publique hospitalière. Ils participent à la formation des élèves et des étudiants. Dans les instituts de formation et écoles, ces cadres interviennent en qualité de formateur. Ils font également partie du jury pour le recrutement des candidats.

D'autres interviennent dans des établissements de soins et ont une mission d'encadrement d'une équipe soignante. Ils coordonnent et optimisent les prestations de soins et les activités paramédicales. Les cadres peuvent avoir aussi une mission d'expertise dans le domaine de la santé (sécurité sanitaire, qualité des soins).

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- **Capacité d'organisation**
- **Capacités d'animation et de communication**
- **Bonne connaissance de l'outil informatique**



## La formation

### Le diplôme de cadre de santé

**Durée :** 10 mois

#### Conditions d'accès :

Pour passer le concours d'entrée, les candidats doivent être titulaires d'un certificat ou autre titre, leur permettant d'exercer la profession de :

- infirmier,
- manipulateur d'électroradiologie médicale,
- technicien de laboratoire d'analyse de biologie médicale,
- diététicien,
- kinésithérapeute,
- pédicure-podologue,
- préparateur en pharmacie,
- ergothérapeute.

Et justifier de 4 années d'exercice dans l'une des professions mentionnées ci-dessus au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection.

#### Lieux de formation :

◆	31	Toulouse	Institut de formation des cadres de santé - PREFMS	Tél. : 05 62 32 40 40	<a href="https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr">https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr</a>
◆	34	Montpellier	Institut de formation des cadres de santé	Tél. : 04 67 33 88 70	<a href="http://www.chu-montpellier.fr">www.chu-montpellier.fr</a>

## Les débouchés

Les cadres de santé exercent en milieu hospitalier ou extrahospitalier, en secteur public ou privé, et dans des instituts de formation.

Pour un cadre débutant dans la fonction publique, le salaire brut mensuel est de 1958 €.

## Les perspectives de carrière

Les cadres de santé peuvent évoluer vers des postes de directeur des soins et des activités paramédicales ou de directeur d'institut de formation des soins.

Le visiteur médical est l'intermédiaire entre le laboratoire et le médecin. Salarié d'un laboratoire pharmaceutique ou d'une société prestataire, le visiteur médical est responsable d'un secteur géographique donné. Sa mission consiste essentiellement à transmettre aux professionnels de santé une information de qualité sur les spécialités pharmaceutiques commercialisées par l'entreprise qui l'emploie.

Il présente les produits de façon détaillée (composition, indication et contre-indication, mode d'emploi, effets secondaires), l'objectif étant d'inciter les médecins à la prescription des médicaments conçus et fabriqués par l'entreprise qu'il représente. Responsable de la gestion de son secteur géographique (parfois étendu à plusieurs départements) et de son fichier clientèle, le visiteur médical se déplace en permanence. Il a une certaine liberté dans l'organisation de son emploi du temps, néanmoins, les contraintes du milieu médical lui imposent certains horaires. Il s'adresse également au pharmacien et élargi la promotion des médicaments aux produits de santé.

## Les qualités et capacités liées à l'emploi

- Initiative et autonomie
- Communication et esprit commercial
- Sens de l'organisation et méthodologie



## Les formations

L'accès à la profession est réglementé. Seuls les candidats ayant suivi une formation spécifique reconnue par le CPNVM (Comité professionnel national de la visite médicale) peuvent être employés en tant que visiteur médical.

### La licence professionnelle Métiers de la promotion des produits de santé - parcours : métiers de la promotion du médicament et des produits de santé

**Durée :** 1 an

#### Conditions d'accès :

Être titulaire d'un Bac +2 minimum, toutes spécialités ou du BP de préparateur en pharmacie. Recrutement sur dossier, tests, entretiens.

#### Contenu de la formation :

Grâce à un partenariat original avec des Laboratoires de produits de Santé, cette formation permet d'acquérir les

connaissances théoriques indispensables et une véritable expérience pratique du métier. Au programme, 7 unités d'enseignement : mise à niveau scientifique, les produits de santé, les acteurs de santé, les outils métiers de la promotion de produits de santé, pathologie, pharmacologie, stages pratiques, projet tuteuré.

Ce diplôme se prépare soit par la voie de l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

#### Lieu de formation :

<b>A</b>	<b>31</b>	<b>Toulouse</b>	<b>Faculté des sciences pharmaceutiques</b>	<b>Tél. : 05 62 25 68 00</b>	<b><a href="http://www.pharmacie.ups-tlse.fr">www.pharmacie.ups-tlse.fr</a></b>
----------	-----------	-----------------	---	------------------------------	---

### Le titre professionnel de niveau II «visiteur médical»

**Durée :** 1 an (650 h de formation + 3 à 6 mois de stage)

#### Conditions d'accès :

Être titulaire d'un Bac +2 minimum

#### Contenu de la formation :

Au programme, 9 modules : Sciences biologiques et médicales ; Physiologie ; Pathologies ; Démarche et raisonnement cliniques ; Pharmacologie ; Psychologie clinique ; Système de santé et société ; Etudes cliniques ; Législation du médicament et pharmacovigilance.

#### Lieu de formation :

<b>■</b>	<b>31</b>	<b>Balma</b>	<b>GEMS - Toulouse Entiere</b>	<b>Tél. : 05 61 29 46 62</b>	<b><a href="http://www.gemsvm.com">www.gemsvm.com</a></b>
----------	-----------	--------------	--------------------------------	------------------------------	---

## Les débouchés et les salaires

Actuellement, la profession évolue vers le statut d'attaché à la promotion du médicament (APM) : ce professionnel s'adresse non seulement aux médecins mais aussi aux pharmaciens. La situation de l'emploi reste favorable malgré des disparités régionales. Les laboratoires sont en effet concentrés en Île-de-France (15 % des emplois), Rhône-Alpes, Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais. Le salaire est d'environ 1 980 € brut/mois sans les primes d'intéressement aux bénéficiaires.

## Les perspectives de carrière

L'expérience du terrain est essentielle, elle permet de comprendre la chaîne de promotion pharmaceutique, le métier de Visiteur Médical ou d'APM constitue un passage obligatoire pour accéder à des postes d'encadrement dans le Marketing de l'industrie pharmaceutique : Chef de Produit, Responsable de Formation, Directeur des Ventes, Directeur de Réseau, Directeur Régional.

L'UFR de sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université de Montpellier prépare une licence professionnelle "Métiers de la promotion des produits de santé" ayant pour objectif de former de futurs attachés à la promotion des médicaments et des autres produits de santé. [www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr)

# Les formations polyvalentes

Les diplômes d'État constituent la voie royale pour accéder aux métiers du sanitaire et social. Ce sésame est même obligatoire pour exercer la plupart de ces professions.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche propose néanmoins plusieurs diplômes de la voie professionnelle et du supérieur permettant aux jeunes intéressés par le secteur de la santé et du social de se former à un métier.

Insertion professionnelle, poursuite d'études, préparation aux concours des écoles spécialisées, à chaque élève ou étudiant de construire un parcours de formation adapté à son projet professionnel.

## Les formations

### CAP Assistant technique en milieu familial et collectif

Le titulaire du CAP Assistant technique en milieu familial et collectif exerce dans les services techniques de structures collectives publiques ou privées (maisons de retraite par exemple), ou chez les particuliers par l'intermédiaire d'un organisme prestataire.

Selon la structure qui l'emploie, il travaille seul ou en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes : entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine...), entretien du linge et des vêtements (lavage, repassage et rangement du linge - ou sa préparation et sa réception lorsque ce service est externalisé) et préparation des repas (approvisionnement ou réception des denrées, réalisation des préparations froides et chaudes simples et service). Il travaille dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Aide-ménagère ; Agent/e hospitalier/ère ; Aide à domicile...

#### Lieux de formation :

◆	09	Saint-Girons	Lycée François Camel	Tél. : 05 61 04 05 00	<a href="http://francois-camel.entmip.fr">http://francois-camel.entmip.fr</a>
◆	11	Narbonne	Lycée Louise Michel	Tél. : 04 68 32 84 00	<a href="http://www.lyc-michel-narbonne.ac-montpellier.fr">www.lyc-michel-narbonne.ac-montpellier.fr</a>
◆	11	Quillan	Lycée Édouard Hériot	Tél. : 04 68 20 28 68	<a href="http://www.lyc-quillan.ac-montpellier.fr">www.lyc-quillan.ac-montpellier.fr</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
■	30	Bagnols-sur-Cèze	Lycée Sainte-Marie	Tél. : 04 66 39 58 39	<a href="http://www.lppbsm.eu">www.lppbsm.eu</a>
◆	31	Saint-Gaudens	Lycée Élisabeth et Norbert Casteret	Tél. : 05 61 94 76 60	<a href="http://casteret.entmip.fr">http://casteret.entmip.fr</a>
A	31	Toulouse	Lycée Myriam	Tél. : 05 61 14 71 47	<a href="http://www.myriam31.com">www.myriam31.com</a>
◆	32	Lectoure	Lycée Maréchal Lannes	Tél. : 05 62 68 50 60	<a href="http://marechal-lannes.entmip.fr">http://marechal-lannes.entmip.fr</a>
◆	34	Agde	Lycée Auguste Loubatières	Tél. : 04 67 01 09 09	<a href="http://www.lyc-loubatieres-agde.ac-montpellier.fr">www.lyc-loubatieres-agde.ac-montpellier.fr</a>
◆	34	Montpellier	EREA Jean-Jacques Rousseau	Tél. : 04 67 10 41 41	<a href="http://www.erea-rousseau-montpellier.ac-montpellier.fr">www.erea-rousseau-montpellier.ac-montpellier.fr</a>
◆	46	Cahors	Lycée Clément Marot	Tél. : 05 65 35 25 17	<a href="http://clement-marot.entmip.fr">http://clement-marot.entmip.fr</a>
■	46	Figeac	Lycée Jeanne d'Arc	Tél. : 05 65 34 23 72	<a href="http://www.jeannedarc-figeac.fr">www.jeannedarc-figeac.fr</a>
◆	48	Saint-Chély-d'Acher	Lycée Théophile Roussel	Tél. : 04 66 31 02 51	<a href="http://www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-toulouse.fr">www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-toulouse.fr</a>
◆	65	Bagnères-de-Bigorre	Lycée Victor Duruy	Tél. : 05 62 95 24 27	<a href="http://victor-duruy.entmip.fr">http://victor-duruy.entmip.fr</a>
■	65	Tarbes	Lycée Vincent de Paul	Tél. : 05 62 93 13 30	<a href="http://www.lpp-vincent-de-paul.com">www.lpp-vincent-de-paul.com</a>
◆	66	Andorra-la-Vella	Lycée Comte de Foix	Tél. : 00 376 872 500	<a href="http://www.xena.ad/lcf">www.xena.ad/lcf</a>
A	81	Albi	Lycée Toulouse-Lautrec	Tél. : 05 63 49 19 29	<a href="http://toulouse-lautrec-albi.entmip.fr">http://toulouse-lautrec-albi.entmip.fr</a>
■	81	Mazamet	Lycée Jeanne d'Arc	Tél. : 05 63 97 58 20	<a href="http://www.jeannedarc-mazamet.fr">http://www.jeannedarc-mazamet.fr</a>

#### Contenu de la formation :

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques en hygiène professionnelle (études et prévention des biocontaminations, hygiène des locaux, du linge et des aliments), en sciences de l'alimentation et des connaissances sur les milieux d'activités (types d'employeurs et de structures collectives, connaissance de l'utilisateur)...

16 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation.

#### Poursuites d'études :

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont envisageables. Exemples :

- Mention Complémentaire (MC) Aide à domicile
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Services de proximité et vie locale
- Bac pro Hygiène et environnement

## CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural

Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente en espace rural. Dans le secteur des services aux personnes, le professionnel intervient auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il est employé au sein de diverses structures publiques ou privées, à domicile ou dans des structures collectives d'hébergement (de type maisons de retraite, EPHAD, foyer-logement...) ainsi que dans des garderies, établissements scolaires, hôpitaux de jour... Dans le secteur marchand, il permet de travailler dans la vente (petits magasins, marchés locaux...) et dans l'hôtellerie en milieu rural.

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Agent/e hospitalier/ère ; Employé/e technique de collectivité ; Aide à domicile ; Aide-ménager/ère ; Assistant/e de vie ; Vendeur/euse

### Contenu de la formation :

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la

formation apporte des connaissances spécifiques sur l'organisation des services en milieu rural ainsi que des bases scientifiques et des techniques professionnelles concernant la nutrition humaine, l'étude des micro-organismes, la connaissance du public visé (enfant, adolescent, personne handicapée et âgée), les activités commerciales (approvisionnement, commande, réception, stockage, mise en vente...).

14 à 16 semaines de stage en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves.

### Poursuites d'études :

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont envisageables. Exemples :

- Mention Complémentaire (MC) Aide à domicile
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Services aux personnes et aux territoires
- Bac pro Technicien vente conseil en alimentation

### Lieux de formation :

■	11	Lézignan-Corbières	Lycée agricole L'Amandier	Tél. : 04 68 27 17 40	<a href="http://www.amandier-lezignan.fr">www.amandier-lezignan.fr</a>
■	11	Limoux	Institut agricole Saint-Joseph	Tél. : 04 68 74 60 00	<a href="http://www.saintjoseph-limoux.com">www.saintjoseph-limoux.com</a>
■	11	Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
■	12	Naucelle	MFR de Naucelle	Tél. : 05 65 47 00 60	<a href="http://www.mfrdenaucelle.fr">www.mfrdenaucelle.fr</a>
◆	12	Villefranche-de-Rouergue	Lycée agricole Beauregard	Tél. : 05 65 65 15 70	<a href="http://www.epl.villefranche.educagri.fr">www.epl.villefranche.educagri.fr</a>
■	30	Castillon-du-Gard	MFR du Pont du Gard	Tél. : 04 66 37 09 32	<a href="http://www.mfr-pontdugard.com">www.mfr-pontdugard.com</a>
■	30	Gallargues-le-Montueux	MFR Petite Camargue	Tél. : 04 66 35 26 62	<a href="http://www.mfr-gallargues.com">www.mfr-gallargues.com</a>
◆	31	Saint-Gaudens	Lycée agricole	Tél. : 05 61 94 55 00	<a href="http://lpadesaintgaudens.eap.entmip.fr">http://lpadesaintgaudens.eap.entmip.fr</a>
■	31	Rieumes	Lycée Le Savès	Tél. : 05 61 91 84 72	<a href="http://www.lycee-lesaves.fr">www.lycee-lesaves.fr</a>
■	32	Cologne	MFR de Cologne	Tél. : 05 62 06 87 33	<a href="http://www.mfrcologne.fr">www.mfrcologne.fr</a>
A	32	Pavie	CFA agricole du Gers	Tél. : 05 62 61 52 25	<a href="http://www.epl.auch.educagri.fr/le-centre-de-formation-par-apprentissage.html">www.epl.auch.educagri.fr/le-centre-de-formation-par-apprentissage.html</a>
■	34	Clermont-l'Hérault	Lycée Le Cep d'or	Tél. : 04 67 96 02 67	<a href="http://www.lecepdor.com">www.lecepdor.com</a>
■	34	Florensac	IMP institut Saint-Hilaire	Tél. : 05 65 65 15 70	<a href="mailto:contact@poleime.fr">contact@poleime.fr</a>
■	34	Frontignan	Lycée agricole Maurice Clavel	Tél. : 04 66 37 09 32	<a href="http://www.leap-maurice-clavel.fr">www.leap-maurice-clavel.fr</a>
■	34	Gigean	Lycée agricole La Gardiole	Tél. : 04 66 35 26 62	<a href="http://cestac-lagardiole.fr">cestac-lagardiole.fr</a>
■	34	Gignac	Lycée des techniques agricoles horticoles et paysagères	Tél. : 05 61 94 55 00	<a href="http://www.lyceeagricole-gignac.fr">www.lyceeagricole-gignac.fr</a>
■	34	Pézenas	Lycée Bonne Terre	Tél. : 05 61 91 84 72	<a href="http://www.bonne-terre.fr">www.bonne-terre.fr</a>
◆	46	Cahors	Lycée des territoires	Tél. : 05 65 21 03 67	<a href="http://www.lycee-du-montat.com">www.lycee-du-montat.com</a>
■	46	Prayssac	Antenne du Lycée Clair Foyer	Tél. : 05 65 30 37 70	<a href="http://lycee-professionnel-clair-foyer.com">http://lycee-professionnel-clair-foyer.com</a>
■	46	Terrou	MFR de Terrou	Tél. : 05 65 40 38 78	<a href="http://www.mfr-terrou.com">www.mfr-terrou.com</a>
A	48	Marvejols	CFA agricole de la Lozère	Tél. : 04 66 32 02 39	<a href="http://epl.lozere.educagri.fr">epl.lozere.educagri.fr</a>
A	66	Rivesaltes	CFA agricole des Pyrénées Orientales	Tél. : 04 68 64 89 77	<a href="http://www.eplea66.educagri.net">www.eplea66.educagri.net</a>
◆	66	Rivesaltes	Lycée agricole Claude Simon	Tél. : 04 68 64 08 41	<a href="http://eplea66.net">eplea66.net</a>
■	81	Peyregoux	MFR La Roque	Tél. : 05 63 82 20 20	<a href="http://www.mfr-laroque.com">www.mfr-laroque.com</a>
■	82	Beaumont-de-Lomagne	Lycée agricole Lestonnac	Tél. : 05 63 65 20 74	<a href="http://www.institutlestonnac.fr">www.institutlestonnac.fr</a>
■	82	Caussade	Lycée Clair Foyer	Tél. : 05 63 93 07 90	<a href="http://lycee-professionnel-clair-foyer.com">http://lycee-professionnel-clair-foyer.com</a>
■	82	Moissac	MFR de Moissac	Tél. : 05 63 04 60 30	<a href="http://www.mfrmoissac.fr">www.mfrmoissac.fr</a>
A	82	Montauban	CFA agricole du Tarn-et-Garonne	Tél. : 05 63 21 23 87	<a href="http://www.campusterrevie.org">www.campusterrevie.org</a>

## CAP petite enfance

Le titulaire de ce CAP est un professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice) et participe à leur développement affectif et intellectuel. En outre, il assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

Le diplômé peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances.

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Assistant/e maternel/le ; Agent/e territorial/e spécialisé/e des écoles maternelles (ATSEM, concours) ; Agent/e de service

### Lieux de formation :

◆	11	Carcassonne	Lycée Jules Fil	Tél. : 04 68 47 82 66	<a href="http://www.lyceejulesfil.fr">www.lyceejulesfil.fr</a>
◆	11	Lézignan-Corbières	Lycée Ernest Ferroul	Tél. : 04 68 70 01 74	<a href="http://www.lyc-ferroul-lezignancorbieres.ac-montpellier.fr">www.lyc-ferroul-lezignancorbieres.ac-montpellier.fr</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
A	30	Castillon-du-Gard	MFR du Pont du Gard	Tél. : 04 66 37 09 32	<a href="http://www.mfr-pontdugard.com">www.mfr-pontdugard.com</a>
A	30	Gallargues-le-Montueux	MFR Gallargues-le-Montueux	Tél. : 04 66 35 26 62	<a href="http://www.mfr-gallargues.com">www.mfr-gallargues.com</a>
■	30	Grand-Combe	Lycée Pasteur	Tél. : 04 66 34 06 72	<a href="http://www.lppasteur.fr">www.lppasteur.fr</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
A	32	Cologne	MFR de Cologne	Tél. : 05 62 06 87 33	<a href="http://www.mfrcologne.fr">www.mfrcologne.fr</a>
■	34	Bédarieux	Lycée le Parterre	Tél. : 04 67 23 20 00	<a href="http://notredame-leparterre.com">http://notredame-leparterre.com</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>
■	34	Montpellier	Lycée Turgot	Tél. : 04 67 10 42 00	<a href="http://www.lppturgot.com">www.lppturgot.com</a>
◆	34	Saint-Pons-de-Thomières	Lycée Jacques Brel	Tél. : 04 67 97 39 10	<a href="http://www.lp-saintpons34.fr">www.lp-saintpons34.fr</a>
A	46	Terrou	MFR de Terrou	Tél. : 05 65 40 38 78	<a href="http://www.mfr-terrou.com">www.mfr-terrou.com</a>
■	48	Marvejols	Lycée Saint-Joseph	Tél. : 04 66 32 02 40	<a href="http://www.lyceesaintjoseph.com">www.lyceesaintjoseph.com</a>
◆	48	Mende	Lycée Émile Peytavin	Tél. : 04 66 49 18 66	<a href="http://www.lyceepeytavin.com">www.lyceepeytavin.com</a>
◆	48	Saint-Chély-d'Apcher	Lycée Théophile Roussel	Tél. : 04 66 31 02 51	<a href="http://www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-montpellier.fr">www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-montpellier.fr</a>
◆	66	Perpignan	Lycée Pablo Picasso	Tél. : 04 68 50 04 13	<a href="http://www.lycee-pablo-picasso.fr">www.lycee-pablo-picasso.fr</a>
■	66	Perpignan	Lycée Sainte-Louise de Marillac	Tél. : 04 68 55 50 05	<a href="http://marillac.fr">http://marillac.fr</a>
◆	66	Prades	Lycée Charles Renouvier	Tél. : 04 68 96 39 55	<a href="http://www.lycee-charles-renouvier.com">www.lycee-charles-renouvier.com</a>
A	81	Gaillac	MFR Bel Aspect	Tél. : 05 63 81 21 50	<a href="http://www.mfrbelaspect.fr">www.mfrbelaspect.fr</a>
A	81	Peyregoux	MFR La Roque	Tél. : 05 63 82 20 20	<a href="http://www.mfr-laroque.com">www.mfr-laroque.com</a>

## Bac Pro accompagnement, soins et services à la personne

Le titulaire du baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale. Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

L'option « à domicile » prépare plus spécifiquement à exercer directement au domicile des personnes ou dans des logements collectifs. Le diplômé peut être employé

### Contenu de la formation :

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques sur les besoins et les facteurs de développement de l'enfant (biologie générale et appliquée, nutrition et alimentation, protection sanitaire et sociale de l'enfant (de 0 à 6 ans) et de sa famille.

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves.

### Poursuites d'études :

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont envisageables. Exemples :

- Mention Complémentaire (MC), Aide à domicile
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Services aux personnes et aux territoires

par des associations, des collectivités, des entreprises, ou des particuliers. Dans certaines structures, il peut encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions.

L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.



**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Aide médico-psychologique ; Aide soignante ; Auxiliaire de puériculture...

**Contenu de la formation :**

En plus de l'enseignement général, la formation apporte des connaissances pratiques spécifiques sur la nutrition et l'alimentation, les services à l'usager, les soins, l'animation, les sciences médico-sociales et la biologie et microbiologie appliquée.

22 semaines de stage sont prévues sur les trois années du bac pro.

**Lieux de formation :**

Option A : « à domicile »

◆	11	Lézignan-Corbières	Lycée Ernest Ferroul	Tél. : 04 68 70 01 74	<a href="http://www.lyc-ferroul-lezignancorbières.ac-montpellier.fr">www.lyc-ferroul-lezignancorbières.ac-montpellier.fr</a>
■	11	Narbonne	Lycée Beauséjour	Tél. : 04 68 32 04 13	<a href="http://www.lycee-beausejour.com">www.lycee-beausejour.com</a>
■	12	Rodez	Lycée Louis Querbes	Tél. : 05 65 77 14 80	<a href="http://www.querbes.net">www.querbes.net</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
■	30	Bagnols-sur-Cèze	Lycée Sainte-Marie	Tél. : 04 66 39 58 39	<a href="http://www.lppbsm.eu">www.lppbsm.eu</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
■	30	Nîmes	Lycée Saint-Vincent de Paul	Tél. : 04 66 36 50 90	<a href="http://www.vincentdepaul30.com">www.vincentdepaul30.com</a>
◆	31	Toulouse	Lycée Hélène Boucher	Tél. : 05 34 45 24 00	<a href="http://helene-boucher.entmip.fr">http://helene-boucher.entmip.fr</a>
■	31	Toulouse	Lycée Sainte-Marie de Nevers	Tél. : 05 61 23 13 14	<a href="http://www.lycee-smdn.org">www.lycee-smdn.org</a>
◆	32	Auch	Lycée Pardailhan	Tél. : 05 62 61 42 50	<a href="http://pardailhan.entmip.fr">http://pardailhan.entmip.fr</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>
◆	34	Lunel	Lycée Victor Hugo	Tél. : 04 99 13 70 30	<a href="http://www.victorhugo-lunel.fr">www.victorhugo-lunel.fr</a>
◆	34	Montpellier	Lycée Jules Ferry	Tél. : 04 67 10 74 01	<a href="http://www.lyc-ferry-montpellier.fr">www.lyc-ferry-montpellier.fr</a>
■	34	Montpellier	Lycée Turgot	Tél. : 04 67 10 42 00	<a href="http://www.lppturgot.com">www.lppturgot.com</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>
■	46	Figeac	Lycée Jeanne d'Arc	Tél. : 05 65 34 23 72	<a href="http://www.st-etienne46.com">www.st-etienne46.com</a>
■	65	Tarbes	Lycée Vincent de Paul	Tél. : 05 62 93 13 30	<a href="http://www.lpp-vincent-de-paul.com">www.lpp-vincent-de-paul.com</a>
◆	66	Perpignan	Lycée Pablo Picasso	Tél. : 04 68 50 04 13	<a href="http://www.lycee-pablo-picasso.fr">www.lycee-pablo-picasso.fr</a>
■	81	Albi	Lycée Sainte-Cécile	Tél. : 05 63 46 16 66	<a href="http://lycee-sainte-cecile.com">http://lycee-sainte-cecile.com</a>

Option B : « en structure »

◆	09	Saint-Girons	Lycée François Camel	Tél. : 05 61 04 04 00	<a href="http://francois-camel.entmip.fr">http://francois-camel.entmip.fr</a>
◆	11	Carcassonne	Lycée Jules Fil	Tél. : 04 68 47 82 66	<a href="http://www.lyceejulesfil.fr">www.lyceejulesfil.fr</a>
◆	11	Lézignan-Corbières	Lycée Ernest Ferroul	Tél. : 04 68 70 01 74	<a href="http://www.lyc-ferroul-lezignancorbières.ac-montpellier.fr">www.lyc-ferroul-lezignancorbières.ac-montpellier.fr</a>
■	11	Narbonne	Lycée Beauséjour	Tél. : 04 68 32 04 13	<a href="http://www.lycee-beausejour.com">www.lycee-beausejour.com</a>
◆	11	Quillan	Lycée Édouard Herriot	Tél. : 04 68 20 28 68	<a href="http://www.lyc-quillan.ac-montpellier.fr">www.lyc-quillan.ac-montpellier.fr</a>
◆	12	Decazeville	Lycée La Découverte	Tél. : 05 65 43 61 61	<a href="http://decouverte.entmip.fr">http://decouverte.entmip.fr</a>
■	12	Millau	Lycée Jeanne d'Arc	Tél. : 05 65 60 64 00	<a href="http://www.jannedarcmillau.fr">http://www.jannedarcmillau.fr</a>
◆	12	Rodez	Lycée Ferdinand Foch	Tél. : 05 65 73 08 60	<a href="http://ferdinand-foch.entmip.fr">http://ferdinand-foch.entmip.fr</a>
■	12	Rodez	Lycée Louis Querbes	Tél. : 05 65 77 14 80	<a href="http://www.querbes.net">www.querbes.net</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
■	30	Bagnols-sur-Cèze	Lycée Sainte-Marie	Tél. : 04 66 39 58 39	<a href="http://www.lppbsm.eu">www.lppbsm.eu</a>
■	30	Beaucaire	Lycée d'Alzon - site Notre Dame	Tél. : 04 66 59 26 62	<a href="http://www.dalzon.com">www.dalzon.com</a>
■	30	La Grand-Combe	Lycée Pasteur	Tél. : 04 66 34 06 72	<a href="http://www.lpppasteur.fr">www.lpppasteur.fr</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
■	30	Nîmes	Lycée Saint-Vincent de Paul	Tél. : 04 66 36 50 90	<a href="http://www.vincentdepaul30.com">www.vincentdepaul30.com</a>
■	30	Nîmes	Lycée de la CCI	Tél. : 04 66 87 97 19	<a href="http://www.nimes.cci.fr">www.nimes.cci.fr</a>

◆ Voie scolaire enseignement public  
■ Voie scolaire enseignement privé  
A apprentissage

◆	31	Saint-Gaudens	Lycée Élisabeth et Norbert Casteret	Tél. : 05 61 94 76 60	<a href="http://casteret.entmip.fr">http://casteret.entmip.fr</a>
◆	31	Toulouse	Lycée Hélène Boucher	Tél. : 05 34 45 24 00	<a href="http://helene-boucher.entmip.fr">http://helene-boucher.entmip.fr</a>
■	31	Toulouse	Lycée Sainte-Marie de Nevers	Tél. : 05 61 23 13 14	<a href="http://www.lycee-smdn.org">www.lycee-smdn.org</a>
■	31	Toulouse	Lycée Émilie de Rodat	Tél. : 05 62 48 57 57	<a href="http://www.rodats.fr">www.rodats.fr</a>
◆	32	Auch	Lycée Pardailhan	Tél. : 05 62 61 42 50	<a href="http://pardailhan.entmip.fr">http://pardailhan.entmip.fr</a>
■	32	Auch	Lycée Oratoire Sainte-Marie	Tél. : 05 62 05 03 25	<a href="http://www.oratoire-auch.com">www.oratoire-auch.com</a>
◆	34	Agde	Lycée Auguste Loubatières	Tél. : 04 67 01 09 09	<a href="http://www.lyc-loubatieres-agde.ac-montpellier.fr">www.lyc-loubatieres-agde.ac-montpellier.fr</a>
■	34	Bédarieux	Lycée Le Parterre	Tél. : 04 67 23 20 00	<a href="http://notredame-leparterre.com">http://notredame-leparterre.com</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>
■	34	La Grande Motte	Lycée La Merci Littoral	Tél. : 04 67 12 37 01	<a href="http://www.lamerici.com">www.lamerici.com</a>
◆	34	Lodève	Lycée Joseph Vallot	Tél. : 04 67 88 48 60	<a href="http://www.lyc-vallot-lodeve.ac-montpellier.fr">www.lyc-vallot-lodeve.ac-montpellier.fr</a>
◆	34	Lunel	Lycée Victor Hugo	Tél. : 04 99 13 70 30	<a href="http://www.victorhugo-lunel.fr">www.victorhugo-lunel.fr</a>
■	34	Montferrier-sur-Lez	Lycée Saint Joseph Pierre Rouge	Tél. : 04 99 58 33 40	<a href="http://www.pierrouge.com">www.pierrouge.com</a>
◆	34	Montpellier	Lycée Jules Ferry	Tél. : 04 67 10 74 01	<a href="http://www.lyc-ferry-montpellier.fr">www.lyc-ferry-montpellier.fr</a>
■	34	Montpellier	Lycée Turgot	Tél. : 04 67 10 42 00	<a href="http://www.lppturgot.com">www.lppturgot.com</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>
◆	34	Saint-Pons-de-Thomières	Lycée Jacques Brel	Tél. : 04 67 97 39 10	<a href="http://www.lp-saintpons34.fr">www.lp-saintpons34.fr</a>
◆	46	Cahors	Lycée Clément Marot	Tél. : 05 65 35 25 17	<a href="http://clement-marot.entmip.fr">http://clement-marot.entmip.fr</a>
■	46	Figeac	Lycée Jeanne d'Arc	Tél. : 05 65 34 23 72	<a href="http://www.st-etienne46.com">www.st-etienne46.com</a>
■	48	Marvejols	Lycée Saint-Joseph	Tél. : 04 66 32 02 40	<a href="http://www.lyceesaintjoseph.com">www.lyceesaintjoseph.com</a>
◆	48	Mende	Lycée Émile Peytavin	Tél. : 04 66 49 18 66	<a href="http://www.lyceepeytavin.com">www.lyceepeytavin.com</a>
◆	65	Bagnères-de-Bigorre	Lycée Victor Duruy	Tél. : 05 62 95 24 27	<a href="http://victor-duruy.entmip.fr">http://victor-duruy.entmip.fr</a>
◆	65	Tarbes	Lycée Reffye	Tél. : 05 62 34 21 40	<a href="http://reffye.entmip.fr">http://reffye.entmip.fr</a>
◆	66	Perpignan	Lycée Pablo Picasso	Tél. : 04 68 50 04 13	<a href="http://www.lycee-pablo-picasso.fr">www.lycee-pablo-picasso.fr</a>
◆	66	Prades	Lycée Charles Renouvier	Tél. : 04 68 96 39 55	<a href="http://www.lycee-charles-renouvier.com">www.lycee-charles-renouvier.com</a>
■	81	Albi	Lycée Sainte-Cécile	Tél. : 05 63 46 16 66	<a href="http://lycee-sainte-cecile.com">http://lycee-sainte-cecile.com</a>
◆	81	Carmaux	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 05 63 80 22 00	<a href="http://jaures-aucouturier.entmip.fr">http://jaures-aucouturier.entmip.fr</a>
◆	81	Castres	Lycée Anne Veaute	Tél. : 05 63 59 08 53	<a href="http://anne-veaute.entmip.fr">http://anne-veaute.entmip.fr</a>
◆	82	Montauban	Lycée Bourdelle	Tél. : 05 63 92 63 00	<a href="http://bourdelle.entmip.fr">http://bourdelle.entmip.fr</a>

## Bac Pro Services aux personnes et aux territoires du Ministère de l'Agriculture

### Lieux de formation :

Le titulaire du baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires organise des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme...

Il doit être polyvalent, mobile, adaptable, doté de bonnes capacités relationnelles et avoir des facilités de communication. Il doit être en mesure de travailler au contact de publics variés, parfois difficiles, et il doit connaître les atouts et particularités de son territoire.

Le bachelier travaille essentiellement dans les structures de services à la personne (associations d'aide à domicile en milieu rural, organismes publics ou entreprises privées). Il peut organiser une intervention ou intervenir directement auprès d'une personne dépendante en l'accompagnant dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas...), en organisant des activités d'animation destinées à maintenir son autonomie, et en élaborant un projet individualisé garantissant son bien-être.

Il peut également travailler dans des collectivités territoriales (pour organiser des activités culturelles, de valorisation patrimoniale ou des manifestations locales) ou dans des gîtes (pour le développement du tourisme rural). Enfin, il peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Agent/e social de proximité ; animateur/trice auprès des personnes âgées ; Agent/e d'accueil multiservices...

### Contenu de la formation :

En plus de l'enseignement général, la formation apporte des connaissances pratiques spécifiques sur les caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux : caractéristiques socioculturelles des populations, analyse des besoins et réponses adaptées, biologie humaine et conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risques.

22 semaines de stage en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du bac pro.

### Poursuites d'études :

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS ou BTSA. L'admission en BTS se fait sur dossier. Exemples :

- BTSA Développement, animation des territoires ruraux
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)
- Concours d'accès aux diplômes d'État : Aide médico-psychologique ; Aide-soignant...



◆	09	Pamiers	Lycée agricole	Tél. : 05 34 01 38 00	<a href="http://www.lyceeagricolepamiers.fr">www.lyceeagricolepamiers.fr</a>
A	11	Limoux	Institut agricole Saint-Joseph	Tél. : 04 68 74 60 00	<a href="http://www.saintjoseph-limoux.com">www.saintjoseph-limoux.com</a>
◆	11	Narbonne	LPA MartinLuther King	Tél. : 04 68 41 36 39	<a href="http://www.epl.carcassonne.educagri.fr">www.epl.carcassonne.educagri.fr</a>
■	11	Pezens	Lycée agricole Émilie de Rodat	Tél. : 04 68 24 90 35	<a href="http://www.leapemiliederodat.fr">www.leapemiliederodat.fr</a>
■	11	Souilhanel	CPFP la Rouatière	Tél. : 04 68 60 03 61	<a href="http://www.larouatiere.com">www.larouatiere.com</a>
◆	12	Monteils	Lycée agricole François Marty	Tél. : 05 65 29 63 70	<a href="http://www.lyceefrancoismarty.org">www.lyceefrancoismarty.org</a>
■	12	Rignac	Lycée agricole	Tél. : 05 65 64 50 40	<a href="http://www.lycee-rignac.fr">www.lycee-rignac.fr</a>
■	12	Saint-Affrique	Lycée agricole Vaxergues	Tél. : 05 65 98 18 00	<a href="http://www.lycee-vaxergues.fr">www.lycee-vaxergues.fr</a>
◆	12	Villefranche-de-Rouergue	Lycée agricole Beauregard	Tél. : 05 65 65 15 70	<a href="http://www.epl.villefranche.educagri.fr">www.epl.villefranche.educagri.fr</a>
A	30	Castillon-du-Gard	MFR du Pont du Gard	Tél. : 04 66 37 09 32	<a href="http://www.mfr-pontdugard.com">www.mfr-pontdugard.com</a>
A	30	Gallargues-le-Montueux	MFR Petite Camargue	Tél. : 04 66 35 26 62	<a href="http://www.mfr-gallargues.com">www.mfr-gallargues.com</a>
A	30	Saint-Hippolyte-du-Fort	MFR St Hyppolyte du Fort	Tél. : 04 66 71 53 05	<a href="http://www.mfr-sainthippolytedufort.com">www.mfr-sainthippolytedufort.com</a>
■	31	Donneville	MFR Le Château	Tél. : 05 61 81 90 82	<a href="http://mfrdonneville.com">http://mfrdonneville.com</a>
A	31	Labège	Lycée agricole La Cadène	Tél. : 05 62 24 01 30	<a href="http://www.lacadene31.com">www.lacadene31.com</a>
■	31	Mane	MFR de Mane	Tél. : 05 61 90 50 84	<a href="http://www.mfr-mane.fr">www.mfr-mane.fr</a>
■	31	Montastruc-la-Conseillère	Lycée agricole l'Oustal	Tél. : 05 61 84 21 13	<a href="http://www.leap-oustal31.org">www.leap-oustal31.org</a>
◆	31	Saint-Gaudens	Lycée agricole	Tél. : 05 61 94 55 00	<a href="http://lpadesaintgaudens.eap.entmip.fr">http://lpadesaintgaudens.eap.entmip.fr</a>
■	31	Rieumes	Lycée Le Savès	Tél. : 05 61 91 84 72	<a href="http://www.lycee-lesaves.fr">www.lycee-lesaves.fr</a>
■	31	Masseube	Campus la Salle Saint-Christophe	Tél. : 05 62 66 98 20	<a href="http://www.institut-st-christophe.com">www.institut-st-christophe.com</a>
■	32	Cologne	MFR de Cologne	Tél. : 05 62 06 87 33	<a href="http://www.mfrcologne.fr">www.mfrcologne.fr</a>
A	32	Pavie	CFA agricole du Gers	Tél. : 05 62 61 52 25	<a href="http://www.epl.auch.educagri.fr">www.epl.auch.educagri.fr</a>
■	34	Capestang	Lycée agricole Les Buissonnets	Tél. : 04 67 93 30 71	<a href="http://www.lesbuissonnets-capestang.fr">www.lesbuissonnets-capestang.fr</a>
■	34	Frontignan	Lycée agricole Maurice Clavel	Tél. : 04 66 37 09 32	<a href="http://www.leap-maurice-clavel.fr">www.leap-maurice-clavel.fr</a>
■	34	Ganges	Lycée agricole le Roc Blanc	Tél. : 04 67 73 82 78	<a href="http://www.lycee-rocblanc-ganges.fr">www.lycee-rocblanc-ganges.fr</a>
■	34	Gigean	Lycée agricole La Gardiole	Tél. : 04 66 35 26 62	<a href="http://cestac-lagardiole.fr">cestac-lagardiole.fr</a>
■	34	Gignac	Lycée des techniques agricoles horticoles et paysagères	Tél. : 05 61 94 55 00	<a href="http://www.lyceeagricole-gignac.fr">www.lyceeagricole-gignac.fr</a>
■	34	Pézenas	Lycée Bonne Terre	Tél. : 05 61 91 84 72	<a href="http://www.bonne-terre.fr">www.bonne-terre.fr</a>
◆	34	Pézenas	Lycée agricole Charles Marie de la Contamine	Tél. : 04 67 98 13 09	<a href="http://www.epl.agropolis.fr">www.epl.agropolis.fr</a>
◆	46	Cahors	Lycée des territoires	Tél. : 05 65 21 03 67	<a href="http://www.lycee-du-montat.com">www.lycee-du-montat.com</a>
A	46	Prayssac	Antenne du Lycée Clair Foyer	Tél. : 05 65 30 37 70	<a href="http://lycee-professionnel-clair-foyer.com">http://lycee-professionnel-clair-foyer.com</a>
■	48	Marvejols	Lycée Terre Nouvelle	Tél. : 04 66 32 07 42	<a href="http://lycee-terrenouvelle.com">http://lycee-terrenouvelle.com</a>
■	66	Bourg-Madame	Lycée agricole le Mas Blanc	Tél. : 04 68 04 52 65	<a href="http://lyceelemasblanc.wordpress.com">http://lyceelemasblanc.wordpress.com</a>
■	66	Ceret	Lycée agricole Beau Soleil	Tél. : 04 68 87 02 97	<a href="http://leapbeausoleil.free.fr">http://leapbeausoleil.free.fr</a>
◆	66	Rivesaltes	Lycée agricole Claude Simon	Tél. : 04 68 64 08 41	<a href="http://eplea66.net">eplea66.net</a>
■	81	Brens	MFR Inéopôle Formation	Tél. : 05 63 57 05 15	<a href="http://www.ineopole-mfr.com">www.ineopole-mfr.com</a>
■	81	Gaillac	MFR Bel Aspect	Tél. : 05 63 81 21 50	<a href="http://www.mfrbelaspect.asso.fr">www.mfrbelaspect.asso.fr</a>
■	81	Peyregoux	MFR La Roque	Tél. : 05 63 82 20 20	<a href="http://www.mfr-laroque.com">www.mfr-laroque.com</a>
■	81	Verdalle	Lycée agricole de Touscayrats	Tél. : 05 63 50 32 16	<a href="http://www.touscayrats.fr">www.touscayrats.fr</a>
■	82	Beaumont-de-Lomagne	Lycée agricole Lestonnac	Tél. : 05 63 65 20 74	<a href="http://www.institutlestonnac.fr">www.institutlestonnac.fr</a>
■	82	Caussade	Lycée Clair Foyer	Tél. : 05 63 93 07 90	<a href="http://lycee-professionnel-clair-foyer.com">http://lycee-professionnel-clair-foyer.com</a>
◆	82	Montauban	Lycée agricole de Montauban	Tél. : 05 63 21 23 23	<a href="http://www.campusterrevie.org">www.campusterrevie.org</a>

## Bac Pro services de proximité et vie locale

Cette formation peut être dispensée, selon les établissements, avec une ou plusieurs des spécialités suivantes :

- Activités de soutien et d'aide à l'intégration (A1)
- Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté (A2)
- Gestion des espaces ouverts au public (G1)
- Gestion du patrimoine locatif (G2)

Le diplômé de la spécialité activités de soutien et d'aide à l'intégration reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement ou de prestations sociales.

Le diplômé de la spécialité Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté. Il organise des jeux, des ateliers, des rencontres ou des événements culturels au sein d'associations ou de structures publiques.

Le diplômé de la spécialité gestion des espaces ouverts au public accueille et oriente le public dans les lieux recevant un grand nombre de clients ou d'usagers (centres commerciaux, maisons de quartier, etc.).

Le diplômé de la spécialité gestion du patrimoine locatif instruit les dossiers de demande de logement. Il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.

### Lieux de formation :

◆	09	Saint-Girons	Lycée François Camel	Tél. : 05 61 04 04 00	<a href="http://francois-camel.entmip.fr">http://francois-camel.entmip.fr</a>
◆	11	Carcassonne	Lycée Jules Fil	Tél. : 04 68 47 82 66	<a href="http://www.lyceejulesfil.fr">www.lyceejulesfil.fr</a>
■	11	Narbonne	Lycée Beauséjour	Tél. : 04 68 32 04 13	<a href="http://www.lycee-beausejour.com">www.lycee-beausejour.com</a>
◆	30	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Tél. : 04 66 78 23 23	<a href="http://www.lycee-ales.fr">www.lycee-ales.fr</a>
■	30	La Grand-Combe	Lycée Pasteur	Tél. : 04 66 34 06 72	<a href="http://www.lppasteur.fr">www.lppasteur.fr</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Lycée Hélène Boucher	Tél. : 05 34 45 24 00	<a href="http://helene-boucher.entmip.fr">http://helene-boucher.entmip.fr</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>
■	34	Montpellier	Lycée Turgot	Tél. : 04 67 10 42 00	<a href="http://www.lppturgot.com">www.lppturgot.com</a>
◆	34	Saint-Clément-de-Rivière	Lycée Jean Jaurès	Tél. : 04 67 63 61 50	<a href="http://www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr">www.lyc-jaures-stclementderiviere.ac-montpellier.fr</a>

## BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social – SP3S

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'utilisateur, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

**Durée :** 2 ans

**Métiers accessibles :** Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale ; Coordonnateur/trice d'activités sociales ; Responsable de secteur en service d'aide à domicile...

**Durée :** 3 ans

**Métiers accessibles :** Gestionnaire patrimoine locatif ; Animateur/trice de quartier ; Médiateur/trice social/e et culturel/le ; Chargé/e d'accueil et de vie collective...

### Contenu de la formation :

En plus de l'enseignement général, la formation apporte des connaissances pratiques spécifiques à la spécialité enseignée par l'établissement.

22 semaines de stage en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du bac pro.

### Poursuites d'études :

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier. Exemples :

- BTS Économie sociale familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)
- Concours d'accès aux diplômes d'État : Aide médico-psychologique ; Moniteur éducateur...

### Contenu de la formation :

En plus d'un enseignement général en français et en langue vivante étrangère, la formation apporte des connaissances pratiques en communication professionnelle, en gestion administrative et financière, en ressources humaines et en méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

13 semaines de stage en milieu professionnel sont prévues sur les deux années du BTS.

### Poursuites d'études :

Le BTS permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en Licence professionnelle. L'admission se fait sur dossier.

Exemples :

- Licence professionnelle, mention gestion des structures sanitaires et sociales
- Licence professionnelle, mention intervention sociale : accompagnement social...

**Lieux de formation :**

◆	09	Saint-Girons	Lycée du Couserans	Tél. : 05 61 96 25 50	<a href="http://couserans.entmip.fr">http://couserans.entmip.fr</a>
◆	11	Carcassonne	Lycée Jules Fil	Tél. : 04 68 47 82 66	<a href="http://www.lyceejulesfil.fr">www.lyceejulesfil.fr</a>
■	30	La Grand-Combe	Lycée Pasteur	Tél. : 04 66 34 06 72	<a href="http://www.lppasteur.fr">www.lppasteur.fr</a>
◆	30	Milhaud	Lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz	Tél. : 04 66 74 62 10	<a href="http://www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr">www.lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr</a>
◆	31	Toulouse	Lycée Stéphane Hessel	Tél. : 05 34 25 52 55	<a href="http://stephane-hessel.entmip.fr">http://stephane-hessel.entmip.fr</a>
■	32	Auch	Lycée Oratoire Sainte-Marie	Tél. : 05 62 05 03 25	<a href="http://www.oratoire-auch.com">www.oratoire-auch.com</a>
◆	34	Béziers	Lycée Jean Moulin	Tél. : 04 67 35 59 35	<a href="http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr">www.lpojeanmoulinbeziers.fr</a>
A	34	Montpellier	IRTS Languedoc-Roussillon	Tél. : 04 67 07 02 30	<a href="http://www.irts-lr.fr">www.irts-lr.fr</a>
◆	48	Mende	Lycée Émile Peytavin	Tél. : 04 66 49 18 66	<a href="http://www.lyceepeytavin.com">www.lyceepeytavin.com</a>
■	81	Albi	Lycée Sainte-Cécile	Tél. : 05 63 46 16 66	<a href="http://www.lycee-sainte-cecile.com">www.lycee-sainte-cecile.com</a>
◆	82	Montauban	Lycée Antoine Bourdelle	Tél. : 05 63 92 63 00	<a href="http://bourdelle.entmip.fr">http://bourdelle.entmip.fr</a>

**DUT Carrières Sociales****Option Animation sociale et socio-culturelle :**

Ce diplôme forme des techniciens généralistes de l'animation capables de concevoir, coordonner et gérer des projets d'animation au sein d'un service, d'une entreprise, d'une structure spécialisée ou sur un territoire donné. Leurs activités s'exercent essentiellement dans le secteur associatif, les centres sociaux, les équipements de quartier, les organismes de prévention et les services municipaux.

**Option Éducation spécialisée :**

Ce diplôme forme des techniciens exerçant des fonctions d'éducation et d'animation auprès d'adultes et d'enfants handicapés ou socialement inadaptés. Ils ont acquis une bonne connaissance des facteurs d'intégration et des dispositifs de protection de ces personnes.

**Option Services à la personne :**

Ce diplôme forme des techniciens amenés à occuper des postes à responsabilité dans un secteur qui regroupe les services à la famille (garde d'enfants, assistance administrative...), les services à la vie quotidienne (entretien de la maison, gardiennage...) et les services aux personnes dépendantes (assistance aux personnes âgées ou handicapées). Il assure des fonctions d'encadrement dans les organismes mandataires ou prestataires de service et occupe des postes de « responsable de secteur ».

**Lieux de formation :**

Option Animation sociale et socio-culturelle et Option Éducation spécialisée »

◆	46	Figeac	IUT de Figeac	Tél. : 05 65 50 30 60	<a href="http://iut-figeac.univ-tlse2.fr">http://iut-figeac.univ-tlse2.fr</a>
---	----	--------	---------------	-----------------------	---

Option Services à la personne »

◆	31	Blagnac	IUT de Blagnac	Tél. : 05 62 74 75 75	<a href="http://www.iut-blagnac.fr">www.iut-blagnac.fr</a>
---	----	---------	----------------	-----------------------	--

## CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION EN OCCITANIE

### 09 Ariège

**FOIX 09008** CEDEX

7 rue du Lieutenant Paul  
Delpech - BP 40077

Tél. 05 67 76 52 94

**PAMIERS 09100**

Maison des services publics et  
de l'action sociale

5 rue de la Maternité  
Tél. 05 67 76 53 02

**LE VIGAN 30120**

11 rue du palais

Tél. 04 99 92 01 72

**NIMES CENTRE 30000**

11 place du 8 Mai

Tél. 04 66 29 03 81

**NIMES OUEST 30000**

Rue Matisse, résidence  
Universitaire

Tél. 04 66 27 95 00

**MONTPELLIER CELLENEUVE 34080**

356 quai Louis le Vau,  
ZAC de la Fontaine

Tél. 04 67 75 74 50

**MONTPELLIER CENTRE 34000**

Collège Simone Veil -  
125 rue Cantegril

Tél. 04 67 91 32 55

**MONTPELLIER EST 34000**

180 rue d'Argencourt

Tél. 04 67 79 75 70

**PÉZENAS 34120**

Place Boby Lapointe, BP 4

Tél. 04 67 98 85 74

**SÈTE 34200** CEDEX

11 rue des Gerfauts

Tél. 04 67 18 34 18

**PRADES 66501** CEDEX

32 avenue Pasteur, BP 86

Tél. 04 68 05 32 00

### 81 Tarn

**ALBI 81000**

17 rue Gabriel Compayre

Tél. 05 67 76 57 74

**CASTRES 81100**

7 place de l'Albinque

Tél. 05 63 51 63 50

**GAILLAC 81600**

510 avenue François  
Mitterrand

Tél. 05 63 57 22 88

### 11 Aude

**CARCASSONNE 11000**

56 avenue Henri Goût

Tél. 04 68 10 21 00

**CASTELNAUDARY 11400** CEDEX

9 rue des Moulins

Tél. 04 68 23 02 54

**LIMOUX 11400** ANTENNE DE CASTELNAUDARY

9 rue Bourrière - Espace Jean  
Jaurès

Tél. 04 68 31 28 79

**NARBONNE 11000**

3A boulevard Marcel Sembat

Tél. 04 68 32 61 75

### 31 Haute-Garonne

**MURET 31600**

17 rue du Maréchal Lyau-  
tey

Tél. 05 67 52 40 72

**SAINT-GAUDENS 31803** CEDEX

4 avenue du Maréchal Foch

Tél. 05 67 52 41 41

**TOULOUSE CENTRE 31003** CEDEX 06

Canopé, 68 Boulevard de  
Strasbourg

Tél. 05 67 76 51 84

**TOULOUSE MIRAIL 31100**

58 allées de Bellefontaine

Tél. 05 67 52 41 63

**TOULOUSE NORD 31200**

LP Roland Garros

32 rue Mathaly

Tél. 05 67 52 41 80

**TOULOUSE RANGUEIL 31400**

5 avenue des Écoles Jules  
Julien

Tél. 05 67 52 41 55

### 46 Lot

**CAHORS 46000**

28 boulevard Gambetta

Tél. 05 65 30 19 05

**FIGEAC 46106** CEDEX

6 avenue Bernard Fontanges  
- BP 30211

Tél. 05 67 76 55 66

### 82 Tarn-et-Garonne

**CASTELSARRASIN 82100**

Maison des services de  
l'État

44 rue de la fraternité

Tél. 05 36 25 74 99

**MONTAUBAN 82013** CEDEX

1 rue Calvet - BP 769

Tél. 05 63 66 12 66

### 12 Aveyron

**DECAZEVILLE 12300**

1 zone industrielle du  
Centre

Tél. 05 65 43 17 88

**MILLAU 12100**

64 avenue Charles de  
Gaulle

Tél. 05 65 60 98 20

**RODEZ 12000**

41-43 rue Bêteille

Tél. 05 67 76 54 46

**SAINT-AFFRIQUE 12400**

Boulevard Aristide Briant -  
BP 250

Tél. 05 65 99 05 50

### 30 Gard

**ALÈS 30100** "LE MOULIN"

8 quai Boissier de Sauvages

Tél. 04 66 56 46 70

**BAGNOLS-SUR-CÈZE 30200**

294 avenue Vigan Braquet

Tél. 04 66 89 53 93

### 32 Gers

**AUCH 32000**

Chemin de la Réthourie

Tél. 05 62 05 65 20

**CONDOM 32100**

20 rue Jean Jaurès

Tél. 05 67 76 51 82

### 34 Hérault

**BÉZIERS 34500**

16 Boulevard Maréchal  
Leclerc

Tél. 04 67 62 45 04

**LUNEL 34400**

2 Cours Gabriel Péri

Tél. 04 67 83 56 83

### 48 Lozère

**MENDE 48000**

Rue de l'espérance

Tél. 04 66 65 05 17

### 65 Hautes-Pyrénées

**LOURDES 65100**

22 avenue Maréchal Joffre

Tél. 05 67 76 56 43

**TARBES 65000**

MCEF

8 avenue des Tilleuls

Tél. 05 67 76 56 33

### 66 Pyrénées-Orientales

**CÉRET 66400**

20 avenue Sageloli

Tél. 04 68 87 02 07

**PERPIGNAN CENTRE 66000** CEDEX

les Terrasses du Castillet,  
2 rue Pierre Dupont

Tél. 04 68 34 90 84

**PERPIGNAN SUD 66103** CEDEX

43 bis avenue Jean Giraudoux

Tél. 04 68 50 20 86

# DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

## 31 Haute-Garonne

**TOULOUSE 31068 CEDEX 7**  
5 rue du pont Montaudran  
BP 7009  
Tél. 05 34 41 73 00

## 34 Hérault

**MONTPELLIER 34094 CEDEX 5**  
3 avenue Charles Flahault  
Tél. 04 67 10 14 55  
<http://occitanie.drjcs.gov.fr>

## RESSOURCES

<http://social-sante.gouv.fr>

(Ministère des affaires sociales et de la santé)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(Service public de la diffusion du droit)

<http://occitanie.drjcs.gov.fr>

(DRJCS Occitanie)

[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

(Agence Régionale de Santé Occitanie)

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

(Diplômes délivrés par le Ministère de l'Éducation nationale)

[www.rncp.cncp.gouv.fr](http://www.rncp.cncp.gouv.fr)

(Répertoire national des certifications professionnelles)

[www.vaesup-mip.info](http://www.vaesup-mip.info)

(Recherche de diplômes accessibles par la VAE des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Toulouse)

<http://vae.atout-metierslr.fr>

(Recherche de diplômes accessibles par la VAE de l'académie de Montpellier)

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

(Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports)

<http://www.ehesp.fr>

(École des Hautes Études en Santé Publique)

[www.univ-tlse3.fr](http://www.univ-tlse3.fr)

(Site de l'université Toulouse 3 - Paul Sabatier)

<http://www.umontpellier.fr>

(Site de l'université de Montpellier)

[www.cadredesante.com](http://www.cadredesante.com)

(Association des cadres de santé)

[www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)

(Association nationale des ergothérapeutes)

[www.anfiide.com](http://www.anfiide.com)

(Association nationale française des infirmières et infirmiers diplômés et étudiants)

[www.ecoles-instituts.chu-toulouse.fr](http://www.ecoles-instituts.chu-toulouse.fr)

(Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé)

[www.orthophonistes.fr](http://www.orthophonistes.fr)

(Fédération Nationale des Orthophonistes)

<http://www.anep-asso.fr/psychomotricite>

(Association Nationale des Étudiants en Psychomotricité)

<http://fnek.fr>

(Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie)

[www.ufas.info](http://www.ufas.info)

(Union Française des Aides-Soignants)

[www.ones-fr.org](http://www.ones-fr.org)

(Organisation nationale des éducateurs spécialisés)

[www.anas.fr](http://www.anas.fr)

(Association nationale des assistants de service social)

[www.osteopathe-syndicat.fr](http://www.osteopathe-syndicat.fr)

(Syndicat Français Des Ostéopathes)

[www.orthoptiste.pro](http://www.orthoptiste.pro)

(Syndicat National Autonome des Orthoptistes)

<http://bafa-bafd.org>

(Formation BAFA - BAFD)

[www.afdn.org](http://www.afdn.org)

(Association Française des Diététiciens Nutritionnistes)

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

(Office National d'Informations sur les Enseignements et les Professions)

[www.franceaudition.com](http://www.franceaudition.com)

(Portail de l'audition)

[www.cfapharma-toulouse.fr](http://www.cfapharma-toulouse.fr)

(Site du CFA pharmacie de Toulouse)

[www.anpph.fr](http://www.anpph.fr)

(Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière)

[www.medecine.ups-tlse.fr](http://www.medecine.ups-tlse.fr)

(Facultés de médecine de Toulouse)

[www.fni.fr](http://www.fni.fr)

(Fédération Nationale des Infirmiers)

[www.cpnvm.com](http://www.cpnvm.com)

(Comité National professionnel de la Visite Médicale)

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

(Portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur)

[www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

(La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée)

[www.meformerenregion.fr](http://www.meformerenregion.fr)

(Me former en région Occitanie)

[www.onisep.fr/pres-de-chez-vous/occitanie/montpellier](http://www.onisep.fr/pres-de-chez-vous/occitanie/montpellier)

(Magazine Onisep + "Sanitaire et social, métiers et formations")



#### DELEGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP OCCITANIE

##### SITE DE TOULOUSE

Adresse postale :

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 Toulouse Cedex 4

Téléphone : 05 36 25 82 10

Mail : [drotoulouse@onisep.fr](mailto:drotoulouse@onisep.fr)

Internet : [www.onisep.fr/toulouse](http://www.onisep.fr/toulouse)

##### SITE DE MONTPELLIER

31, rue de l'université - CS 39004

34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 60 55 85

Mail : [dromontpellier@onisep.fr](mailto:dromontpellier@onisep.fr)

Internet : [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier)



**Directeur de la publication :** Michel Quéré

**Directeur délégué :** Olivier Brunel

**Rédacteur en chef :** Sadek Mahdi

**Rédaction documentation :** Benjamin Prétat

**Conception graphique & mise en page :** Benjamin Prétat

**Correction :** Marie-Pierre Ambeaud, Myriam Faucher

Photos : - couverture © Glopphy / Fotolia.com

- illustration sociale © Frender / Fotolia.com

- illustration santé © Tulpahn / Fotolia.com

Dépôt légal : Novembre 2007

Mise à jour : Avril 2017

ISBN numérique : 978-2-9118-7787-2

*Reproduction, même partielle, interdite  
sans accord préalable de l'ONISEP.*